

## **NOTE TO USERS**

**Page(s) not included in the original manuscript are unavailable from the author or university. The manuscript was microfilmed as received.**

**143**

**This reproduction is the best copy available.**

**UMI**



UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES RÉGIONALES

PAR

STÉPHANE GILBERT

ÉTUDE COMPARATIVE DES LIEUX D'ORIGINE DES CONJOINTS  
DANS LES RÉGIONS DE CHARLEVOIX ET RIMOUSKI, 1871-1930

DÉCEMBRE 1998



National Library  
of Canada

Acquisitions and  
Bibliographic Services

395 Wellington Street  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

Bibliothèque nationale  
du Canada

Acquisitions et  
services bibliographiques

395, rue Wellington  
Ottawa ON K1A 0N4  
Canada

*Your file Votre référence*

*Our file Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-37782-2

Canada

## RÉSUMÉ

Cette recherche porte sur les lieux d'origine des conjoints et le mouvement saisonnier des mariages dans les comtés de Charlevoix et Rimouski pour la période de 1871 à 1930. Les données utilisées proviennent du fichier de population BALSAC de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP).

Les résultats obtenus montrent que l'endogamie est relativement élevée pour les comtés de Charlevoix (94,4 p. cent) et Rimouski (84 p. cent) au cours de la période de 1871 à 1930. L'endogamie est moins importante à l'échelle des unités résidentielles de base (67 p. cent pour les URB de Charlevoix et 59,4 p. cent pour les URB de Rimouski), mais il existe de fortes variations selon l'URB de mariage. De plus, l'exogamie tend à augmenter à mesure que s'améliorent les moyens de communication. Pour les mariages exogames, dans la grande majorité des cas, la célébration du mariage a lieu dans la paroisse de la femme, conformément à la coutume de l'époque. Tant à l'échelle de comté qu'à l'échelle de l'unité résidentielle de base, les mariages exogames sont, proportionnellement plus importants dans Rimouski.

Les aires de recrutement des conjoints se restreignent à de courtes distances, à l'exception des grands centres de Québec et Montréal. Ainsi, 65,2 p. cent des conjoints exogames qui ont convolé dans le comté de Charlevoix ont pour domicile un comté à l'est du Québec contre 76,2 p. cent pour ceux qui se sont mariés dans le comté de Rimouski. Il y a cependant très peu d'échanges de conjoints entre Charlevoix et Rimouski.

Pour ce qui concerne le mouvement saisonnier des mariages, les comtés de Charlevoix et Rimouski présentent deux modèles différents. Dans Charlevoix, les mariages sont nettement plus fréquents durant les mois d'hiver, et ce pour l'ensemble de la période. À Rimouski, les mariages hivernaux dominant au cours de la fin du 19<sup>ième</sup> siècle, mais diminuent progressivement à la faveur des mariages estivaux à partir du début du 20<sup>ième</sup> siècle. Les temps clos (carême et avent) sont toutefois respectés dans chacun des deux comtés. Il appert que les conjoints provenant de milieux étrangers au comté de Charlevoix ont un comportement qui ressemble à celui observé dans Rimouski. Les conjoints exogames seraient en quelque sorte porteurs de nouvelles habitudes quant au mois de la célébration du mariage.

## REMERCIEMENTS

Je prends ces quelques lignes pour exprimer ma reconnaissance à tous ceux qui ont à leur manière contribué à l'aboutissement de ce mémoire. Je pense entre autres au personnel de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations, en particulier à Sophie Claveau et Bernard Casgrain pour leur soutien informatique, ainsi qu'à Manon Bouchard qui m'a conseillé pour la numérisation et la finition cartographique.

Je veux également souligner la confiance et la patience exceptionnelle de ma conjointe et de mes proches.

De plus, je désire témoigner ma gratitude à mon directeur, Marc Tremblay, qui m'a permis de rendre plus intelligible ce mémoire. Ses remarques judicieuses et son travail méticuleux tout au long des étapes de cette recherche ont permis de combler bon nombre de lacunes.

Par ailleurs, il aurait été difficile de mettre à terme ce travail sans l'appui matériel et financier de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations et des fonds de recherche de mon directeur.

Enfin, j'aimerais rendre hommage à ma mère qui m'a incité à poursuivre des études supérieures. Elle demeure une source de motivation inestimable.

## TABLE DES MATIÈRES

Résumé	ii
Remerciements	iii
Table des matières	iv
Liste des cartes	vii
Liste des figures	viii
Liste des tableaux	x
<b>Introduction</b>	<b>1</b>
<b>Chapitre I Objectifs et état des recherches</b>	<b>3</b>
1.1 La période étudiée	5
1.2 Objectifs de l'étude	7
1.3 État des recherches	9
1.3.1 Les recherches en sol québécois	9
1.3.2 Les recherches en sol français	14
1.3.3 Consanguinité et endogamie	16
1.3.4 Synthèse des résultats de recherche	17
1.4 Hypothèses	18
<b>Chapitre II Méthodologie</b>	<b>21</b>
2.1 Les concepts	22
2.1.1 Le cadre spatial : comté et unité résidentielle de base	23
2.1.2 Les typologies matrimoniales	27
2.1.3 Mobilité intergénérationnelle	30
2.1.4 Milieu rural et milieu urbain	31
2.2 Les sources	33
2.2.1 Les recensements canadiens	33
2.2.2 Le fichier de population BALSAC	35
2.3 Les instruments d'analyse	38

2.4	Le traitement des données	39
2.4.1	Uniformisation des données	39
2.4.2.	Le contenu des actes	40
2.4.3	Absence de lieu de résidence	41
2.4.4	La répartition des mariages selon les URB	46
2.5	Conclusion	49
<b>Chapitre III Quelques aspects historiques</b>		<b>50</b>
3.1	Contexte québécois	51
3.1.1	La transition démographique	52
3.1.2	La migration	54
3.2	Caractéristiques socio-démographiques de Charlevoix et Rimouski	59
3.2.1	Charlevoix	60
3.2.1.1	Les premiers arrivants	60
3.2.1.2	Saturation et économie singulière	63
3.2.1.3	Une composition rurale plus qu'urbaine	65
3.2.1.4	L'homogénéité des charlevoisiens	67
3.2.1.5	Le rapport de masculinité	68
3.2.1.6	La structure par âge	70
3.2.1.7	La population des unités résidentielles de base (URB)	75
3.2.2	Rimouski	78
3.2.2.1	L'arrivée des premiers colons	79
3.2.2.2	Dispersion de la population	81
3.2.2.3	Urbanisation et croissance cyclique	82
3.2.2.4	Des composantes homogènes	85
3.2.2.5	Le rapport de masculinité	86
3.2.2.6	La structure par âge	87
3.2.2.7	La population des unités résidentielles de base (URB)	90
3.3	Conclusion	94
<b>Chapitre IV Le choix du conjoint</b>		<b>96</b>
4.1	L'évolution quinquennale de l'exogamie	97
4.1.1	Le cas de Rimouski	100
4.1.2	Le cas de Charlevoix	101
4.2	Les typologies matrimoniales	103

4.2.1	Le cas de Rimouski	103
4.2.2	Le cas de Charlevoix	108
4.2.3	Comparaison des corpus 1 et 2	113
4.3	L'endogamie pour chacune des unités résidentielles de base	116
4.3.1	Endogamie et exogamie dans les URB de Rimouski	117
4.3.2	Endogamie et exogamie dans les URB de Charlevoix	123
4.4	Les aires de recrutement des conjoints exogames à l'échelle de comté	129
4.4.1	Les aires de recrutement des couples mariés dans Rimouski	130
4.4.2	Les aires de recrutement des couples mariés dans Charlevoix	132
4.5	Les aires de recrutement des conjoints exogames à l'échelle des URB	136
4.5.1	Les aires de recrutement pour les URB de Rimouski	137
4.5.2	Les aires de recrutement pour les URB de Charlevoix	140
4.6	Le mouvement saisonnier des mariages	144
4.6.1	Le temps du mariage dans Charlevoix	146
4.6.2	Le temps du mariage dans Rimouski	150
4.6.3	Analyse différentielle	152
	<b>Conclusion générale</b>	<b>155</b>
	<b>Bibliographie</b>	<b>162</b>
	<b>Annexe</b>	<b>176</b>

## LISTE DES CARTES

Carte 2.1	URB du comté de Charlevoix	25
Carte 2.2	URB du comté de Rimouski	26
Carte 3.1	Marche du peuplement, Charlevoix	62
Carte 3.2	Marche du peuplement, Rimouski	80
Carte 4.1	Distribution des conjoints exogames, comté de Rimouski (1871-1930)	130
Carte 4.2	Distribution des conjoints exogames, comté de Charlevoix (1871-1930)	133

## LISTE DES FIGURES

Figure 3.1	Solde migratoire du Québec, 1860-1930 (migration avec les États-Unis seulement)	57
Figure 3.2	Évolution de la densité de la population dans Charlevoix, 1851-1931	63
Figure 3.3	Taux d'accroissement annuel moyen de la population de Charlevoix et du Québec, 1871-1931	64
Figure 3.4	Rapport de masculinité dans la population de Charlevoix, 1871-1931	70
Figure 3.5	Pyramide des âges de Charlevoix en 1881	73
Figure 3.6	Pyramide des âges de Charlevoix en 1931	74
Figure 3.7	Évolution de la densité de la population dans Rimouski, 1851-1931	82
Figure 3.8	Taux d'accroissement annuel moyen de la population de Rimouski et du Québec, 1871-1931	83
Figure 3.9	Rapport de masculinité dans la population de Rimouski, 1871-1931	86
Figure 3.10	Pyramide des âges de Rimouski en 1881	89
Figure 3.11	Pyramide des âges de Rimouski en 1931	90
Figure 4.1	Évolution quinquennale des mariages exogames selon les échelles de comté et d'URB pour les comtés de Charlevoix et de Rimouski, 1871-1930	99
Figure 4.2	Comparaison des proportions des typologies matrimoniales du corpus dont le lieu de résidence des conjoints est connu et du corpus obtenu à l'aide de la méthode d'attribution dans Rimouski, 1871-1930	114

Figure 4.3	Comparaison des proportions des typologies matrimoniales du corpus dont le lieu de résidence des conjoints est connu et du corpus obtenu à l'aide de la méthode d'attribution dans Charlevoix, 1871-1930	115
Figure 4.4	Endogamie et exogamie pour les URB de Rimouski, 1871-1930	117
Figure 4.5	Répartition des URB de Rimouski selon l'exogamie et l'année d'ouverture des registres	119
Figure 4.6	Répartition des URB de Rimouski selon l'exogamie et les effectifs moyens, 1871-1930	121
Figure 4.7	Endogamie et exogamie pour les URB de Charlevoix, 1871-1930	124
Figure 4.8	Répartition des URB de Charlevoix selon l'exogamie et l'année d'ouverture des registres	125
Figure 4.9	Répartition des URB de Charlevoix selon l'exogamie et les effectifs moyens, 1871-1930	126
Figure 4.10	Mouvement saisonnier des mariages dans le comté de Charlevoix, 1871-1930	147
Figure 4.11	Fréquence des mariages endogames et exogames selon le mois pour le comté de Charlevoix, 1871-1930	149
Figure 4.12	Mouvement saisonnier des mariages dans le comté de Rimouski, 1871-1930	151
Figure 4.13	Fréquence des mariages endogames et exogames selon le mois pour le comté de Rimouski, 1871-1930	152
Figure 4.14	Fréquence des mariages selon le mois pour les comtés de Charlevoix et Rimouski, 1871-1930	153

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 2.1	Cinq typologies matrimoniales	28
Tableau 2.2	Quinze typologies matrimoniales selon la résidence des conjoints et du père des conjoints	30
Tableau 2.3	Correspondance des lieux de résidence du père et de la mère pour les comtés de Charlevoix et Rimouski	31
Tableau 2.4	Dates officielles des recensements de 1871 à 1931	34
Tableau 2.5	Caractéristiques des actes de mariages pour les URB de Charlevoix	36
Tableau 2.6	Caractéristiques des actes de mariages pour les URB de Rimouski	37
Tableau 2.7	Répartition des lieux de résidence inconnus et connus selon l'état matrimonial des conjoints, dans les comtés de Charlevoix et Rimouski	42
Tableau 2.8	Répartition des mariages selon les lieux de résidence (connus ou inconnus) des conjoints et des pères des conjoints pour les comtés de Charlevoix et Rimouski (mariages entre célibataires seulement)	44
Tableau 2.9	Quinze typologies matrimoniales selon la résidence des conjoints et du père des conjoints pour les comtés de Charlevoix et Rimouski (mariages entre célibataires seulement)	45
Tableau 2.10	Répartition des mariages entre célibataires selon les URB du comté de Charlevoix	47
Tableau 2.11	Répartition des mariages entre célibataires selon les URB du comté de Rimouski	48
Tableau 3.1	Population rurale et urbaine de Charlevoix, 1871-1931	66
Tableau 3.2	Classification de la population de Charlevoix selon le lieu de naissance, 1871 et 1931	67
Tableau 3.3	Évolution de la population des URB de Charlevoix, 1871-1931	76

Tableau 3.4	Rapport de masculinité dans les URB de Charlevoix, 1871-1931	77
Tableau 3.5	Population rurale et urbaine de Rimouski, 1871-1931	84
Tableau 3.6	Classification de la population de Rimouski selon le lieu de naissance, 1871 et 1931	85
Tableau 3.7	Évolution de la population des URB de Rimouski, 1871-1931	92
Tableau 3.8	Rapport de masculinité dans les URB de Rimouski, 1871-1931	93
Tableau 4.1	Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour le comté de Rimouski, 1871-1930	104
Tableau 4.2	Mariages endogames et exogames selon l'état matrimonial des conjoints pour le comté de Rimouski, 1871-1930	105
Tableau 4.3	Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour l'ensemble des URB de Rimouski, 1871-1930	106
Tableau 4.4	Mariages endogames et exogames selon l'état matrimonial des conjoints pour l'ensemble des URB de Rimouski, 1871-1930	107
Tableau 4.5	Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour le comté de Charlevoix, 1871-1930	108
Tableau 4.6	Mariages endogames et exogames selon l'état matrimonial des conjoints pour le comté de Charlevoix, 1871-1930	109
Tableau 4.7	Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour l'ensemble des URB de Charlevoix, 1871-1930	111
Tableau 4.8	Mariages endogames et exogames selon l'état matrimonial des conjoints pour l'ensemble des URB de Charlevoix, 1871-1930	112
Tableau 4.9	Endogamie dans les URB urbaines et rurales de Rimouski, 1871-1930	122
Tableau 4.10	Endogamie dans les URB urbaines et rurales de Charlevoix, 1871-1930	128
Tableau 4.11	Distribution des conjoints exogames selon le lieu de résidence et la typologie matrimoniale pour le comté de Rimouski, 1871-1930	131

Tableau 4.12	Distribution des conjoints exogames selon le lieu de résidence et la typologie matrimoniale pour le comté de Charlevoix, 1871-1930	134
Tableau 4.13	Distribution des conjoints exogames selon le lieu du mariage et le lieu de résidence pour les URB de Rimouski, 1871-1930	139
Tableau 4.14	Distribution des conjoints exogames selon le lieu du mariage et le lieu de résidence pour les URB de Charlevoix, 1871-1930	141
Tableau A.1	Évolution quinquennale des mariages endogames et exogames à l'échelle de comté dans le comté de Rimouski (1871-1930)	177
Tableau A.2	Évolution quinquennale des mariages endogames et exogames à l'échelle de comté dans le comté de Charlevoix (1871-1930)	178
Tableau A.3	Évolution quinquennale des mariages endogames et exogames à l'échelle des unités résidentielles de base dans le comté de Rimouski (1871-1930)	179
Tableau A.4	Évolution quinquennale des mariages endogames et exogames à l'échelle des unités résidentielles de base dans le comté de Charlevoix (1871-1930)	180
Tableau A.5	Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour l'ensemble des URB de Rimouski (1871-1930) avec l'application de la règle d'attribution	181
Tableau A.6	Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour le comté de Rimouski (1871-1930) avec l'application de la règle d'attribution	181
Tableau A.7	Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour l'ensemble des URB de Charlevoix (1871-1930) avec l'application de la règle d'attribution	182
Tableau A.8	Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour le comté de Charlevoix (1871-1930) avec l'application de la règle d'attribution	182
Tableau A.9	Caractéristiques des URB de Rimouski, 1871-1931	183
Tableau A.10	Caractéristiques des URB de Charlevoix, 1871-1931	184

Tableau A.11 Lieu de résidence des conjoints exogames dans Rimouski, 1871-1930	185
Tableau A.12 Lieu de résidence des conjoints exogames dans Charlevoix, 1871-1930	186

## INTRODUCTION

Le choix d'un conjoint est un événement qui peut sembler anodin, mais il revêt une importance particulière à certains points de vue. Sur le plan social, il peut être associé à des changements significatifs de comportement ou, au contraire, à la reproduction des us et coutumes. En ce sens, le recrutement matrimonial peut refléter l'ouverture d'un milieu au monde extérieur (exogamie) ou, inversement, la fermeture de ce milieu (endogamie) qui, à la limite, conduit à la formation d'isolats matrimoniaux. La mesure des comportements endogames ou exogames nous permet d'identifier les milieux qui sont susceptibles ou non de renfermer des mariages consanguins.

Jusqu'à maintenant les études sur le choix d'un conjoint au Québec ont couvert quelques territoires seulement, et ce, à des époques et à des échelles très variées. Quelques études, dont celle sur la région du Saguenay (Bouchard, 1989), sur le village de Saint-Jean-Port-Joli (Rouffignat, 1984) et sur le Gouvernement de Québec (Gauvreau, 1989; Mathieu et alii, 1981) ont contribué à l'amélioration de nos connaissances sur les modèles matrimoniaux, mais il reste encore beaucoup à faire en ce qui a trait aux autres régions du Québec. Ainsi, le peu d'études sur le choix d'un conjoint au cours de la fin du 19<sup>ème</sup> et du début du 20<sup>ème</sup> siècle nous a conduit à nous pencher sur cette période charnière de l'histoire de la population québécoise. La période choisie (1871 à 1930) correspond en effet à une époque de grands bouleversements, tant sur le plan démographique que sur le plan socio-économique. Du point de vue démographique, cette période coïncide avec les grandes

vagues d'émigration des Québécois vers les États-Unis et avec le début de la transition démographique, caractérisée par la baisse de la mortalité et la baisse de la fécondité. Économiquement parlant, le milieu rural subit de grandes transformations dans les techniques de travail tandis que le milieu urbain connaît une croissance industrielle appréciable. Ces événements ont sûrement contribué à modifier les aires de recrutement matrimonial.

Les populations étudiées sont celles des comtés de Charlevoix et Rimouski, dans l'est du Québec. Le choix de ces deux régions a été motivé principalement par la disponibilité des données sur support informatique. À partir d'actes de mariage provenant du fichier de population BALSAC de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations, nous nous proposons dans cette recherche d'examiner certains aspects des comportements matrimoniaux des populations de Charlevoix et de Rimouski. Nous examinerons l'évolution des différents types d'union et des aires de recrutement matrimonial dans les milieux urbains et ruraux, tout en faisant ressortir les réseaux préférentiels de recrutement. Enfin, nous essayerons de voir si les modèles matrimoniaux et les changements socio-économiques ont modifié le mouvement saisonnier des mariages.

## **CHAPITRE I**

### **OBJECTIFS ET ÉTAT DES RECHERCHES**

Comme le laisse entendre le démographe français Alain Girard (1981), le mariage est en quelque sorte l'expression d'une société. Il est sensible aux bouleversements technologiques, socio-économiques et démographiques en plus d'être le reflet des us et coutumes (Segalen, 1972). En ce sens, l'étude des composantes du mariage permet de mieux comprendre les processus de transformations synchroniques et diachroniques des patrimoines social, culturel et génétique. Cette recherche a pour dessein d'apporter des éléments nouveaux dans la connaissance et la compréhension de la pratique du choix du conjoint.

Puisque tout mariage consiste par définition à unir deux individus, l'une des étapes préliminaires au mariage est de choisir un conjoint parmi un groupe de personnes nubiles que l'on nomme également « le marché matrimonial ». Or, le choix d'un conjoint ne répond pas seulement à des ordres fortuits ou probabilistes comme certains pourraient le croire, mais aussi et surtout à des éléments socialement déterminés. En l'occurrence, il est à la fois conditionné par les possibilités de rencontre et déterminé par des facteurs culturels, religieux, socio-professionnels et géographiques (Bouchard, 1994 ; Lebrun, 1975). À moins de se restreindre à des généralités, l'analyse de tous ces facteurs s'avère hors de proportion. En ce sens, nous limiterons l'essentiel de cette recherche empirique à la caractéristique spatiale du recrutement, considérant que celle-ci est la plus susceptible d'influencer le choix d'un conjoint (Vu Tien Khang et Sévin, 1977).

## 1.1 La période étudiée

Avant même d'aborder les objectifs poursuivis, il incombe de clarifier les raisons qui ont motivé le choix de la période à l'étude (1871 à 1930). À cet égard, la fin du 19<sup>ième</sup> siècle et le début du 20<sup>ième</sup> siècle correspondent à de grands changements tant sur le plan démographique que sur le plan socio-économique. Si bien que durant cette période, le Québec entre dans une phase de transition démographique en plus d'être simultanément soumis à de grands courants migratoires<sup>1</sup> vers les États-Unis. Signalons également que l'aube du 20<sup>ième</sup> siècle coïncide avec l'avènement d'avancées économiques (taylorisme, fordisme, keynésianisme) et technologiques modelant sous leurs effets plusieurs nouvelles techniques de travail (Coriat, 1979). Les industries, adoptant un modèle basé sur la production de masse, amènent la création de nouveaux métiers et de nouvelles professions.

L'arrivée du 20<sup>ième</sup> siècle coïncide également avec des transformations de l'économie rurale. Le monde agricole encore axé sur une production autarcique durant la première moitié du 19<sup>ième</sup> siècle se spécialise tranquillement en fonction du marché. Pour ce faire, les agriculteurs ont dû moderniser leurs équipements (mécanisation de l'agriculture) en cumulant pour la plupart des dettes malgré le peu de travailleurs qu'exigeait la nouvelle machinerie. Sous le poids des conjonctures économiques difficiles, certains d'entre eux ont quitté leur terre. Comme le dit si bien Denis Monière (1977 : 194) : « La crise de

---

<sup>1</sup> Ces deux éléments seront abordés plus en détails au chapitre 3.

1873-1879 amorce donc la prolétarianisation des cultivateurs québécois qui, dans de nombreux cas, sont forcés de vendre leurs terres. Ceux qui persévèrent, pour survivre, doivent se spécialiser ». Le recours au travail dans les usines devenait une avenue pour ceux et celles qui ne trouvaient plus dans le milieu agricole de quoi subvenir aux besoins familiaux. Dans ce parcours migratoire de la population agraire vers les grandes villes industrielles, on assiste à une croissance urbaine précipitée et à un déclin structurel de la société rurale (Monière, 1977).

Enfin, la modernisation des réseaux de communication ( routes, chemins de fer<sup>2</sup>, etc. ) visait à mettre en valeur les ressources régionales (industries du bois, des pêches, etc.) et à gonfler ou au mieux à maintenir le peuplement des régions périphériques. (Blanchard, 1935).

Par conséquent, ces phénomènes, interagissant l'un sur l'autre à des cycles divers, ont probablement entraîné des perturbations importantes dans les aires de recrutement matrimonial et dans le mouvement saisonnier des mariages durant cette période.

Une autre raison, d'ordre méthodologique cette fois, vient s'ajouter aux précédentes dans le choix de la période étudiée. Elle se traduit par la disponibilité des actes de mariage

---

<sup>2</sup> Le retard dans le développement du chemin de fer au Québec en 1867 (575 milles de voies ferrées contre 1393 milles en Ontario) peut expliquer le décalage du développement industriel et urbain par rapport à d'autres provinces (ibid, 1977).

sur support informatique. Sans l'informatisation des quelques 16 747 actes<sup>3</sup> de mariage que totalise le corpus des deux comtés à l'étude, il aurait été utopique de mener à terme une telle enquête, et ce, dans un délai raisonnable.

## 1.2 Objectifs de l'étude

L'objet principal de cette recherche vise à apporter des précisions sur les modèles matrimoniaux observés dans les comtés de Charlevoix et Rimouski. En identifiant les aires de recrutement matrimonial et en déterminant, s'il y a lieu, des réseaux préférentiels de recrutement des conjoints, nous serons en mesure de constater l'ouverture et le sentiment d'appartenance de ces deux populations. Gérard Bouchard (1988 : 143) souligne à ce propos « qu'il paraît évident que la distance de recrutement des conjoints éclaire le lien d'appartenance à une communauté [et que] les choix matrimoniaux peuvent témoigner d'une structure sociale et de ses mutations ». Ainsi les réseaux préférentiels de recrutement attestent à la fois de l'ouverture et de l'apparentement entre deux ou plusieurs milieux. Dans la plupart des cas, ce sont les foires et les marchés de vente communs qui favorisent l'immigration des conjoints et qui sont en quelque sorte à l'origine de réseaux (Vu Tien Khang et Sévin, 1977):

A l'opposé, les lieux retirés géographiquement où on retrouve peu d'échanges avec les étrangers sont sujets à constituer des populations homogènes qu'il est possible de définir

---

<sup>3</sup> Il s'agit ici du corpus de base.

en termes de communautés isolées. On peut s'attendre à retrouver au sein de ces communautés isolées une population à l'intérieur de laquelle les individus se marient entre eux (Bouchard et De Braekeleer, 1992, Sutter, 1968). Pierre Lamaison (1979 : 730) rapporte que « devant une telle pratique du mariage [endogame], on s'attend à rencontrer un nombre important de ménages consanguins ». Cependant, les raisons expliquant les mariages endogames et consanguins ne sont pas simplement le fruit d'un éloignement ou d'un rapprochement géographique. La dimension de la population et les degrés de parenté sont aussi des facteurs qui influencent substantiellement le type de mariage (Collard, 1988 ; Sutter, 1968). L'étude que nous présentons ne cherche pas à identifier les mariages consanguins. Elle permettra plutôt, par l'analyse des taux d'endogamie, d'identifier des milieux isolés susceptibles de rencontrer un taux élevé de consanguinité, ce qui pourrait ouvrir des pistes de recherche en génétique des populations (Jetté, 1991 ; Morrissette, 1991 ; Lebrun, 1975).

À l'aide des informations concernant les dates des mariages, nous effectuerons aussi une mesure du mouvement saisonnier de la nuptialité en comparant la situation des deux milieux (Rimouski et Charlevoix). L'analyse de l'évolution de cette distribution saisonnière des mariages permettra de vérifier l'existence de modèles spécifiques dans chacun des comtés. Nous chercherons à savoir si les unions de types exogames sont porteuses de nouvelles habitudes quant au choix de la saison du mariage.

Rappelons que le cas de Charlevoix a déjà été étudié par Marie-Josée Huot (1991), mais pour une période antérieure à 1871; de plus son analyse était basée sur des périodes décennales qui ne permettent pas de saisir les changements de façon précise. Le mouvement saisonnier des mariages de chaque milieu sera donc mesuré pour les soixante années à l'étude, soit la période de 1871 à 1930. Il sera intéressant de comparer l'évolution de ce mouvement avec celui de l'endogamie et de l'exogamie.

### **1.3 État des recherches**

Le mariage est une thématique qui a attisé la curiosité de plusieurs chercheurs dans des domaines très diversifiés. Parmi les chercheurs contemporains les plus connus, on pense à Pierre Bourdieu et Martine Segalen en anthropologie, à Albert Jacquard en génétique, à Pierre Goubert et Gérard Bouchard en histoire, à Alain Girard et Jacques Dupâquier en démographie et encore bien d'autres. La liste étant très longue, nous limiterons cette rétrospective aux recherches portant essentiellement sur le choix du conjoint pour certains territoires français et québécois.

#### **1.3.1 Les recherches en sol québécois**

Si les recherches sur le mariage en général abondent depuis les trente dernières années, les études sur les aires géographiques de recrutement matrimonial dans les régions

du Québec demeurent peu nombreuses et elles ne nous autorisent pas encore à dégager des modèles généraux quant au choix des conjoints.

Certaines enquêtes sur le recrutement matrimonial permettent tout de même de constater quelques archétypes communs. Précisons cependant qu'il peut s'avérer périlleux de comparer certains résultats entre eux puisque leurs significations sont fonction du découpage spatial<sup>4</sup>, de la physiographie<sup>5</sup> et de la densité démographique. La différenciation prépondérante de l'espace étudié nous invite donc à la prudence lorsque vient le temps de concevoir des rapprochements d'un milieu à un autre. A titre d'exemple, la France et le Québec revêtent des configurations spatiales<sup>6</sup> fort différentes. À ce sujet, l'énoncé de Mathieu et alii. (1981 : 8) nous permet d'en saisir tout le sens :

« le facteur distance ne peut jouer de la même façon et la cartographie des alliances matrimoniales diffère passablement de l'exemple français [...] le peuplement s'étire en long ruban linéaire sur les deux rives du Saint-Laurent. À raison d'un établissement tous les 180 mètres, le choix du conjoint se trouve confiné à une trentaine de familles dans la limite des cinq kilomètres ».

Plusieurs auteurs ont montré que le recrutement d'un conjoint a tendance à se manifester dans des zones limitrophes plutôt qu'éloignées. C'est ce qui se dégage notamment d'une étude effectuée par le géographe Joël Rouffignat (1984) sur le village de

---

<sup>4</sup> Plus le découpage spatial est petit, plus l'exogamie risque d'être importante, et vice versa.

<sup>5</sup> La physiographie d'une région se définit par « son sous-sol, son sol, sa végétation, son hydrographie et, surtout, son relief » (Giroux et Joyal, 1984 : 28).

<sup>6</sup> Nous entendons par configuration spatiale la physiographie du milieu et la dispersion de la population.

Saint-Jean-Port-Joli, où celui-ci note une endogamie villageoise qui varie de 50 p. cent à 75 p. cent au cours la période de 1778 à 1902. Cette proportion tend à diminuer jusqu'à 30 p. cent à partir du 20<sup>ième</sup> siècle. L'amélioration des moyens de communication serait en partie responsable de la hausse des mariages exogames et conséquemment de la diminution des mariages endogames.

En contrepartie, si on élargit l'espace de recrutement de telle sorte que les paroisses contiguës de Saint-Jean-Port-Joli soient incluses, l'endogamie se maintient à plus de 75 p. cent au 19<sup>ième</sup> siècle et à plus de 50 p. cent au siècle suivant. Donc, le choix d'un conjoint se restreint essentiellement à un environnement rapproché mais il tend à s'émanciper géographiquement dans les années les plus récentes. Ce même chercheur insiste également sur l'importance de la voie fluviale dans le transfert de conjoints. Puisque les réseaux routiers étaient périlleux avant le 19<sup>ième</sup> siècle et que le chemin de fer fut implanté seulement vers la deuxième moitié du 19<sup>ième</sup> siècle, il était plus aisé de se déplacer par goélette dans la plupart des régions de l'est du Québec (Blanchard, 1960). Ces échanges navals observés pour le village de Saint-Jean-Port-Joli se traduisent par des relations particulières avec entre autres le comté de Charlevoix (plus spécifiquement le village des Éboulements) mais très peu avec les comtés en aval du Fleuve Saint-Laurent, notamment celui de Rimouski.

Toutefois, l'amélioration des moyens de communication ne semble pas toujours infléchir le taux d'endogamie. Dans une étude de Chantal Collard (1988) sur le village de

Petite-Rivière-Saint-François situé dans la partie ouest de Charlevoix, l'endogamie atteint une proportion de 77 p. cent pour la période de 1900 à 1960 en dépit des moyens adéquats de communications.

Outre les moyens de communication qui jouent un rôle inégal d'un lieu à un autre, Mathieu et alii (1981 : 14) ont soulevé que « l'ancienneté du peuplement [...] la proximité ou l'éloignement du centre urbain [...] et le rythme de croissance » sont autant de facteurs qui interagissent sur l'endogamie. Aux facteurs ayant pour effet de perturber les stratégies de recrutement matrimonial, il faut ajouter le déséquilibre des sexes et les interdits catholiques se rapportant à la parenté (Bouchard, 1994; Bardet et Charbonneau, 1986; Segalen et Jacquard, 1971).

Dans son étude sur quatre paroisses du Gouvernement de Québec, Jacques Mathieu et son équipe (1981) nous révèlent que le nombre d'étrangers (exogamie) est moins élevé dans les paroisses les plus anciennes (Charlesbourg et Neuville). C'est à l'intérieur de ces deux paroisses qu'ils observent la plus forte cohésion sociale où l'endogamie est plus accrue que dans les paroisses plus récentes (Beaumont, Saint-Nicolas et Rivière-Ouelle). L'analyse des alliances matrimoniales qu'ils ont effectuée sur ces cinq paroisses entre les années 1700 et 1760 a révélé une forte exogamie (42 p. cent pour l'ensemble des paroisses) et ce sont les hommes qui dans la plupart des cas proviennent de l'extérieur. Ce fort taux de mariages exogames diminue à 25 p. cent dans la mesure où les frontières endogames sont repoussées à l'échelle de la région. Il est cependant probable que la proportion d'exogamie

soit plus élevée pour les mariages entre célibataires<sup>7</sup> puisque « l'endogamie géographique paraît plus forte dans les cas de remariage » (Gauvreau, 1989 : 83).

Entre 1837 et 1852, dans la région de Charlevoix cette fois, Louise Boilard (1991) constate un taux d'endogamie de 75 p. cent pour l'ensemble du comté. Elle observe que ce taux tend à être plus important dans les paroisses contenant des effectifs élevés (La Malbaie et Baie-Saint-Paul) et chez les insulaires de l'Île-aux-Coudres. Ces résultats semblent à certains égards rejoindre ceux observés dans la région du Saguenay.

Les analyses que Gérard Bouchard (1989) a effectuées sur la région et les micro-régions du Saguenay au cours de la période de 1842 à 1921, révèlent que la forte majorité des mariages pour l'ensemble de la région est de type endogame (60 p. cent); l'endogamie oscille entre 53 p. cent et 69 p. cent pour les huit micro-régions. En calculant les mariages endogames selon la taille des municipalités, Bouchard fait ressortir des différences importantes. Pour l'ensemble de la période de 1842 à 1921, les municipalités ayant des effectifs de moins de 500 habitants ont un taux d'endogamie deux fois moins élevé (32,9 p. cent) que les municipalités ayant des effectifs de 3 500 habitants et plus (67,2 p. cent). C'est donc dire que dans un marché matrimonial exigu, le manque de conjoints mariables astreint le recrutement à d'autres municipalités ou régions. Dans le cas des mariages exogames dont l'un des conjoints provient d'une autre municipalité circonscrite à l'intérieur des limites régionales, le mariage était le plus souvent célébré dans la paroisse où

---

<sup>7</sup> Dans l'analyse de Mathieu et alii., le calcul du taux d'exogamie inclut les remariages.

résidait la femme, conformément à une vieille coutume<sup>8</sup> remontant à la fin du 17<sup>ième</sup> siècle (Gouesse, 1976). En contrepartie, lorsqu'il s'agissait d'un mariage exogame dont l'un des conjoints provenait d'une autre région, il était plus fréquent de célébrer le mariage dans la paroisse où résidait l'homme au moment du mariage. Ainsi, « on note que les conjointes étaient plus souvent d'origine extra-régionale que les hommes » (Bouchard, 1989 : 152).

Lorsque l'auteur fait intervenir l'ancienneté de la municipalité comme variable, le taux d'endogamie a tendance à augmenter avec l'ancienneté de celle-ci tout comme l'indiquait Mathieu et alii (1981) pour les paroisses du Gouvernement de Québec. De façon générale, les itinéraires géographiques dans le choix d'un partenaire se réduisent à un circuit relativement restreint. Ce phénomène n'est pas singulier à ces régions québécoises puisque nous retrouvons des résultats similaires en France au cours des mêmes périodes.

### **1.3.2 Les recherches en sol français**

Dans une large enquête sur le choix du conjoint en France réalisée à partir d'un échantillon aléatoire du recensement de 1954, Alain Girard (1981) mesure la distance qui sépare les futurs époux selon quatre échelles spatiales. Il constate à l'instar des recherches québécoises que plus l'échelle est réduite moins l'endogamie est élevée. Les résultats qu'il obtient indiquent que « près de 6 sur 10 habitaient la même localité, 7 sur 10 le même

---

<sup>8</sup> Cette coutume s'inscrit comme une règle canonique (Codex, canon 1097,§2.) selon l'Ordre des Pères du Premier Concile Plénier de Québec, 1919 .

canton, 8 sur 10 le même arrondissement, et 9 sur 10 enfin ou presque le même département ou la même région » (ibid, 1981 : 58). En tenant compte de la profession du mari, il retrouve une plus grande pratique endogame chez les agriculteurs, ce qui laisse à penser que la pratique endogame dans les milieux ruraux de type agricole se maintient au-dessus de celle des milieux plus urbains. Il relève également une diminution de l'endogamie avec le temps, passant de 60 p. cent avant 1930 à 53 p. cent entre 1950 et 1959.

Ces résultats sont assimilables à ceux de Jean Sutter (1958) retrouvés dans une enquête sur le Loir-et-Cher (1870-1954) et au Finistère (1911-1953). À l'échelle des communes dans le Loir-et-Cher, l'endogamie n'atteint guère plus de 45 p. cent en 1870-1877 et diminue continuellement jusqu'à 30 p. cent en 1946-1954. Sutter fait une distinction entre les mariages consanguins et non consanguins où il observe un taux d'endogamie plus élevé d'environ 5 à 10 p. cent pour les mariages consanguins. Pour les communes du Finistère, l'évolution observée dans le Loir-et-Cher se reproduit. L'endogamie, qui est d'environ 42 p. cent en 1911-12, diminue considérablement à partir de la Seconde Guerre mondiale pour atteindre 24 p. cent en 1951.

En raffinant les aires du recrutement des conjoints par l'utilisation d'une estimation kilométrique (calculée à vol d'oiseau), Sutter constate dans le cas des mariages exogames (consanguins et non consanguins confondus) issus de deux communes du Loir-et-Cher que la distance moyenne séparant les deux conjoints est d'environ 9,8 kilomètres au cours la

période de 1870 à 1877, comparativement à 11 kilomètres dans une période plus récente (1946 à 1954). Même s'il ne fait pas état des écarts entre les distances extrêmes et du poids démographique des unions exogames, nous pouvons tout de même conclure que le recrutement se restreint à des communes rapprochées et converge vers une croissance de la distance qui sépare les époux avec le temps. Il a observé notamment que la distance de recrutement augmente et que les aires de recrutement se diversifient. Ce phénomène tend à agir de concert avec l'avènement des moyens modernes de communication. Notons ici qu'une évaluation à vol d'oiseau comporte certaines lacunes<sup>9</sup> qui peuvent biaiser l'observation. C'est pourquoi certains chercheurs préfèrent calculer la distance en temps<sup>10</sup>.

### 1.3.3 Consanguinité et endogamie

Puisqu'il était question de consanguinité et d'endogamie dans l'étude de Sutter, il convient de nuancer toute tentative de corrélations entre mariages consanguins et forte endogamie. À ce propos, Danille Gauvreau et alii. (1996) nous rappelle que la filiation entre endogamie et consanguinité ne coïncide pas nécessairement. À titre d'exemple, nous retrouvons dans la micro-région au nord du Lac-Saint-Jean une proportion de mariages endogames s'élevant à plus de 66 p. cent et une proportion de mariages consanguins dans la fourchette de 7 p. cent à 8,9 p. cent. Ce pourcentage de consanguinité est relativement faible puisqu'il atteint plus de 15 p. cent dans le Bas-Saguenay pour une même proportion

---

<sup>9</sup> L'omission des contraintes géographiques (montagnes, rivières, lacs) et des infrastructures (routes, ponts) en est un exemple.

<sup>10</sup> Durée du parcours d'un endroit à un autre.

d'endogamie (66 p. cent à 69 p. cent). Il peut alors s'avérer hasardeux d'associer consanguinité et endogamie même si dans la plupart des cas ces deux phénomènes isolés ont tendance à se manifester de façon concomitante.

#### **1.3.4 Synthèse des résultats de recherche**

L'exposé de ces quelques recherches effectuées sur le recrutement matrimonial nous permet de faire ressortir des caractéristiques communes. Comme il fallait s'y attendre, le choix d'un conjoint est circonscrit dans des limites géographiques relativement rapprochées. En règle générale, cette situation tend à s'estomper dans le temps mais pour certains lieux, l'endogamie demeure éminemment élevée même pour les périodes plus récentes.

L'influence des moyens de communication semble se manifester de manière un peu discordante d'un lieu à un autre, ce qui sous-tend qu'ils ne sont pas les seuls responsables de l'exogamie. Toutefois, dans la majeure partie des cas, les moyens de communication augmentent la mobilité et très souvent diminuent l'endogamie géographique comme c'est le cas au Saguenay (Bouchard, Gauvreau et St-Hilaire, 1989). Enfin, les paroisses plus anciennes et plus imposantes en effectifs ont tendance à conserver une endogamie plus élevée que dans les nouvelles paroisses où le marché matrimonial est exigü.

## 1.4 Hypothèses

À partir de ces considérations, nous pouvons nous interroger sur l'évolution de l'endogamie dans les comtés de Charlevoix et Rimouski. Ayant tous deux bénéficié d'un développement dans le domaine du transport (route, chemin de fer, port, etc.), il est concevable de croire que l'éclatement des communautés isolées se soit accentué avec le temps. Or, ce phénomène ne devrait pas être uniforme pour toutes les paroisses. Celles ayant une forte densité démographique devraient conserver une endogamie plus élevée que celle des petites paroisses. En dépit du flux plus abondant d'étrangers, les grandes paroisses offrent un marché matrimonial plus élargi que dans les paroisses réduites en effectifs. Comme l'a démontré Gérard Bouchard (1989) pour le Saguenay, les municipalités les plus importantes en nombre ont tendance à conserver une autonomie quant au recrutement des conjoints, ce qui a pour conséquence de tempérer le modèle exogame. Les disparités des taux d'endogamie entre les paroisses peuvent également trouver des explications dans le facteur distance. Les paroisses retirées géographiquement ont pu conserver à travers le temps une endogamie excessivement élevée, tel qu'il a été observé dans certains villages des Pyrénées (Bouchouata, 1994).

De plus, on devrait s'attendre à retrouver une exogamie plus accentuée à l'échelle paroissiale puisque que les mouvements intra-régionaux sont toujours plus intenses que ceux extra-régionaux. La modernisation des moyens de communication et l'émergence de

l'urbanisation industrielle ne sont certainement pas étrangers à cette mobilité interne. Il est fort probable qu'il en soit de même pour le comté de Rimouski.

Signalons aussi que les comtés de Charlevoix et Rimouski se caractérisent davantage par des vagues d'émigration que d'immigration au cours de la période de 1871 à 1930, contrairement au Saguenay qui attire encore les étrangers à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle. La proportion d'unions endogames pour les comtés à l'étude devrait alors être plus accrue qu'au Saguenay.

Enfin, l'apport des conjoints étrangers risque d'être plus important dans le comté de Rimouski que dans celui de Charlevoix puisque ce dernier connaît une stagnation démographique relativement précoce. De plus, la position géographique de Rimouski est favorable aux échanges d'effectifs (flux et reflux migratoire) avec les États de la Nouvelle-Angleterre.

Quant aux mouvements saisonniers des mariages, l'impact qu'a pu avoir la modernisation des techniques agricoles et les nouveaux types de profession émanant de l'industrialisation ont pu transformer le cycle des mariages en faveur des mois estivaux. Marie-Josée Huot (1991) retrouve peu de mariages durant les mois de l'été et des sommets importants durant les mois d'octobre, de novembre et de janvier. Ce phénomène qui a été observé dans un milieu rural s'expliquerait par le peu de temps libre que laissent les travaux agricoles durant la saison estivale contrairement aux autres types de professions (Dumas et

Péron, 1992; Huot, 1991). Or, on retrouve davantage de professions libérales reliées aux commerces et aux industries dans le comté de Rimouski, comparativement à celui de Charlevoix. Tout laisse à penser que les saisons prépondérantes aux mariages ne sont pas les mêmes pour les deux comtés. En revanche, l'influence des contraintes religieuses<sup>11</sup> sur le choix de la saison du mariage devrait être présente dans les deux comtés.

---

<sup>11</sup> Les « temps clos », l'avent (du 26 novembre au 6 janvier), le carême (du début février à la fin mars, dates variables), le mois lémurien ou des morts (mai) et le mois de la Vierge (août), (Bourgeois, 1946).

## **CHAPITRE II**

### **MÉTHODOLOGIE**

Le chapitre précédent avait pour objectif de situer le cadre de la recherche. Dans l'ordre des choses, il convient d'aborder dans ce chapitre l'appareil méthodologique. Afin d'atténuer les quiproquos que peuvent soulever des concepts aux sens trop souvent arbitraires ou amphibologiques selon leur utilisation, nous débuterons ce chapitre par la définition de quelques repères conceptuels et leur application. Par la suite, nous exposerons les sources et la démarche opératoire. Enfin, les limites et les biais seront décrits au besoin.

## **2.1 Les concepts**

L'examen des concepts utilisés s'impose dans la mesure où leur caractère sémantique peut être interprété de maintes façons et revêtir un sens ambigu selon l'échelle territoriale et le contexte dans lequel ils s'inscrivent. C'est notamment le cas de l'endogamie et de l'exogamie, deux termes aux définitions diamétralement opposées. À titre d'exemple, il est possible de traiter les modèles endogame et exogame en fonction du statut socioprofessionnel<sup>12</sup>, du groupe ethnique, de la religion pratiquée ou de la langue utilisée<sup>13</sup>. Comme il était mentionné dans les objectifs, nous nous référons ici à la dimension géographique. À cet effet, l'endogamie et l'exogamie seront mesurées en fonction du lieu de résidence des deux conjoints au moment du mariage.

---

<sup>12</sup> Aussi appelé homogamie et hétérogamie socioprofessionnelles ( Ségalen et Jacquard, 1971).

<sup>13</sup> Homogamie et hétérogamie linguistiques (Tremblay, 1988).

### **2.1.1 Le cadre spatial : comté et unité résidentielle de base**

Telles que définies, l'endogamie et l'exogamie font référence à une échelle spatiale pouvant recouvrir une étendue territoriale variée. Or, l'intérêt d'étudier les aires géographiques de recrutement trouve tout son sens dans un découpage spatial adéquat, ni trop vaste, ni trop exigü. En ce sens, il convient de déterminer des échelles qui revêtent un intérêt par rapport aux objectifs poursuivis. Les choix de l'échelle de comté et de celle des unités résidentielles de base nous apparaissent tout à fait justifiables.

La notion de comté se réfère à une division de recensement et elle est partagée en subdivisions correspondant aux municipalités, lesquelles peuvent être de ville, de village, de paroisse, de canton ou sans désignation. L'avantage de cette échelle est de pouvoir élargir notre analyse en se prévalant des informations agrégées contenues dans les recensements canadiens. Cependant, le comté est un découpage spatial qui a comme inconvénient de refléter imparfaitement la configuration géographique (montagnes, lacs rivières, etc) d'un territoire (Mathieu et alii, 1981). Le choix de cette échelle a tout de même une importance considérable puisqu'elle circonscrit dans ses limites des micro-territoires (unités résidentielles de base) pouvant faire l'objet de multiples comparaisons à l'intérieur d'une structure identitaire commune (le comté).

L'unité résidentielle de base (URB) constitue notre deuxième échelle d'analyse. Cette échelle comprend une plus petite étendue de territoire que la précédente puisqu'elle

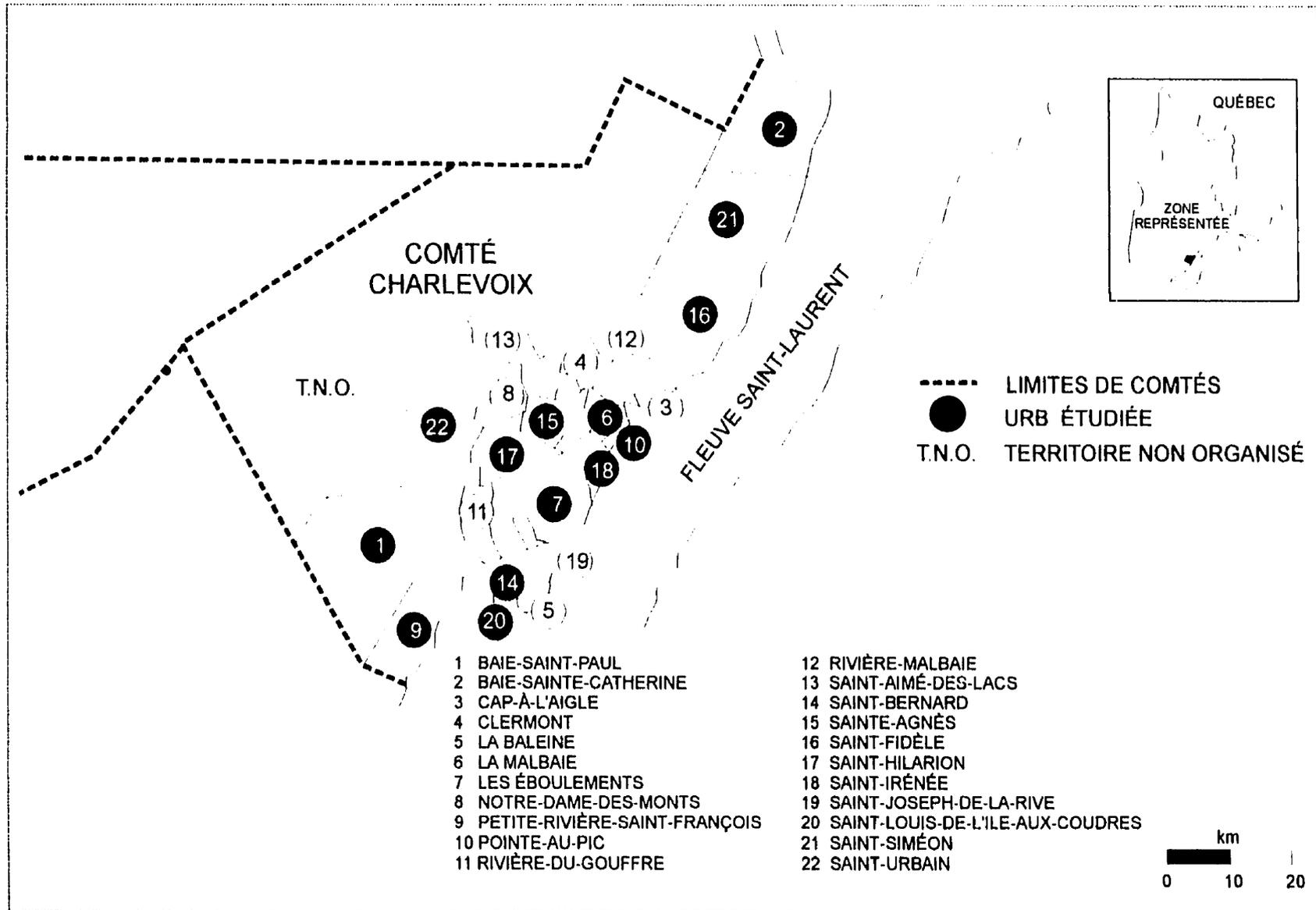
est incluse dans les limites de comté. Tout comme pour l'échelle de comté, certains recensements nous permettent d'ajouter des informations démographiques et socio-économiques se rattachant à un grand nombre d'unités résidentielles de base.

L'appellation, unité résidentielle de base, se présentant également sous le sigle URB, est le fruit de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations et « correspond aux territoires des municipalités actuelles ou à des amalgames d'unités spatiales de nature diverse (municipalités, cantons, paroisses et lieux-dits) » (St-Hilaire, 1996 : 57). Pour les comtés de Charlevoix et de Rimouski, les URB correspondent dans la majorité des cas aux limites des municipalités. On compte respectivement 22 URB pour le comté de Charlevoix (cf. carte 2.1), dont 13 sont à l'étude. Pour le comté de Rimouski (cf. carte 2.2), on dénombre 28 URB, dont 17 font partie de l'étude<sup>14</sup>. Les URB exclues sont celles dont le registre s'est ouvert après la période couverte dans cette recherche (après 1930). Ainsi, l'analyse de la dichotomie endogamie/exogamie s'inscrit à l'intérieur des échelles de comté et de l'unité résidentielle de base. Cette description nous amène à différencier les typologies matrimoniales que l'on peut observer à l'intérieur des échelles du comté et de l'unité résidentielle de base.

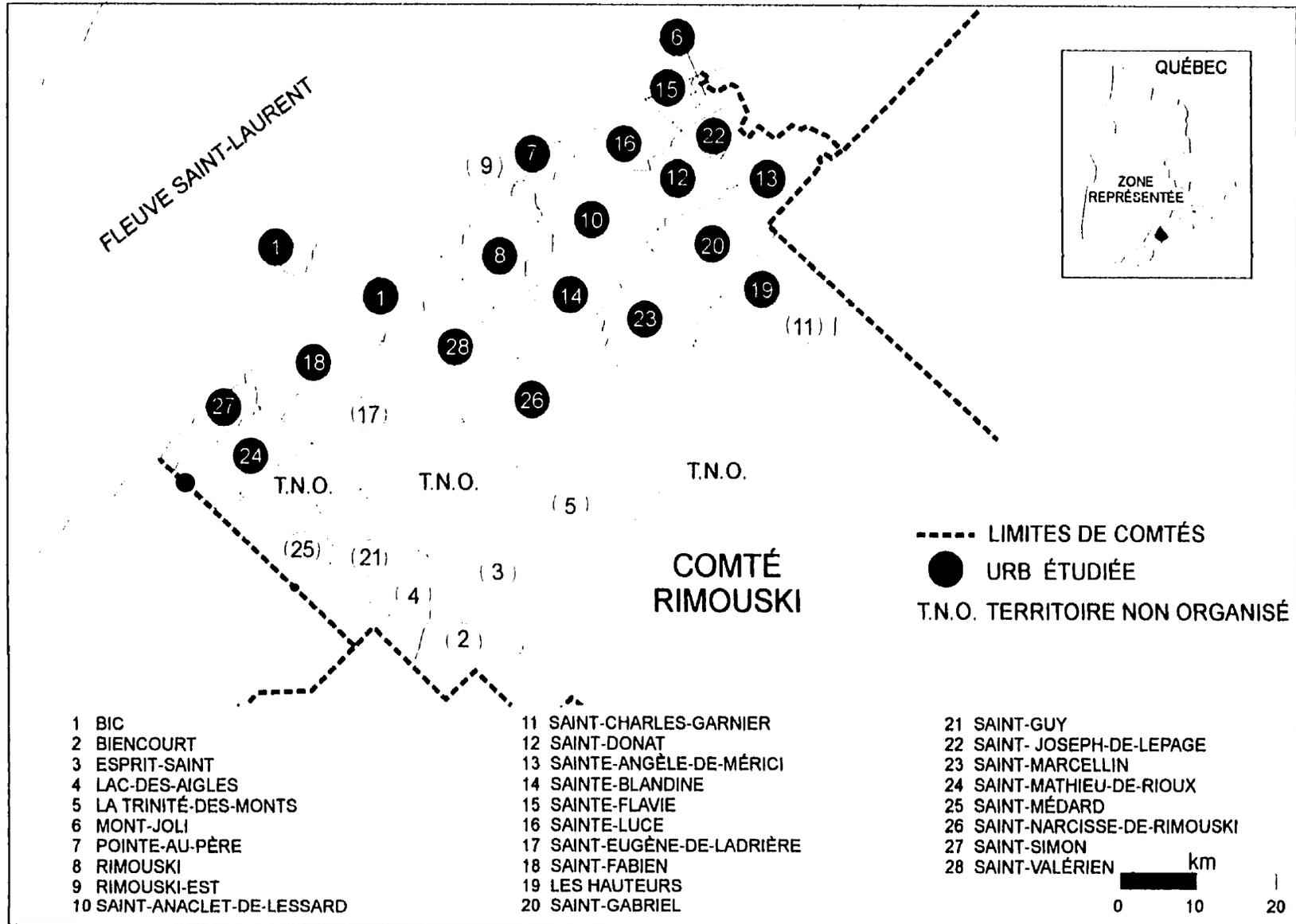
---

<sup>14</sup> Les URB de Mont-Joli, Saint-Joseph et Sainte-Flavie ont été regroupées puisque lors de la saisie des actes de mariage, ces trois lieux constituaient une seule URB étant donné leur proximité.

Carte 2.1  
URB DU COMTÉ DE CHARLEVOIX



Carte 2.2  
URB DU COMTÉ DE RIMOUSKI



### 2.1.2 Les typologies matrimoniales

On distingue cinq types d'union dont un fait référence à l'endogamie et quatre à l'exogamie. Selon Bouchard et De Braekeleer (1992 : 168), les mariages endogames englobent « des unions au sein desquelles les deux partenaires proviennent de la même population ». Dans le cas de notre étude, il convient de préciser que la provenance des partenaires se réfère au lieu de résidence de chacun des conjoints au moment du mariage. Cette nuance s'impose puisque que les époux peuvent aussi bien être natifs d'une autre région que celle de Charlevoix par exemple, mais y demeurer au moment du mariage. Ce type d'union sera considéré comme endogame puisque nous avons comme point d'ancrage le lieu de résidence au moment où convolent les deux conjoints. Plus précisément, pour qu'un mariage soit répertorié comme endogame il faut nécessairement que les deux conjoints résident dans la paroisse où a lieu la célébration du mariage. Son expression symbolique<sup>15</sup> est «AAA» (cf. tableau 2.1). Conséquemment, on entend par mariage exogame une union dont l'un ou les deux conjoints ne résident pas dans le lieu de la célébration du mariage. Nous distinguons quatre types de mariages exogames que nous définirons à l'aide de terminologies empruntées au domaine de l'anthropologie.

---

<sup>15</sup> L'expression symbolique vise à faciliter la lecture des tableaux analytiques. Elle a été utilisée notamment par Tremblay, Heyer et Saint-Hilaire (1997). Les trois lettres correspondent respectivement au lieu du mariage, au lieu de résidence de l'époux et au lieu de résidence de l'épouse.

La premier type de mariage exogame est virilocal<sup>16</sup>. Cette appellation typologique signifie que la célébration du mariage a lieu dans la paroisse où réside l'époux. Elle est exprimée sous la forme «AAB». En revanche, lorsqu'un mariage est célébré dans la paroisse où réside l'épouse, on le qualifie d'uxorilocal<sup>17</sup> et son expression analytique est «ABA».

Tableau 2.1

## Cinq typologies matrimoniales

<i>Types</i>	<i>Expression analytique</i>
Endogame	A <sup>(1)</sup> A <sup>(2)</sup> A <sup>(3)</sup>
Exogame virilocal <sup>(4)</sup>	A A B
Exogame uxorilocal <sup>(5)</sup>	A B A
Exogame néo-local	B A A
Exogame néo-local distinct	A B C

- (1) Lieu du mariage.  
 (2) Lieu de résidence de l'époux.  
 (3) Lieu de résidence de l'épouse.  
 (4) Certains auteurs utilise le synonyme « patrilocal ».  
 (5) Certains auteurs utilise le synonyme « matrilocal ».

Dans les mariages exogames, le type uxorilocal est le plus fréquemment rencontré puisqu'il était de coutume de célébrer le mariage dans la paroisse de l'épouse et que cette coutume faisait l'objet d'une recommandation ecclésiastique.

Les deux autres typologies utilisées dans notre enquête sont plutôt marginales. Le type néolocal<sup>18</sup> (BAA) fait référence à un mariage où les deux époux ont un lieu de

<sup>16</sup> Virilocal : viri- du latin *vir* désignant un « époux, mari » et -local du latin *localis*, *locus* désignant un « lieu » (Gaffiot, 1936).

<sup>17</sup> Uxorilocal : uxori- du latin *uxor* désignant une « épouse » (ibid).

<sup>18</sup> Néolocal : néo- du grec *neos* signifiant « nouveau » (Gaffiot, 1936)

résidence identique, mais différent du lieu du mariage. Ce type de mariage peut parfois apparaître lorsqu'une paroisse est desservie par une autre, ou encore parce que le curé de la paroisse ne peut célébrer le mariage dans la paroisse des deux conjoints pour divers motifs. La migration pourrait aussi expliquer les unions de type néolocal. Le dernier type, néolocal distinct (ABC), signifie que les lieux de résidence de chacun des conjoints et le lieu du mariage sont tous les trois distincts l'un de l'autre. Nous avons cru important de conserver dans notre analyse ces deux typologies en dépit de leurs fréquence épisodique. Il a été observé en France au cours des décennies 1970 et 1980, que le type uxorilocal tend à s'affaiblir au profit des mariages néolocaux (Bozon, 1992). Il en est peut-être autrement au Québec pour la période qui nous intéresse. Quoi qu'il en soit, l'examen de ces deux types pourra nous éclairer à ce propos.

L'analyse de l'endogamie et de l'exogamie matrimoniales selon ces cinq typologies permettra d'observer le caractère traditionnel, conformiste ou déritualisé du mariage (ibid, 1992).

### 2.1.3 Mobilité intergénérationnelle

Afin de vérifier la possibilité d'attribuer le lieu de résidence des parents au lieu de résidence inconnu de certains conjoints, nous avons comparé les lieux de résidence des conjoints à ceux de leurs parents. Quinze situations possibles furent considérées. Nous ne leur avons pas attribué de noms, mais il convient tout de même de les présenter (cf. tableau 2.2).

Tableau 2.2

Quinze typologies matrimoniales selon la résidence des conjoints et du père des conjoints

No	RH <sup>(1)</sup>	RF <sup>(2)</sup>	RPH <sup>(3)</sup>	RPF <sup>(4)</sup>	No	RH	RF	RPH	RPF
1	A	A	A	A	9	A	A	B	C
2	A	A	A	B	10	A	B	A	C
3	A	A	B	A	11	B	A	A	C
4	A	B	A	A	12	A	B	C	A
5	B	A	A	A	13	B	A	C	A
6	A	A	B	B	14	B	C	A	A
7	A	B	A	B	15	A	B	C	D
8	A	B	B	A					

(1) Lieu de résidence de l'homme (époux).

(2) Lieu de résidence de la femme (épouse).

(3) Lieu de résidence du père de l'homme.

(4) Lieu de résidence du père de la femme.

Le choix de conserver le lieu de résidence du père plutôt que celui de la mère est tout à fait arbitraire et ne vise qu'à restreindre le nombre de situations possibles<sup>19</sup>. Pour un conjoint donné, il appert que dans plus de 97 p. cent des cas le lieu de résidence du père est

<sup>19</sup> Ces typologies se retrouvent aussi dans les travaux de Tremblay, Heyer et Saint-Hilaire (1997).

identique à celui de la mère, pour les comtés de Charlevoix et de Rimouski (cf. tableau 2.3).

Tableau 2.3

Correspondance des lieux de résidence du père et de la mère pour les comtés de Charlevoix et Rimouski

	Charlevoix		Rimouski	
	N. A.	%	N. A.	%
RPH <sup>(1)</sup> = RMH <sup>(2)</sup>	3100	97,54	2852	99,10
RPF <sup>(3)</sup> = RMF <sup>(4)</sup>	3098	97,48	2862	99,44
Total des mariages <sup>(5)</sup>	3178		2878	

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu de résidence du père de l'homme (époux).
- (2) Lieu de résidence de la mère de l'homme (époux).
- (3) Lieu de résidence du père de la femme (épouse).
- (4) Lieu de résidence de la mère de la femme (épouse).
- (5) Mariages entre deux célibataires dont les lieux de résidence de ces derniers et de leurs parents sont connus.

#### 2.1.4 Milieu rural et milieu urbain

Dans le but de comparer les typologies matrimoniales selon le type de milieu, nous devons apporter quelques éclaircissements sur les vocables rural et urbain. Dans les recensements canadiens de 1852 à 1921, on considérait comme urbaine toute personne vivant dans une cité, ville ou village, peu importe l'importance des effectifs. Le reste de la population qui n'était pas circonscrite dans ces limites était considérée comme rurale. Ce n'est qu'à partir du recensement de 1931 qu'on a amélioré la technique de classification « étant donné qu'une cité provinciale de 25 000 habitants peut s'apparenter davantage à la

société rurale qu'à la société urbaine et qu'une plus petite agglomération peut plutôt faire partie du monde urbain » (Carle C. Zimmerman, dans Recensement du Canada de 1931, vol. VII : 504).

En prenant en considération l'incorporation du milieu, les effectifs et le type de profession dominant, le recensement canadien de 1931 reflète beaucoup plus adéquatement la réalité socio-économique. Toutefois, l'incorporation comme indicateur de différenciation territoriale semble poser quelques problèmes puisque l'émission de chartes d'incorporation n'est pas homogène d'un territoire à un autre (Ibid, 1931).

Dans la majorité des études, seulement deux facteurs sont utilisés pour distinguer le milieu rural du milieu urbain; d'abord la taille des effectifs, variant selon le cas de 1 000 à 5 000 individus ou plus pour désigner un milieu urbain, ensuite le type de profession pratiqué par l'ensemble des chefs de ménage (professions agricoles et non agricoles). Dans son étude sur le peuplement et la dynamique migratoire au Saguenay, Marc St-Hilaire (1996) considère comme rural tout milieu ayant moins de 2 500 habitants et dont plus de 50 p. cent des chefs de famille s'adonnent à l'agriculture. En prenant en considération à la fois la taille des effectifs et la structure professionnelle, la représentation du type d'habitat (rural ou urbain) est beaucoup plus conforme à la réalité. Or, notre corpus de données ne nous permet pas de considérer de façon appréciable le statut professionnel, l'omission de ce paramètre étant trop fréquente. En ce sens, nous ne départagerons les deux milieux que sur une base démographique (taille des effectifs), étant conscient que cette base unidimensionnelle présente des limites. Afin d'éliminer les problèmes engendrés par les

fluctuations démographiques des URB, nous utiliserons un seuil moyen de 2 000 individus pour l'ensemble de la période. Compte tenu que la période de 1871 à 1930 en est une de croissance pour les comtés de Charlevoix et de Rimouski, le seuil moyen de 2 000 individus reflète adéquatement les limites pouvant départager les structures urbaine et rurale.

## **2.2 Les sources**

Les recensements canadiens de 1871 à 1931 et le fichier de population BALSAC de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations constituent nos deux sources d'usage. C'est à partir de l'information agrégée des recensements que nous avons pu apporter des statistiques de base sur les populations à l'étude, utilisées à des fins descriptives. Bien que les recensements soient fiables, ils comportent certaines faiblesses que nous signalerons sommairement.

### **2.2.1 Les recensements canadiens**

L'une des faiblesses concerne les dates irrégulières de recensement (cf. tableau 2.4) qui faussent légèrement le calcul d'indices démographiques utilisant la population moyenne au 1<sup>er</sup> juillet. En dépit de ce décalage, les indices supputés ne devraient pas être empreints d'erreurs significatives puisque les recensements des mois d'avril et juin donnent tout de même une bonne approximation de la population moyenne (Pouyez, Lavoie et alii, 1983).

Tableau 2.4

## Dates officielles des recensements de 1871 à 1931

<u>Année</u>	<u>Jour et mois</u>	<u>Année</u>	<u>Jour et mois</u>
1871	2 avril	1911	1 juin
1881	4 avril	1921	1 juin
1891	6 avril	1931	1 juin
1901	1 avril		

Source : Christian Pouyez, Yolande Lavoie et alii (1983 : 23).

Il faut noter aussi que les recensements canadiens fournissent peu d'informations sur les fluctuations et les mouvements (naissances, décès, migrations) d'une population entre deux recensements<sup>20</sup>. Les recensements de 1852 à 1901 contenaient certaines questions sur les événements démographiques survenus au cours de l'année précédant la date du recensement, mais ces données comportent plusieurs lacunes (Pouyez, Lavoie et alii, 1983 : 24).

Signalons enfin que les omissions ou les mécomptes dans le dénombrement (absence du domicile habituel), les doubles comptes (migration saisonnière reliée au travail) par inadvertance, les erreurs de transcription effectuées par les recenseurs ou lors de l'impression sont autant de facteurs qui ont pu s'immiscer dans les tableaux finaux des recensements. Bien qu'une partie de ces manquements ont fait l'objet de vérifications et de corrections grâce à des méthodes développées à cet effet<sup>21</sup>, il est important de signaler que

<sup>20</sup> Les recensements qui sont effectués pour la période de 1871 à 1931 sont tous décennaux.

<sup>21</sup> Voir Pouyez, Lavoie et alii (1983) et le volume VII (monographie) du recensement de 1931 pour plus de détails.

les recensements ne sont pas exempts d'erreurs ou d'inexactitudes selon le cas. Nous nous restreindrons à ces quelques critiques de cette source secondaire, préférant mettre un peu plus d'accent sur notre principale source.

### **2.2.2 Le fichier de population BALSAC**

Les données ayant permis l'analyse des typologies matrimoniales et des mouvements saisonniers des mariages ont été tirées du fichier de population BALSAC. Ce fichier informatique a été élaboré par l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations (IREP) et constitue par ailleurs notre principale source d'exploitation. Le fichier BALSAC a été à la base de plusieurs recherches en démographie, sociologie, histoire et en génétique des populations, notamment dans la région du Saguenay. Sa fidélité et sa validité ont été étroitement éprouvées par leurs concepteurs<sup>22</sup> et leurs utilisateurs. Cette base de données a été construite à partir d'actes de baptême, mariage et sépulture. Son utilisation comporte un gros avantage puisqu'elle permet l'analyse systématique de données sur micro-ordinateur à partir de plusieurs logiciels de base de données relationnelles. Notre corpus, tiré de ce fichier, comporte des informations provenant des actes de mariage dont les caractéristiques apparaissent aux tableaux 2.5 (Charlevoix) et 2.6 (Rimouski).

---

<sup>22</sup> Pour plus de détails sur le fichier BALSAC, voir Gérard Bouchard et alii (1991) et Casgrain et alii (1991).

À la base, le nombre d'actes de mariage<sup>23</sup> ayant été extraits de ce fichier source est de 9306 pour le comté de Charlevoix et de 7441 pour le comté de Rimouski.

Tableau 2.5

**Caractéristiques des actes de mariages pour les URB de Charlevoix**

<i>Nom</i>	<i>Ouv. <sup>(1)</sup></i>	<i>Période relevée</i>	<i>N<sup>bre</sup> d'actes</i>
Baie-Saint-Paul <sup>(2)</sup>	1681	1871-1930	1 798
Baie-Sainte-Catherine	1901	1901-1930	87
La Malbaie	1774	1871-1930	1 909
Les Éboulements	1736	1871-1930	1 075
Petite-Riv.-Saint-François	1734	1871-1930	401
Pointe-au-Pic	1911	1911-1930	119
Saint-Bernard	1929	1929-1930	5
Sainte-Agnès	1833	1871-1930	787
Saint-Fidèle	1855	1871-1930	495
Saint-Hilarion	1864	1871-1930	530
Saint-Irénée	1843	1871-1930	596
Saint-Louis	1741	1871-1930	409
Saint-Siméon	1874	1874-1930	529
Saint-Urbain	1827	1871-1930	566
<b>Total</b>	-	<b>1871-1930</b>	<b>9 306</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

(1) Ouverture des registres paroissiaux.

(2) Saint-Placide a été annexée à Baie-Saint-Paul.

Dans le cas des URB de Rimouski, le relevé des mariages n'est cependant pas exhaustif. Pour certaines URB, les actes de mariage n'avaient pas tous été dépouillés et

<sup>23</sup> Mariages catholiques.

Tableau 2.6

**Caractéristiques des actes de mariages pour les URB de Rimouski**

<b>Nom</b>	<b>Ouv. <sup>(2)</sup></b>	<b>Période relevée</b>	<b>N<sup>bre</sup> d'actes</b>
Bic	1850	1871-1930	912
Mont-Joli <sup>(1)</sup>	1889	1900-1930	
Sainte-Flavie <sup>(1)</sup>	1850	1871-1900	964 <sup>(3)</sup>
Saint-Joseph <sup>(1)</sup>	1873	1874-1900	
Pointe-au-Père	1882	1882-1930	147
Rimouski	1701	1871-1930	1 778
Saint-Anaclet	1859	1871-1930	622
Saint-Donat <sup>(1)</sup>	1869	1871-1913	252
Sainte-Angèle <sup>(1)</sup>	1868	1871-1929	648
Sainte-Blandine	1878	1878-1930	428
Sainte-Luce	1842	1871-1930	534
Saint-Fabien <sup>(1)</sup>	1848	1871-1900	366
Les Hauteurs	1918	1918-1930	94
Saint-Gabriel <sup>(1)</sup>	1873	1895-1909	167
Saint-Marcellin	1919	1919-1930	22
Saint-Mathieu <sup>(1)</sup>	1866	1871-1900	172
Saint-Narcisse	1919	1919-1930	27
Saint-Simon <sup>(1)</sup>	1836	1871-1900	239
Saint-Valérien <sup>(1)</sup>	1885	1885-1900	69
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>1871-1930</b>	<b>7 441</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Relevé de mariage incomplet pour ces paroisses.  
 (2) Ouverture des registres paroissiaux.  
 (3) Comprend les paroisses de Sainte-Flavie et de Saint-Joseph.

relevés sur fichier informatique au moment d'effectuer cette recherche. Il en résulte que le relevé des mariages pour huit<sup>24</sup> unités résidentielles de base sur 17 est incomplet. On estime

<sup>24</sup> Celles de Mont-Joli, Sainte-Flavie et Saint-Joseph étant comptées pour une URB.

à 6 391 le nombre de mariages<sup>25</sup> manquant pour la période de 1870 à 1929 (Larouche et Bergeron, 1997).

### 2.3 Les instruments d'analyse

Toutes les requêtes<sup>26</sup> et les analyses ont été exécutées à l'aide de micro-ordinateurs. D'une part, les requêtes ont été réalisées à partir de deux logiciels de base de données relationnelles, Dbase et le langage SQL (*Structure Query Language*) d'Access. D'autre part, les tableaux analytiques ont été produits à partir du chiffrier électronique Excel et du logiciel d'analyse Lexis Contour Maps. Enfin, la cartographie a été conçue avec le logiciel Atlas Pro. Les cartes délimitant les URB ont été numérisées à partir de fonds de carte de quelques-unes des MRC du Québec. Les fonds de carte des comtés du Québec proviennent de fichiers cartographiques de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations. Afin de répondre à certains critères, des cartes ont fait l'objet de retouches à l'aide du logiciel Corel Draw.

---

<sup>25</sup> En considérant que 99 p. cent des mariages unissent deux catholiques.

<sup>26</sup> Environ 300 requêtes (sélection, jointure, compilation, validation) ont été exécutées.

## **2.4 Le traitement des données**

Plusieurs étapes de traitement ont été nécessaires afin d'être en mesure d'analyser les données que contiennent les 9306 mariages de Charlevoix et les 7441 mariages de Rimouski. La description qui suit permettra d'en rendre compte.

### **2.4.1 Uniformisation des données**

Les données de base de Charlevoix et de Rimouski n'étant pas uniformes pour l'analyse, l'étape préliminaire consistait à standardiser les lieux de résidence selon la liste des codes URB<sup>27</sup>. Il s'agissait ici d'attribuer le code URB correspondant au toponyme désigné dans l'acte pour les cinq lieux suivants : lieu du mariage, lieu de résidence de chacun des deux conjoints et des parents de chacun d'entre eux. L'attribution d'un code (numérique) aux différents lieux (chaîne de caractères) a pour but de faciliter la manipulation informatique des données. Dans la grande majorité des cas, cette étape a pu être réalisée de façon systématique (logiciel Access). Toutefois, un certain nombre d'attributions a dû être fait manuellement, dans les cas où l'officiant indiquait comme lieu de résidence « cette paroisse<sup>28</sup> » à défaut d'écrire le toponyme correspondant au lieu du mariage.

---

<sup>27</sup> Pour plus de détails, voir Bouchard et alii (1997).

<sup>28</sup> Signifie que la personne réside dans la paroisse où a lieu la célébration du mariage.

## 2.4.2 Le contenu des actes

Les renseignements que renferment les actes de mariages n'étant pas toujours pertinents et trop souvent irréguliers, la seconde étape visait à épurer les données en éliminant les informations que nous considérons superfétatoires. Celles que nous avons retenues pour chacun des actes sont au nombre de onze:

1. Numéro de l'acte
2. Date de l'événement
3. Lieu du mariage
4. Lieu de résidence de l'époux
5. Lieu de résidence du père de l'époux
6. Lieu de résidence de la mère de l'époux
7. État matrimonial de l'époux (célibataire, veuf, séparé, divorcé, etc.)
8. Lieu de résidence de l'épouse
9. Lieu de résidence du père de l'épouse
10. Lieu de résidence de la mère de l'épouse
11. État matrimonial de l'épouse

Par souci de confidentialité, aucune donnée nominative n'a été retenue. Notre corpus (dénominalisé) a été approuvé par le Comité Institutionnel de Déontologie de la Recherche (CIDRE). Il est en tout point conforme aux exigences éthiques et déontologiques de l'Université du Québec à Chicoutimi et de l'Institut interuniversitaire de recherches sur les populations.

### 2.4.3 Absence de lieu de résidence

La troisième étape avait pour objectif de retrancher tous les mariages pour lesquels le lieu de résidence de l'un ou des deux conjoints était inconnu<sup>29</sup>. Suite à cet exercice, nous retrouvons 4161 mariages pour le comté de Charlevoix et 3947 pour Rimouski (cf. tableau 2.7). C'est donc dire que dans plus de 55 p. cent des cas, le lieu de résidence d'au moins un conjoint est inconnu dans Charlevoix, contre 47 p. cent dans Rimouski et comparativement à seulement 12 p. cent au Saguenay entre 1840 et 1960 (St-Hilaire, 1996). Si on s'en tient aux mariages unissant deux célibataires, le corpus se réduit à 3602 mariages pour Charlevoix et à 3270 mariages pour Rimouski. Le nombre relativement élevé de lieux de résidence inconnus dans les actes de mariages de Charlevoix et de Rimouski nous a amené à effectuer quelques vérifications. À partir d'une évaluation de la fréquence des « inconnus » parmi les actes de Charlevoix du fichier BALSAC de l'IREP, il appert que durant la période de 1871 à 1930, la mention du lieu de résidence est beaucoup moins présente que durant toute autre période. Les facteurs pouvant expliquer l'omission du lieu de résidence des conjoints dans les actes de mariage sont difficilement explicables, d'autant plus qu'il est écrit dans le Rituel Romain de 1874 pour la province ecclésiastique de Québec (Ordre et approbation de NN. SS., 1874) que le domicile des époux doit être énoncé. On peut toutefois avancer à titre hypothétique, que l'officiant se contentait d'inscrire le domicile des parents lorsqu'il était le même que celui des conjoints respectifs,

---

<sup>29</sup> Le terme « inconnu » est employé lorsqu'un lieu de résidence n'est pas mentionné dans l'acte.

Tableau 2.7

Répartition des lieux de résidence inconnus et connus selon l'état matrimonial des conjoints, dans les comtés de Charlevoix et Rimouski

<b>Charlevoix</b>		<b>CE - CE <sup>(1)</sup></b>		<b>CE - VE <sup>(2)</sup></b>		<b>VE - CE <sup>(3)</sup></b>		<b>VE - VE <sup>(4)</sup></b>		<b>AUTRES <sup>(5)</sup></b>		<b>TOTAL</b>	
<b>RH <sup>(6)</sup></b>	<b>RF <sup>(7)</sup></b>	<b>N.A.</b>	<b>% <sup>(10)</sup></b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>
C <sup>(8)</sup>	C	3602	38,71	87	0,93	363	3,90	98	1,05	11	0,12	4161	44,71
C	I <sup>(9)</sup>	1015	10,91	54	0,58	77	0,83	23	0,25	13	0,14	1182	12,70
I	C	226	2,43	9	0,10	91	0,98	16	0,17	2	0,02	344	3,70
I	I	2957	31,78	86	0,92	361	3,88	193	2,07	22	0,24	3619	38,89
<b>TOTAL</b>		<b>7800</b>	<b>83,82</b>	<b>236</b>	<b>2,54</b>	<b>892</b>	<b>9,59</b>	<b>330</b>	<b>3,55</b>	<b>48</b>	<b>0,52</b>	<b>9306</b>	<b>100,00</b>

<b>Rimouski</b>		<b>CE - CE</b>		<b>CE - VE</b>		<b>VE - CE</b>		<b>VE - VE</b>		<b>AUTRES</b>		<b>TOTAL</b>	
<b>RH</b>	<b>RF</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>
C	C	3270	43,95	106	1,42	387	5,20	173	2,32	11	0,15	3947	53,04
C	I	974	13,09	43	0,58	69	0,93	22	0,30	6	0,08	1114	14,97
I	C	306	4,11	7	0,09	104	1,40	17	0,23	1	0,01	435	5,85
I	I	1628	21,88	34	0,46	176	2,37	96	1,29	11	0,15	1945	26,14
<b>TOTAL</b>		<b>6178</b>	<b>83,03</b>	<b>190</b>	<b>2,55</b>	<b>736</b>	<b>9,89</b>	<b>308</b>	<b>4,14</b>	<b>29</b>	<b>0,39</b>	<b>7441</b>	<b>100,00</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Mariages entre deux célibataires.
- (2) Mariages entre un célibataire et une veuve.
- (3) Mariages entre un veuf et une célibataire.
- (4) Mariages entre un veuf et une veuve.
- (5) Mariages dont l'état matrimonial est inconnu ou bien lorsque l'un ou les deux conjoints étaient séparés au moment du mariage.
- (6) Résidence de l'homme (RH) au moment du mariage.
- (7) Résidence de la femme (RF) au moment du mariage.
- (8) Lieu de résidence connu.
- (9) Lieu de résidence inconnu.
- (10) Le pourcentage est calculé sur le nombre total de mariages, soit 9306 pour Charlevoix et 7441 pour Rimouski.

ayant jugé dispensables les informations redondantes (Blanchet et Kessler, 1992). Dans cette optique, il serait admis d'attribuer aux conjoints dont le lieu de résidence est inconnu, celui du père. L'application ou non de cette règle d'attribution implique certains enjeux qu'il convient ici de préciser. Si l'hypothèse émise précédemment est véridique, évincer de l'analyse les actes contenant des informations manquantes provoquerait un biais en surestimant l'exogamie. En contrepartie, si nous appliquons la règle d'attribution et que l'hypothèse est peu réaliste, nous serions en présence d'un autre biais, impliquant une surestimation de l'endogamie. L'examen de la distribution des lieux de résidence des conjoints et des parents nous permettra d'y voir plus clair.

Avant d'appliquer cette règle d'attribution, nous devons d'abord analyser la façon dont les lieux de résidence inconnus se distribuent entre les conjoints et leurs parents. Si on s'en tient aux mariages unissant deux célibataires(cf. tableau 2.8), les cas où le lieu de résidence d'au moins un des deux conjoints est inconnu mais où le lieu de résidence du père de ce (ou de ces) conjoints est connu ( IICC, ICCI, CIIC, CICC et ICC, dans le tableau) représentent une proportion de plus de 53 p. cent des mariages dans le comté de Charlevoix et près de 45 p. cent pour le comté de Rimouski. En d'autres termes, nous pourrions augmenter notre corpus de 114 p. cent pour Charlevoix et de 84 p. cent pour Rimouski en ajoutant ces mariages.

Tableau 2.8

Répartition des mariages selon les lieux de résidence (connus ou inconnus) des conjoints et des pères des conjoints pour les comtés de Charlevoix et Rimouski (mariages entre célibataires seulement)

<i>RH</i> <sup>(1)</sup>	<i>RF</i> <sup>(2)</sup>	<i>RPH</i> <sup>(3)</sup>	<i>RPF</i> <sup>(4)</sup>	<i>Charlevoix</i>		<i>Rimouski</i>	
				<i>N.A.</i>	<i>%</i>	<i>N.A.</i>	<i>%</i>
<sup>(5)</sup>				2	0,03	9	0,15
			C <sup>(6)</sup>	41	0,53	42	0,68
		C		24	0,31	34	0,55
	C			0	0,00	8	0,13
C				3	0,04	7	0,11
		C	C	2890	37,05	1543	24,98
	C	C		19	0,24	24	0,39
C	C			251	3,22	106	1,72
C			C	53	0,68	143	2,31
C		C		15	0,19	18	0,29
	C		C	7	0,09	34	0,55
C	C	C		50	0,64	119	1,93
C	C		C	123	1,58	150	2,43
C		C	C	944	12,10	806	13,05
	C	C	C	200	2,56	240	3,88
C	C	C	C	3178	40,74	2895	46,86
<b>TOTAL</b>				<b>7800</b>	<b>100,00</b>	<b>6178</b>	<b>100,00</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Résidence de l'homme (RH).
- (2) Résidence de la femme (RF).
- (3) Résidence du père de l'homme (RPH).
- (4) Résidence du père de la femme (RPF).
- (5) Lieu de résidence inconnu.
- (6) Lieu de résidence connu.

Or, l'observation de la distribution des mariages de célibataires en fonction des lieux de résidence connus des conjoints et de leurs parents (cf. tableau 2.9) nous révèle que dans certains cas, le lieu de résidence du conjoint diffère de celui de son père. Dans le comté de Charlevoix, 13 p. cent des mariages entre deux célibataires durant la période de 1871 à 1930 unissent des conjoints dont au moins l'un d'entre eux a un lieu de résidence qui

diffère de celui de son père. Cette proportion atteint plus de 27 p. cent dans le comté de Rimouski<sup>30</sup>.

Tableau 2.9

Quinze typologies matrimoniales selon la résidence des conjoints et du père des conjoints pour les comtés de Charlevoix et Rimouski (mariages entre célibataires seulement)

<i>RH</i> <sup>(1)</sup>	<i>RF</i> <sup>(2)</sup>	<i>RPH</i> <sup>(3)</sup>	<i>RPF</i> <sup>(4)</sup>	Charlevoix		Rimouski	
				<i>N.A.</i>	%	<i>N.A.</i>	%
A	A	A	A	1886	59,35	1229	42,45
A	A	A	B	107	3,37	173	5,98
A	A	B	A	137	4,31	274	9,46
A	B	A	A	14	0,44	10	0,35
B	A	A	A	36	1,13	57	1,97
A	A	B	B	3	0,09	6	0,21
A	B	A	B	878	27,63	875	30,22
A	B	B	A	0	0,00	0	0,00
A	A	B	C	19	0,60	49	1,69
A	B	A	C	24	0,76	53	1,83
B	A	A	C	5	0,16	10	0,35
A	B	C	A	2	0,06	3	0,10
B	A	C	A	62	1,95	143	4,94
B	C	A	A	2	0,06	2	0,07
A	B	C	D	3	0,09	11	0,38
<b>Total</b>				<b>3178</b>	<b>100,00</b>	<b>2895</b>	<b>100,00</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Résidence de l'homme.
- (2) Résidence de la femme.
- (3) Résidence du père de l'homme.
- (4) Résidence du père de la femme.

En raison de ces pourcentages assez élevés, il nous apparaît risqué d'appliquer la règle d'attribution à l'ensemble de l'analyse. Nous comparerons néanmoins, au chapitre 4,

<sup>30</sup> Ces résultats sont obtenus en additionnant les lignes 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15 dans le tableau 2.9.

les résultats sur l'endogamie calculés avec l'application de la règle d'attribution au corpus.

Ainsi, notre corpus demeure à 3602 mariages pour le comté de Charlevoix et à 3270 mariages pour le comté de Rimouski. Rappelons que ces deux corpus contiennent seulement des mariages entre célibataires dont le lieu de résidence est connu. Ce corpus sera utilisé pour l'analyse des aires de recrutement matrimonial. En ce qui concerne le mouvement saisonnier des mariages, les 9306 mariages de Charlevoix et les 7441 mariages de Rimouski seront conservés, la date du mariage étant toujours présente dans les actes. Signalons que pour cette analyse, les données ont été standardisées afin de tenir compte de la variation du nombre de jours selon le mois. Le total des mariages a été rapporté sur une base annuelle de 1 200 mariages. Ainsi, l'indice d'une distribution normale (moyenne) prendrait la valeur 100 pour chacun des mois (Dumas et Péron, 1992).

#### **2.4.4 La répartition des mariages selon les URB**

Les 3602 mariages du comté de Charlevoix et les 3270 mariages du comté de Rimouski se répartissent très inégalement selon les unités résidentielles de base. Certaines URB comptent plus de 400 mariages et d'autres regroupent moins de 50 mariages au cours de la période de 1871 à 1930 (cf. tableaux 2.10 et 2.11). Ces différences marquées sont inhérentes à l'ancienneté des URB et à la taille de leur population. Les paroisses anciennes contenant un plus grand nombre d'individus, enregistrent en règle générale un plus grand nombre de mariages que dans les paroisses récentes dont le nombre d'individus est plus

réduit. Par exemple, on retrouve seulement 5 mariages pour l'URB de Saint-Bernard (ouverte en 1929) contre 684 mariages pour l'URB de Baie-Saint-Paul (ouverte en 1681).

Tableau 2.10

Répartition des mariages entre célibataires selon les URB du comté de Charlevoix

<b>No</b>	<b>URB</b>	<b>1871-1890</b>	<b>1891-1910</b>	<b>1911-1930</b>	<b>1871-1930</b>	<b>%</b>
1	Baie-Saint-Paul	252	255	177	684	19,0
2	Baie-Sainte-Catherine	0	18	5	23	0,6
3	La Malbaie	445	55	208	708	19,7
4	Les Éboulements	199	234	162	595	16,5
5	P.-Riv.-Saint-François	69	24	32	125	3,5
6	Pointe-au-Pic	0	0	46	46	1,3
7	Saint-Bernard	0	0	5	5	0,1
8	Saint-Agnès	162	21	91	274	7,6
9	Saint-Fidèle	74	136	83	293	8,1
10	Saint-Hilarion	122	150	117	389	10,8
11	Saint-Irénée	149	20	5	174	4,8
12	Saint-Louis	26	29	14	69	1,9
13	Saint-Siméon	84	32	0	116	3,2
14	Saint-Urbain	46	51	4	101	2,8
<b>Total</b>		<b>1628</b>	<b>1025</b>	<b>949</b>	<b>3602</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

On retrouve un phénomène similaire pour le comté de Rimouski mais il faut ajouter ici un autre facteur explicatif. Tout comme dans Charlevoix, les vieilles URB comptent plus de mariages que les jeunes URB. Toutefois, dans certains cas, le faible nombre de mariages peut être tributaire non pas de l'ancienneté de l'URB mais bien de la période pour laquelle les mariages ont été relevés. Ainsi, la paroisse de Saint-Fabien compte 11 mariages relevés pour la période de 1871-1890, seulement 6 mariages pour la période de 1891-1910 et aucun pour la période de 1911-1930. Dans ce cas, la diminution des mariages est reliée

d'avantage à la période de relevé des mariages qui s'arrête en 1900. Il peut arriver également qu'une URB enregistre une diminution de mariages pour des raisons diverses (diminution des effectifs, déséquilibre des sexes, etc.). Voilà pourquoi il peut y avoir des diminutions, voire même une absence de mariage pour certaines URB à l'étude.

Tableau 2.11

Répartition des mariages entre célibataires selon les URB du comté de Rimouski

<b>No</b>	<b>URB</b>	<b>1871-1890</b>	<b>1891-1910</b>	<b>1911-1930</b>	<b>1871-1930</b>	<b>%</b>
1	Bic	130	58	154	342	10,5
2	Mont-Joli	68	112	178	358	10,9
3	Pointe-au-Père	12	7	16	35	1,1
4	Rimouski	227	195	393	815	24,9
5	Saint-Anaclet	159	145	184	488	14,9
6	Saint-Donat	47	25	11	83	2,5
7	Sainte-Angèle	97	159	163	419	12,8
8	Sainte-Blandine	13	72	29	114	3,5
9	Sainte-Luce	97	43	52	192	5,9
10	Saint-Fabien	11	6	0	17	0,5
11	Les Hauteurs	0	0	49	49	1,5
12	Saint-Gabriel	0	32	0	32	1,0
13	Saint-Marcellin	0	0	19	19	0,6
14	Saint-Mathieu	81	35	0	116	3,5
15	Saint-Narcisse	0	0	15	15	0,5
16	Saint-Simon	108	46	0	154	4,7
17	Saint-Valérien	8	14	0	22	0,7
<b>Total</b>		<b>1058</b>	<b>949</b>	<b>1263</b>	<b>3270</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

## 2.5 Conclusion

En somme, les données utilisées ont comme source principale le fichier de population BALSAC et comme source secondaire les recensements canadiens. L'analyse des aires de recrutement matrimonial repose essentiellement sur deux unités spatiales : le comté et les unités résidentielles de base.

Les typologies matrimoniales sont analysées à partir d'un corpus de 3602 actes de mariages pour le comté de Charlevoix et de 3270 actes pour le comté de Rimouski. Ce corpus comprend seulement les mariages unissant deux célibataires dont les lieux de résidence au moment du mariage sont connus. Bien que la majorité des analyses ont été faites à partir de ce corpus, nous nous sommes aussi penché sur le cas des mariages mixtes<sup>31</sup>. Quant à l'analyse du mouvement saisonnier des mariages, elle sera effectuée à l'échelle de comté. À cette fin, la totalité des actes de mariages a été retenue.

---

<sup>31</sup> Mariage pour lequel l'un ou les deux conjoints ont un statut autre que célibataire.

## **CHAPITRE III**

### **QUELQUES ASPECTS HISTORIQUES**

Outre les facteurs de nature géographique, les aléas socio-économiques, politiques, religieux et démographiques, pour ne nommer que les principaux, ont influencé le choix d'un conjoint, à un moment ou à un autre.

L'objectif de ce chapitre est de mettre en perspective les principales circonstances historiques qui, de près ou de loin, ont perturbé les aires de recrutement matrimonial. Cependant, nous limiterons l'examen des facteurs influents à certaines caractéristiques démographiques.

Dans un premier temps, les facteurs démographiques seront abordés pour l'ensemble du Canada et plus particulièrement pour le Québec. Nous compléterons cette partie en posant un regard approfondi sur les éléments qui ont conditionné l'évolution du peuplement des comtés de Charlevoix et de Rimouski, en mettant l'accent sur la période de 1871 à 1930.

### **3.1 Contexte québécois**

Deux faits démographiques marquants qui se sont déroulés à partir de la fin du 19<sup>ième</sup> siècle jusqu'au début du 20<sup>ième</sup> siècle ont retenu notre attention. Le premier concerne les grandes vagues migratoires survenues entre les États-Unis et le Québec. Ces échanges migratoires avec notre voisin du sud se sont soldés par un bilan nettement négatif pour le Québec. Le second élément que nous allons aborder s'est produit sensiblement durant la même période. À l'approche du 20<sup>ième</sup> siècle, une phase de transition démographique

s'amorce et modifie intensément les taux de natalité et de mortalité au Québec. Il nous a paru intéressant de donner un aperçu de ces deux phénomènes qui ont transformé les habitudes matrimoniales, individuelles et familiales de l'époque.

### **3.1.1 La transition démographique**

Au Québec comme au Canada, la fin du 19<sup>ième</sup> et le début du 20<sup>ième</sup> siècle coïncident avec des changements démographiques importants. Résultant d'une forte mortalité et d'une forte natalité, le régime démographique traditionnel subit progressivement une transition caractérisée par une baisse de la natalité et une baisse de la mortalité à partir de la deuxième moitié du 19<sup>ième</sup> siècle (Henripin et Lapierre-Adamcyk, 1978).

Pour l'ensemble du Canada, le taux annuel de natalité est passé de 55 p. mille en 1825 à 20 p. mille en 1937 (Henripin et Lapierre-Adamcyk, 1978). Cette forte baisse semble avoir été précédée par la diminution de la mortalité. Le taux annuel de mortalité est passé au cours de la même période de 25,3 p. mille à 10,4 p. mille (ibid, 1978). Toutefois, des études ont démontré que le déclin de la mortalité n'a pas toujours devancé la baisse de la fécondité telle que présenté dans le modèle classique. Au Saguenay par exemple, la diminution de la fécondité et celle de la mortalité se sont produites simultanément (Pouyez, Lavoie et alii, 1983).

Selon le modèle classique, la transition démographique correspond à la période de déséquilibre entre l'ancien et le nouveau régime démographique, soit le passage d'un taux de natalité et d'une mortalité élevés, à un taux de natalité et de mortalité relativement bas. Les raisons précises de ces changements sont parfois difficiles à mesurer et à isoler. Les études menées par quelques auteurs dont René Leboutte (1987) et Jean-Claude Chesnais (1986) en France ainsi que celle de Jacques Henripin et Yves Péron (1973) au Québec ont tout de même permis d'identifier certaines circonstances qui ont joué un rôle déterminant dans la mutation démographique. Il importe de préciser que ce changement démographique est tributaire d'une combinaison de facteurs et non d'un facteur isolé. En voici quelques-uns :

- le progrès de l'éducation de masse en particulier chez les jeunes femmes (Chesnais, 1986);
- l'exode rural et la montée de l'urbanisation (Leboutte, 1987);
- le développement économique combiné à une nouvelle organisation du travail permettant la hausse des salaires, elle-même fonction de la consommation de masse (ibid, 1987);
- le passage d'une indigence de masse à une opulence de masse associée au phénomène de l'individualisation (ibid, 1987);
- le progrès médical et l'amélioration des conditions sanitaires (Henripin et Péron, 1973);

- certaines coutumes régulatrices telles l'allaitement maternel, la diffusion des techniques contraceptives et les mariages tardifs, retardant ainsi la fécondité (Chojnacka, 1993);
- l'équilibre économique du ménage fragilisé par l'entrée tardive des enfants sur le marché du travail en raison de la scolarité prolongée, devenant subséquemment un fardeau économique pour la famille (Henripin, 1989).

Tous ces facteurs, dont le rôle est encore difficile à préciser, expliquent en partie le processus de la transition démographique. Ces changements observés durant la transition démographique, en plein cœur de la révolution industrielle, ont certainement concouru à remanier le marché matrimonial. André Etchelecou (1991 : 1251) soutient notamment que « la baisse de la mortalité fut un élément majeur de déstabilisation du système coutumier ». Mais de tous ces changements, c'est sans doute la migration, dont le type dominant fut familial (Mathieu, 1987; Stanek, 1988), qui a engendré les plus grands bouleversements dans le choix d'un conjoint.

### **3.1.2 La migration**

La mobilité d'une population intensifie les rapports avec des étrangers et a pour conséquence d'être parfois à l'origine de mariages entre conjoints provenant de milieux différents. Le but ici n'est pas de retracer l'ensemble des causalités répulsives ou attractives

responsables des flux migratoires, mais simplement d'en identifier quelques-unes pour certaines périodes.

Les mouvements migratoires entre le Québec et les États-Unis ont sans doute été les plus notables en termes d'effectifs, du moins pour la période qui nous intéresse. Le passage de l'économie agraire à l'économie industrielle au 19<sup>ième</sup> siècle a vivement contribué à augmenter ces échanges migratoires (Lavoie, 1972). La prolifération industrielle<sup>32</sup> dans les grandes villes et les inégalités des rythmes de développement régionaux sont, en partie, à l'origine de nombreux départs de Canadiens français. La pression démographique a elle aussi été un élément des plus favorables à ce courant migratoire.

À cet égard, la population du Québec qui était approximativement de 148 000 individus en 1784, a atteint 1 400 000 personnes en 1884 (Charbonneau, 1984). De 1750 à 1875, la population québécoise doublait ses effectifs tous les 30 ans (ibid, 1984). Cette croissance a eu pour effet de restreindre les terres cultivables disponibles, obligeant les ménages économiquement précaires et moins bien organisés à migrer vers de nouvelles colonies ou vers les grandes villes industrielles du Québec ou de la Nouvelle-Angleterre. De toute évidence, le passage à la ville fut plus populaire et plus accessible que la colonisation de nouveaux terroirs.

---

<sup>32</sup> En 1858-59, le Canada adopte une politique protectionniste permettant l'essor de l'industrie manufacturière et stimulant la croissance de la population urbaine (Monographie du Recensement du Canada de 1931, vol. VII).

La voie citadine était donc un palliatif aux conditions économiques de plus en plus chancelantes<sup>33</sup> et modifiées par la capitalisation de l'agriculture (Monière, 1977). Ainsi, « là où le paysan ne peut résister ou s'adapter aux nouvelles conditions d'exploitation de la terre, il ne reste que l'exil en transitant par les villes » (Coriat, 1979 : 49). La croissance de certaines villes, particulièrement Montréal et Québec, en témoignent. La ville de Montréal passa de 57 000 habitants en 1851 à 818 000 habitants en 1931, tandis que la ville de Québec, pour la même période, enregistrait une hausse plus modeste mais fort appréciable d'environ 87 000 habitants, cumulant ainsi 130 500 individus en 1931 (Weil, 1989).

L'écart entre les salaires agricoles et industriels ainsi que l'amélioration des moyens de communication ont également favorisé l'attrait des centres urbains. Les conditions et les perspectives de travail étaient plus attirantes à la ville que dans les nouvelles colonies. Pour ces raisons et d'autres plus individuelles, un nombre considérable de travailleurs et de familles en provenance de milieux ruraux ont contribué sous l'effet de leur lancée migratoire à l'ouverture de nouveaux terroirs dans certains cas et à l'urbanisation pour la majorité. L'accroissement de la population urbaine québécoise s'est produit à une cadence précipitée en particulier au début du 20<sup>ème</sup> siècle où le taux d'urbanisation passe de 35 p. cent en 1900 à plus de 55 p. cent en 1930 (Trotier, 1967).

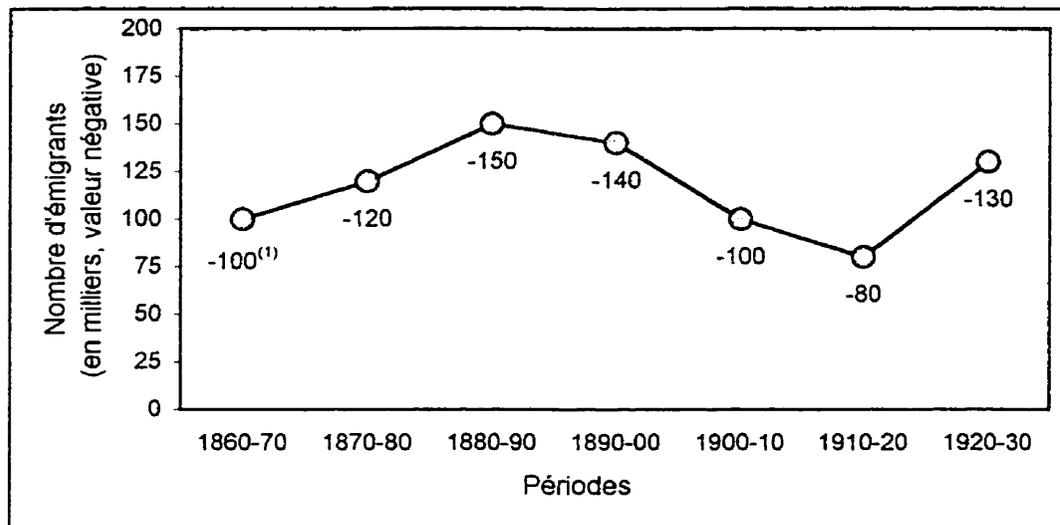
---

<sup>33</sup> La crise économique de 1873-1879 oblige de nombreux cultivateurs à vendre leurs terres (Monière, 1977).

Les conditions économiques pas toujours favorables dans certaines villes du Québec et les difficultés reliées à l'exploitation de nouvelles terres ont conduit plusieurs Canadiens français à migrer vers les états du nord-est américain principalement au Connecticut, au Maine, au Massachusetts, au New Hampshire, au Rhode Island et au Vermont. La proximité de ces régions de l'est minimisait les coûts attribués au transport, comparativement aux régions situées plus à l'ouest.

Figure 3.1

Solde migratoire du Québec, 1860-1930  
(migration avec les États-Unis seulement)



Source : Yolande Lavoie, (1981).

(1) Valeur approximative selon Yolande Lavoie

Deux études réalisées par Yolande Lavoie (1972 et 1981) sur l'émigration des Canadiens et des Québécois vers les États-Unis permettent de faire le point sur les périodes

migratoires les plus significatives (cf. figure 3.1). Soulignons que la destination des migrants fut principalement les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre.

Au Canada, durant les années 1860, la politique économique pratiquée en même temps que la diminution drastique des travaux publics ont entraîné une baisse importante du coût de la main-d'œuvre. Aux États-Unis, la guerre de Sécession (1860-65) « provoquait une hausse rapide des prix, et, par conséquent, un différentiel considérable des salaires entre le Canada et les États-Unis. On attribuait les migrations des années 1860 à ce différentiel » (Paquet, 1964 : 309). Sous l'impulsion de la reprise économique de 1879 en Nouvelle-Angleterre, le solde migratoire avec les États-Unis s'élève à -150 000 individus durant la période de 1880-90. Par la suite, l'émigration diminue lentement pour atteindre un solde de -80 000 individus au cours de la période de 1910-20. La situation économique difficile dans l'industrie cotonnière en 1893, la hausse des chômeurs en terre américaine et la Première Guerre mondiale ont vraisemblablement provoqué ce ralentissement migratoire. La baisse observée des émigrants fut toutefois temporaire. Entre 1920 et 1930, l'exode converge vers un autre sommet, si bien que le solde migratoire grimpe jusqu'à -130 000. Cependant, la crise américaine de 1929-32 ainsi que les restrictions d'ordre politique à l'égard de l'immigration des Canadiens aux États-Unis entraînent une chute importante de l'émigration<sup>34</sup> (Lavoie, 1981). Au total, un contingent d'environ 900 000 personnes ont

---

<sup>34</sup> Aucune donnée disponible pour le Québec, mais pour le Canada le nombre d'émigrants passe de 450 000 (1920-30) à environ 25 000 pour la période de 1930-40 (Lavoie, 1981).

quitté le Québec pour s'établir aux États-Unis entre les années 1840 et 1930 (Roby, 1990).

En l'occurrence, les grands courants migratoires ont certainement eu une incidence sur les aires de recrutement matrimonial, que ce soit en provoquant un déséquilibre des sexes, en particulier chez les jeunes nubiles, ou en créant une insuffisance d'effectifs mariables pour certaines régions (Stanek, 1988).

Il apparaît maintenant judicieux d'aborder plus en détails les facteurs socio-démographiques susceptibles de jouer un rôle dans le marché matrimonial pour les comtés de Charlevoix et Rimouski.

### **3.2 Caractéristiques socio-démographiques de Charlevoix et Rimouski**

Situés à l'est du Québec le long des côtes du fleuve Saint-Laurent, les comtés de Charlevoix et Rimouski ont été colonisés à partir de la fin du 17<sup>ième</sup> siècle. Cette conquête sur la nature, pour reprendre les propos de François Weil (1989), a permis de régler certains problèmes de surpopulation dans les vieux terroirs de l'ouest du Québec. Étant tous deux le fruit d'un débordement démographique, les comtés de Charlevoix et Rimouski ont à bien des égards des caractéristiques socio-démographiques communes malgré le caractère distinct de leur évolution. Les deux prochaines sections permettront de dégager les particularités de leur développement.

### **3.2.1 Charlevoix**

Localisé sur la rive nord du Fleuve Saint-Laurent et délimité à l'ouest par le comté de Montmorency et au nord-est par les comtés de Chicoutimi et Saguenay, le comté de Charlevoix se caractérise par son relief escarpé, son climat de type continental humide (étés chauds, hivers froids, précipitations abondantes) et par sa forêt mixte (feuillus, conifères). D'une superficie approximative de 5700 km<sup>2</sup>, l'écoumène couvre une faible frange côtière d'environ 20 km de profondeur sur une longueur d'à peu près 250 km (Guérin, 1988). D'ailleurs, l'ouverture des premiers villages se réduisant aux abords de la côte du fleuve en symbolise l'espace habitable.

#### **3.2.1.1 Les premiers arrivants**

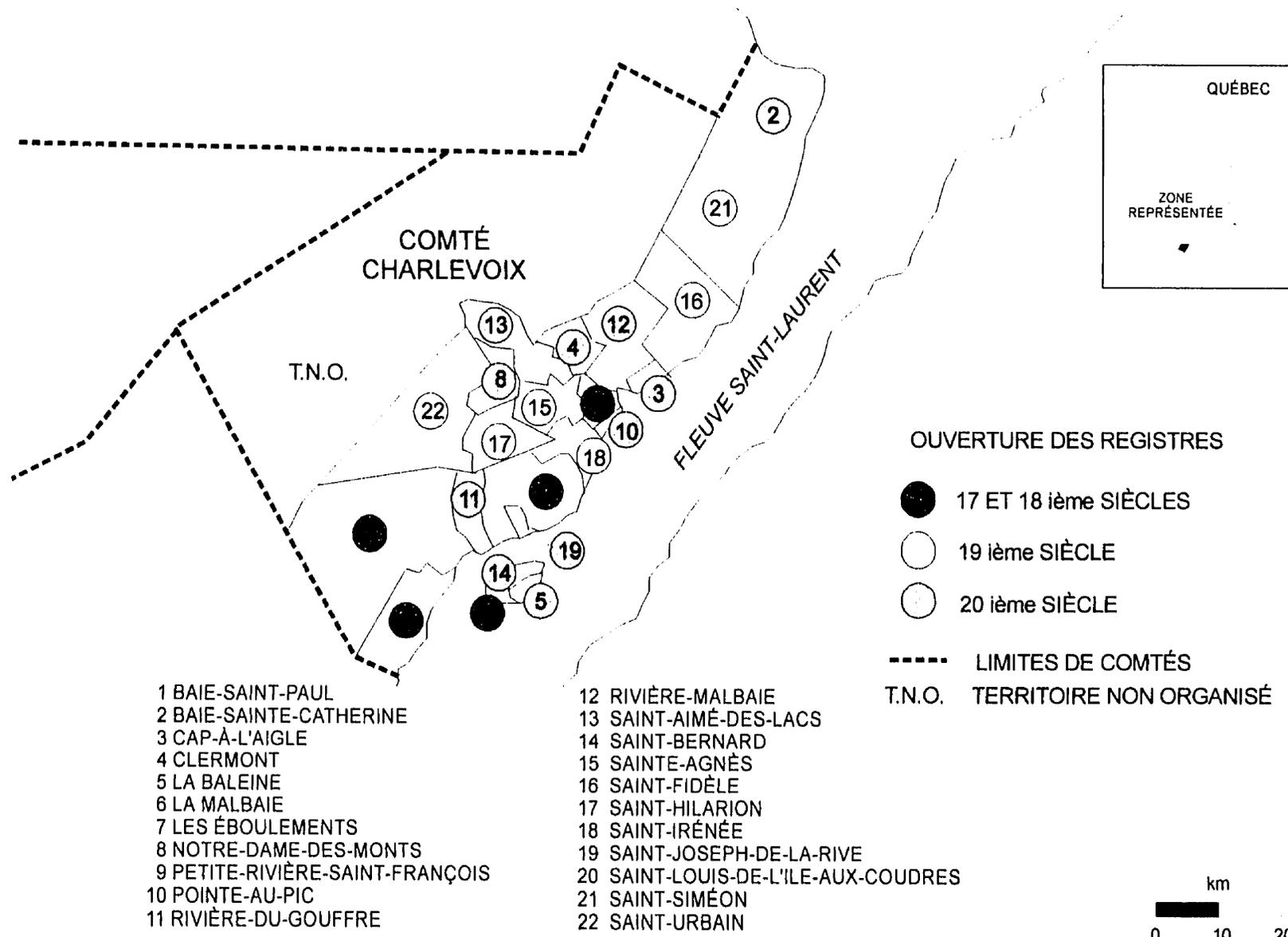
La marche du peuplement de Charlevoix a été ponctuée par trois grandes étapes (cf. carte 3.1). L'étape initiale est illustrée par l'arrivée des premiers colons. Un de leurs objectifs était de mettre en valeur de nouveaux terroirs en raison de la saturation des terres qui s'observait autour de la ville de Québec. La fondation de la paroisse de Baie-Saint-Paul en 1681 est donc la conséquence d'un débordement démographique de la Côte-de-Beaupré, région contiguë à la partie ouest de Charlevoix (Boilard, 1991; Jetté, 1989). Il s'est écoulé plus de cinquante ans avant l'ouverture successive des paroisses suivantes : Les Éboulements (1732), Petite-Rivière-Saint-François (1733) et Saint-Louis-de-l'Île-aux-

Coudres (1741). Ces paroisses ont connu un rythme de croissance modéré jusqu'au milieu du 18<sup>ième</sup> siècle.

À la fin de la guerre de la conquête en 1760, un second mouvement de colonisation a pris forme. Les effectifs de la population se sont multipliés rapidement jusqu'à la première moitié du 19<sup>ième</sup> siècle. La forte expansion démographique fut à l'origine de l'ouverture de nouvelles paroisses, dont La Malbaie en 1774. Cette dernière est devenue un pôle de croissance important au cours des années qui suivirent (Guérin, 1988 ). La dernière vague de colonisation fut marquée dès 1820 par la saturation des terres le long du littoral, obligeant l'ouverture de nouveaux espaces agricoles dans l'arrière-pays et à l'ouest de La Malbaie.

Malgré le développement rapide des nouvelles paroisses, la région de Charlevoix est demeurée pratiquement isolée du reste du Québec. La seule voie de communication était celle du fleuve, par goélette. Ce n'est qu'à partir de 1824 qu'une voie terrestre a libéré de son isolement le comté en le reliant aux plus anciennes régions de l'ouest québécois. Plus tard, le chemin de fer atteignait Baie-Saint-Paul en 1914 et La Malbaie en 1919 (Blanchard, 1935).

Carte 3.1  
 MARCHE DU PEUPLEMENT, CHARLEVOIX



- 1 BAIE-SAINT-PAUL
- 2 BAIE-SAINTE-CATHERINE
- 3 CAP-À-L'AIGLE
- 4 CLERMONT
- 5 LA BALEINE
- 6 LA MALBAIE
- 7 LES ÉBOULEMENTS
- 8 NOTRE-DAME-DES-MONTS
- 9 PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS
- 10 POINTE-AU-PIC
- 11 RIVIÈRE-DU-GOUFFRE

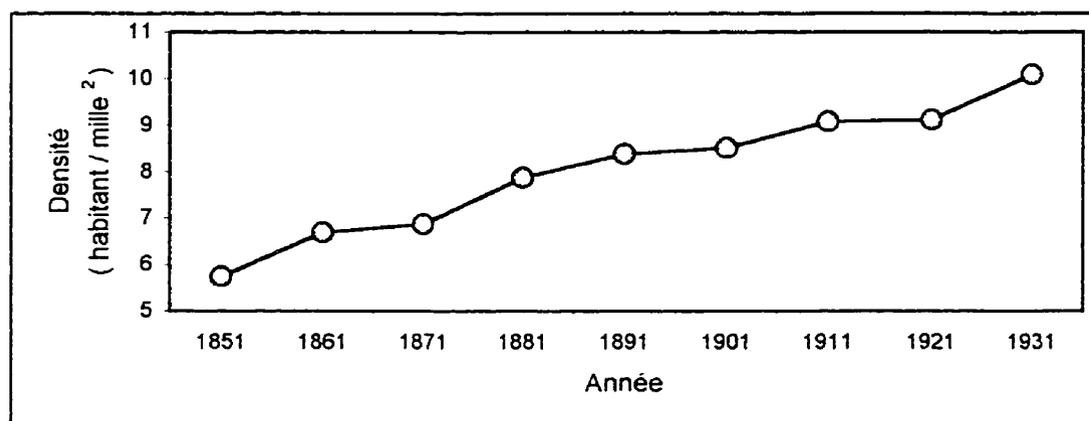
- 12 RIVIÈRE-MALBAIE
- 13 SAINT-AIMÉ-DES-LACS
- 14 SAINT-BERNARD
- 15 SAINTE-AGNÈS
- 16 SAINT-FIDÈLE
- 17 SAINT-HILARION
- 18 SAINT-IRÉNÉE
- 19 SAINT-JOSEPH-DE-LA-RIVE
- 20 SAINT-LOUIS-DE-L'ILE-AUX-COUDRES
- 21 SAINT-SIMÉON
- 22 SAINT-URBAIN

### 3.2.1.2 Saturation et économie singulière

L'augmentation constante de la densité de la population témoigne de la nécessité d'ouvrir de nouvelles paroisses. Rappelons que les avantages et les désavantages de l'augmentation du rapport entre population et territoire sont en étroite relation avec le type d'économie préconisée par les occupants. Dans le cas de Charlevoix, l'exploitation de la pêche pratiquée de prime abord par les premiers arrivants avait été délaissée en faveur de l'agriculture pour laquelle la hausse de la densité démographique (cf. figure 3.2) amenait plus d'inconvénients que de bénéfices.

Figure 3.2

Évolution de la densité de la population dans Charlevoix, 1851-1931



Source : Recensement canadien de 1931.

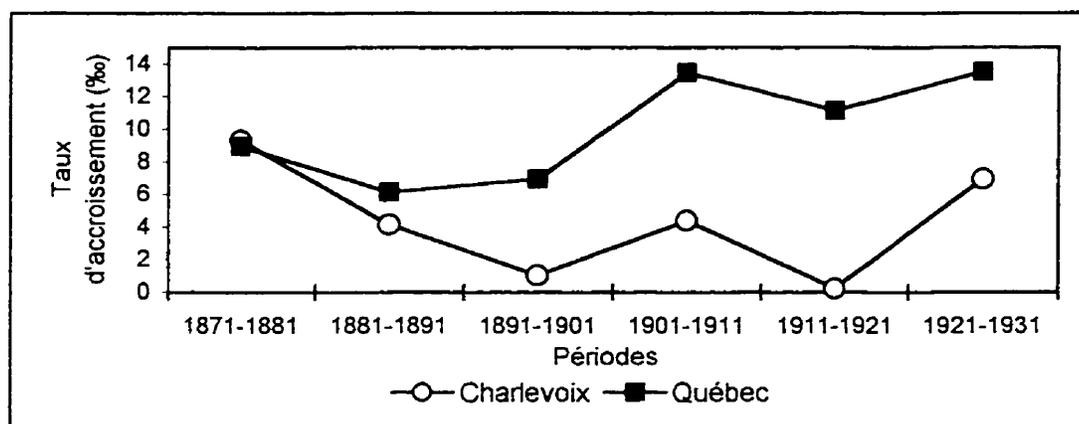
Note : La densité fait référence au territoire global et non à l'espace habité.

Certains ont alors choisi d'émigrer vers d'autres régions, dont l'une des plus populaires fut le Saguenay dès 1838. La raison de ces départs est en partie reliée à la rareté

des terres cultivables causée par le trop plein démographique. Quelques années plus tard, durant la période de 1852 à 1931, l'émigration charlevoisienne atteint son apogée. La migration négative qui sévit tout au long du 19<sup>ième</sup> siècle (Guérin, 1988) a pour conséquence de réduire la croissance démographique de la population de Charlevoix.

Figure 3.3

Taux d'accroissement annuel moyen de la population de Charlevoix et du Québec, 1871-1931



Source : Recensement canadien de 1931.

Note : Le taux d'accroissement annuel moyen (a) est calculé de la façon suivante :

$$a = (1/t)(Pt - Po) / ((Pt + Po)/2)$$

où t = nombre d'années durant la période.

Pt = population en fin de période.

Po = population en début de période.

À partir de 1861, le taux d'accroissement annuel a ralenti considérablement pour passer à quelques reprises sous le seuil de 1 p. mille (cf. figure 3.3). Cette baisse éminente de la croissance est fortement imputable aux migrations négatives (St-Hilaire, 1996). Exception faite de la décennie 1891-1901, les variations des effectifs de Charlevoix et du

Québec ont suivi le même mouvement mais selon des taux différents. Le Québec a connu des périodes de forte croissance demeurant supérieures à 9 p. mille, tandis que le taux de croissance de Charlevoix se maintenait à des niveaux relativement faibles.

Après avoir atteint 9,3 p. mille entre 1871 et 1881, l'accroissement diminue jusqu'à 1 p. mille par année entre 1891 et 1901 pour rebondir à 4,4 p. mille entre 1901 et 1911. Il devient presque nul (0,2 p. mille) entre 1911 et 1921, ce qui pourrait être attribuable à la migration négative et aux effets indirects de la Première Guerre mondiale (1914 à 1918).

### **3.2.1.3 Une composition rurale plus qu'urbaine**

Le milieu urbain dans Charlevoix a commencé à s'observer seulement vers la fin du 19<sup>ième</sup> siècle. Les pôles de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie ont pris au tournant du 20<sup>ième</sup> siècle un paysage urbain. Toutefois, une large part de la population est de type rural (cf. tableau 3.1). Bien qu'ils tendent proportionnellement à diminuer avec le temps, les ruraux représentent encore en 1931 plus de 66 p. cent de la population totale.

Tableau 3.1

## Population rurale et urbaine de Charlevoix, 1871-1931

<i>Année</i>	<i>Total</i>	<i>Population Rurale</i>		<i>Urbaine</i>	
		<i>N.A.</i>	<i>%</i>	<i>N.A.</i>	<i>%</i>
1871	15 611	15 611	100,0	0	0,0
1881	17 901	17 525	97,9	376	2,1
1891	19 038	18 618	97,8	420	2,2
1901	19 334	16 563	85,7	2 771	14,3
1911	20 637	16 202	78,5	4 435	21,5
1921	20 708	14 722	71,1	5 986	28,9
1931	22 940	15 347	66,9	7 593	33,1

Source : Recensement canadien de 1931.

Note : La population de Baie-Sainte-Catherine ne figure pas dans le tableau puisqu'elle faisait partie du comté Saguenay.

Quant à la population urbaine, elle augmente considérablement à partir de 1900 pour franchir en 1931 le cap des 7000 personnes. La montée de l'industrialisation et la crise économique de 1873-1879 qui touche les agriculteurs vont favoriser l'exode rural (Monière, 1977). Durant cette période, l'économie rurale fut profondément bouleversée. En même temps que les agriculteurs s'orientaient vers une exploitation de marché, ils devaient faire face à la poussée concurrentielle des agriculteurs de l'Ouest canadien. Avant que la prolétarisation sévise chez les cultivateurs québécois, certains se tournèrent alors vers l'industrie laitière qui demandait peu de main-d'œuvre, tandis que d'autres se repliaient vers les villes dans l'optique de trouver un nouvel emploi (ibid, 1977).

### 3.2.1.4 L'homogénéité des Charlevoisiens

Les colons qui se sont installés dans Charlevoix avant 1850 provenaient à 91 p. cent du gouvernement de Québec. Seulement 9 p. cent arrivait de l'extérieur du pays et la majorité était d'ascendance française (Bouchard et alii, 1996). Les recensements de 1871 et de 1931 (cf. tableau 3.2) démontrent la forte proportion des résidants de Charlevoix dont le lieu de naissance est le Québec. Le recensement de 1931 permet de constater que la proportion de ceux nés au Québec diminue légèrement au profit de ceux qui sont nés aux États-Unis et dans les autres provinces canadiennes. Malgré tout, ceux qui sont nés en sol québécois représentent une proportion supérieure à 99 p. cent aux recensements de 1871 et 1931.

Tableau 3.2

Classification de la population de Charlevoix selon le lieu de naissance, 1871 et 1931

<i>Lieu de naissance</i>	<b>1871</b>		<b>1931</b>	
	<b>N.A.</b>	<b>%</b>	<b>N.A.</b>	<b>%</b>
Québec	15 575	99,77	22 758	99,21
Autres provinces canadiennes	4	0,03	57	0,25
États-Unis	1	0,01	78	0,34
Angleterre	8	0,05	12	0,05
Irlande	9	0,06	3	0,01
Écosse	1	0,01	3	0,01
Allemagne	10	0,06	2	0,01
France	1	0,01	6	0,03
Autres	2	0,01	21	0,09
<b>Total</b>	<b>15 611</b>	<b>100,00</b>	<b>22 940</b>	<b>100,00</b>

Sources : Recensements canadiens de 1871 et 1931.

Précisons que la pratique religieuse est également très homogène. La population catholique pour l'ensemble du comté de Charlevoix au cours de cette même période (1871 à 1931) affiche une proportion supérieure à 99 p. cent (Guérin, 1988). On peut donc affirmer que les occupants du sol charlevoisien étaient en majeure partie des Canadiens français dont la pratique religieuse était le catholicisme.

### **3.2.1.5 Le rapport de masculinité**

Le déséquilibre des sexes est un élément central de la perturbation du marché matrimonial. Lorsqu'un déséquilibre devient trop important dans un espace donné, le recrutement matrimonial a tendance à s'étendre à d'autres territoires. Il en résulte des unions exogames et parfois même des réseaux préférentiels de recrutement entre deux ou plusieurs milieux (Henry, 1981).

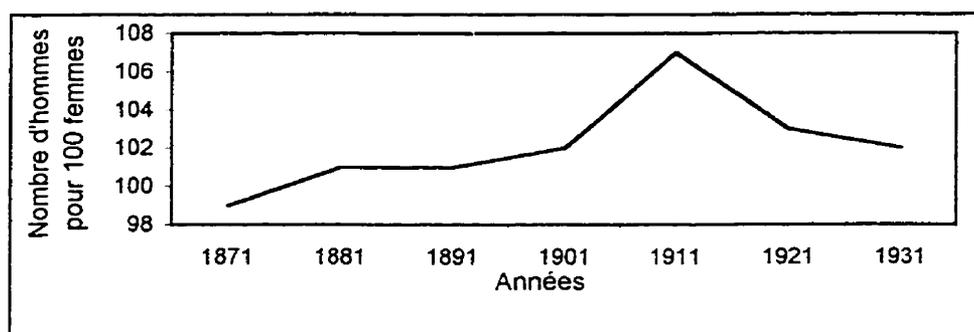
Deux phénomènes majeurs peuvent être à la source d'un déséquilibre. D'abord la migration, en particulier celle reliée à des emplois, comme par exemple la construction de chemins de fer. Ou encore, une migration conditionnée par des poussées colonisatrices, dont les effectifs sont majoritairement de sexe masculin, comme c'était le cas au temps de la Nouvelle-France (Bardet et Charbonneau, 1986). Les guerres meurtrières, quoique moins fréquentes que la migration, constituent le deuxième phénomène pouvant perturber de manière significative le rapport entre les nombres d'hommes et de femmes. Elles

peuvent perturber l'équilibre de la population de deux manières qui parfois se chevauchent. D'une part les guerres peuvent décimer un grand nombre d'individus, et d'autre part elles peuvent retarder un certain nombre de mariages pouvant créer un léger déséquilibre des sexes, et subséquemment contribuer à l'augmentation du nombre de célibataires définitifs dans les générations féminines (Henry, 1981).

La figure 3.4 nous donne une vue d'ensemble de l'évolution du rapport de masculinité pour le comté de Charlevoix. Nous expliquerons sommairement quels sont les phénomènes qui ont pu agir sur l'équilibre des sexes.

Figure 3.4

Rapport de masculinité dans la population de Charlevoix, 1871-1931



Source : Recensement Canadien de 1931.

En début de période (1871), la population féminine est à peine plus nombreuse que celle des hommes. Pour le reste du temps, nous constatons qu'il y a un peu plus d'hommes

que de femmes, et plus particulièrement lors du recensement de 1911 avec un peu plus de 107 hommes pour 100 femmes.

À première vue, nous pouvons avancer avec prudence que la guerre ne semble pas avoir causé un déséquilibre des sexes pour Charlevoix malgré les 60 000 canadiens tués au combat (Lahaise, 1994). En revanche, la construction du chemin de fer durant les années précédant la Première Guerre mondiale pourrait expliquer le surplus d'effectifs masculins, les travaux ferroviaires étant surtout menés par des hommes.

#### **3.2.1.6 La structure par âge**

La composition d'une population selon ses groupes d'âge est en partie le reflet de son histoire démographique. En examinant la pyramide des âges du comté de Charlevoix, nous pourrions avoir une idée globale des conséquences du mouvement de la population (mortalité, fécondité et migration). Nous examinerons la pyramide des âges pour les recensements de 1881 et de 1931<sup>35</sup>.

La forme triangulaire de la pyramide des âges de 1881 (cf. figure 3.5) reflète l'image d'une population jeune, la fraction des jeunes étant significativement plus forte que celle des personnes âgées. À eux seuls, les jeunes de 0-19 ans représentent plus de 54 p.

---

<sup>35</sup> Les données du recensement de 1871 n'ayant pas la même structure que celle du recensement de 1931, il nous a paru plus approprié d'utiliser le recensement de 1881 pour des fins comparatives.

cent de la population totale. Les 20-59 ans constituent le deuxième groupe en importance (41 p. cent) avec un effectif de 7 292 individus. Quant au groupe des personnes âgées de 60 ans et plus, il représente seulement 5 p. cent de la population totale.

La différence entre les sexes demeure négligeable pour les groupes d'âge de 60 ans et plus, les écarts demeurant sous le seuil de 1 p. mille. Par ailleurs, on retrouve une surmasculinité pour les groupes de 0-4 ans et de 5-9 ans, affichant respectivement une différence de 3 p. mille et de 5 p. mille. Le nombre de garçons supérieur à celui des filles pour le groupe des 0-4 ans n'a toutefois rien d'exceptionnel puisqu'à la naissance, les garçons sont habituellement plus nombreux (Sauvy, 1976). Les deux seuls groupes d'âge où le nombre de femmes est substantiellement plus élevé sont les jeunes de 15-19 ans, avec une proportion de 2 p. mille de plus que les hommes, et le groupe des 25-29 ans avec 4 p. mille de plus. Dans les autres groupes, les proportions des hommes et des femmes sont équivalentes.

En somme, nous pouvons conclure que la population charlevoisienne de 1881 est constituée en majorité de jeunes et que le nombre d'hommes et de femmes est sensiblement égal dans chacun des groupes d'âge.

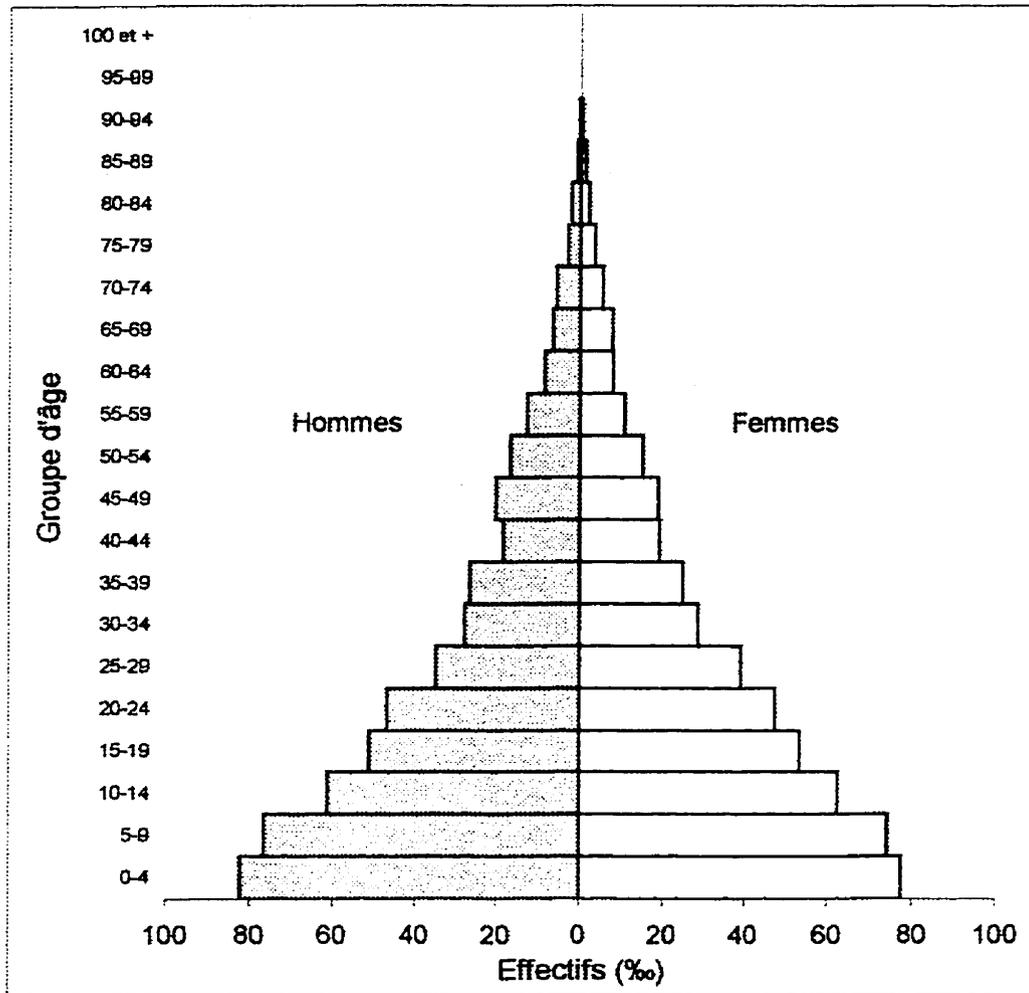
Le tracé de la pyramide de 1931 (cf. figure 3.6) est également le reflet d'une jeunesse abondante. La portion des jeunes de 0-19 ans atteint 52 p. cent de la population

totale. Tout comme en 1881, les jeunes représentent une forte proportion de la population malgré un léger ralentissement des naissances.

En outre, la pyramide des âges de 1931 ne reflète pas d'accident qui aurait pu survenir lors des 50 dernières années. Les épidémies de 1879-1880 (fièvres infectieuses), de 1894-1895 (scarlatine) et de 1917-1918 (grippe espagnole) ainsi que la Première Guerre mondiale, qui ont eu pour conséquence d'augmenter le nombre de décès, ne semblent pas avoir entraîné de modifications sensibles dans la structure par âge et par sexe de la population de Charlevoix.

Figure 3.5

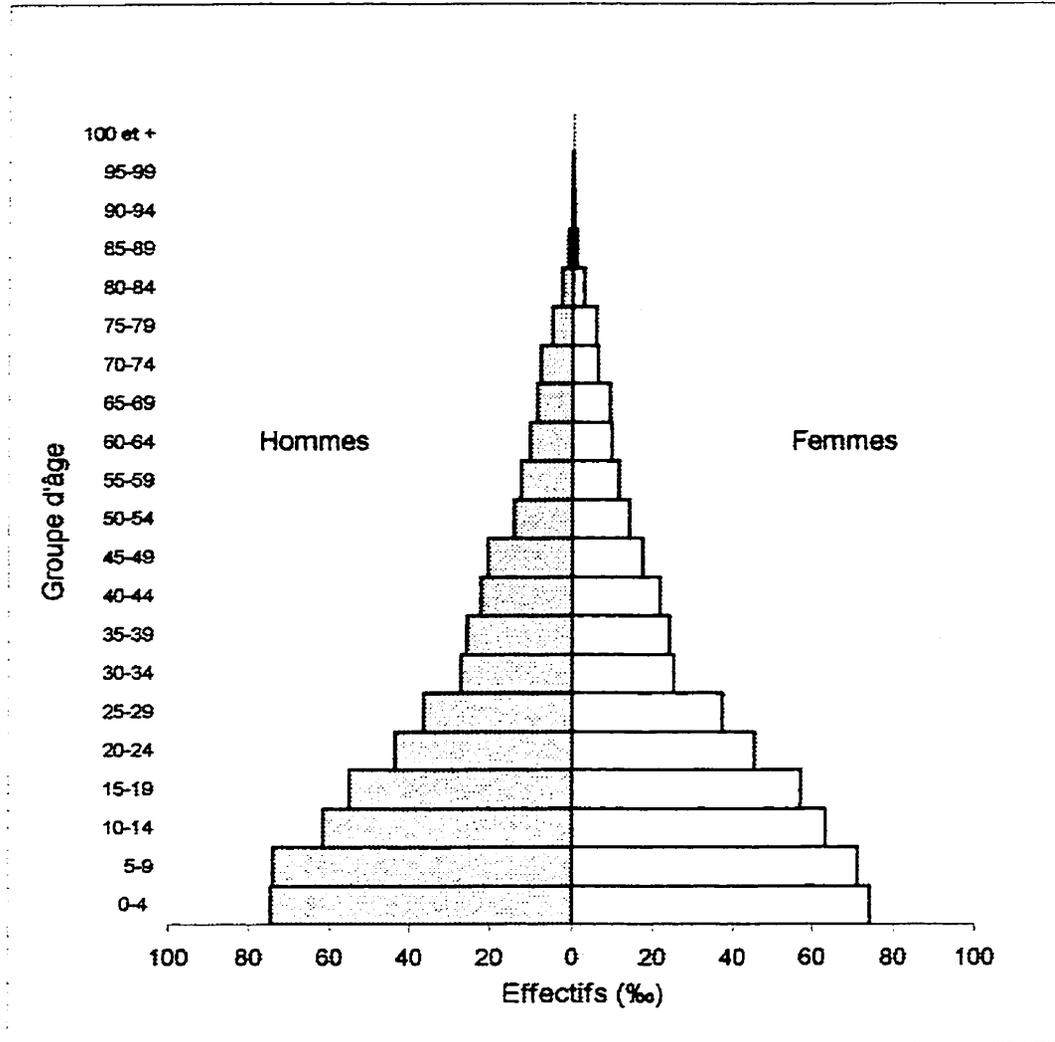
## Pyramide des âges de Charlevoix en 1881



Source : Recensement canadien de 1881.

Figure 3.6

## Pyramide des âges de Charlevoix en 1931



Source : Recensement canadien de 1931.

### **3.2.1.7 La population des unités résidentielles de base (URB)**

On se contentera ici de mesurer le rapport de masculinité et de donner un aperçu de l'évolution démographique des URB à l'étude.

La croissance démographique des unités résidentielles de base entre 1871 et 1931 est irrégulière (cf. tableau 3.3). Certaines connurent un boom appréciable et d'autres, au contraire, enregistrèrent une diminution considérable. La paroisse de Saint-Siméon est celle qui a connu le plus haut taux de croissance. Son effectif est 3,33 fois plus élevé en 1931 qu'en 1871. Les paroisses de La Malbaie, de Petite-Rivière-Saint-François et de Saint-Louis ont pratiquement doublé leurs effectifs en l'espace de 60 ans.

À l'opposé, on observe des baisses importantes pour les paroisses de Sainte-Agnès et Les Éboulements. Dans le cas des Éboulements, sa population de 2 115 individus en 1871 a atteint un sommet de 2 608 individus en 1891, pour diminuer massivement jusqu'à 1 827 individus au cours des 40 années suivantes.

Rappelons en terminant que l'évolution des URB se caractérise par des cycles saccadés de croissance et de décroissance au cours de la période de 1871 à 1931. Certaines d'entre elles ont pu multiplier leurs effectifs en bénéficiant de l'amélioration des voies de communication et de l'action industrielle, tandis que d'autres ont vu le volume de leurs effectifs diminuer considérablement. Cette diminution serait causée en partie par l'absence

de dynamisme économique et par des mouvements migratoires importants, vers les nouvelles paroisses de l'arrière-pays et la région du Saguenay.

Tableau 3.3

Évolution de la population des URB de Charlevoix, 1871-1931

<i>URB</i>	<i>POPULATION EN</i>						
	<i>1871</i>	<i>1881</i>	<i>1891</i>	<i>1901</i>	<i>1911</i>	<i>1921</i>	<i>1931</i>
Baie-Saint-Paul	3 623	3 794	3 760	3 927	4 162	4 511	4 180
Baie-Sainte-Catherine <sup>(1)</sup>	-	-	-	339	285	248	387
Cap-à-l'Aigle	-	-	-	-	-	444	433
La Malbaie	2 960	3 014	3 239	3 499	4 483	4 265	5 299
Les Éboulements	2 115	2 518	2 608	2 369	2 138	1 950	1 827
P.-Riv.-Saint-François	597	765	886	855	1 083	982	1 179
Pointe-au-Pic	-	376	420	537	617	703	961
Riv.-Du-Gouffre	-	-	-	-	-	-	667
Sainte-Agnès	1 615	1 778	1 790	1 588	1 412	1 372	1 513
Saint-Fidèle	813	966	1 068	1 150	1 018	1 067	1 031
Saint-Hilarion	862	1 020	1 099	1 035	991	854	917
Saint-Irénée	997	1 082	1 152	1 059	1 290	1 052	996
Saint-Louis	718	790	907	1 055	980	1 114	1 208
Saint-Siméon	456	741	968	1 039	1 235	1 332	1 518
Saint-Urbain	855	1 057	1 141	1 221	1 228	1 062	1 211
<b>Total</b>	<b>15 611</b>	<b>17 901</b>	<b>19 038</b>	<b>19 673</b>	<b>20 922</b>	<b>20 956</b>	<b>23 327</b>

Sources : Recensements canadiens de 1871, 1881, 1891, 1901, 1911, 1921, 1931.

Note : L'URB de Saint-Bernard a été fondée après le recensement de 1931.

(1) Cette URB faisait partie du comté Saguenay sous le toponyme Saint-Firmin.

En ce qui a trait au rapport de masculinité, nous avons vu que celui-ci variait légèrement pour l'ensemble du comté de Charlevoix, sauf pour l'année de recensement de 1911 où il s'élève à 107 hommes pour 100 femmes. Mis à part l'année 1911, le rapport

entre le nombre d'hommes et de femmes est à peu près constant. On pourrait s'attendre à un équilibre similaire pour chacune des unités résidentielles de base. Or, il en est bien autrement. Le rapport de masculinité est très variable d'une URB à l'autre et pour chacune des périodes considérées (cf. tableau 3.4).

Tableau 3.4

Rapport de masculinité dans les URB de Charlevoix, 1871-1931

URB <sup>(1)</sup>	Nombre d'hommes pour 100 femmes						
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
Baie-Saint-Paul	98	99	99	101	108	103	90
Baie-S.-Catherine	-	-	-	-	-	114	103
La Malbaie	97	100	103	99	122	110	102
Les Éboulements	100	98	102	103	105	105	101
P.-Riv.-Saint-François	110	102	94	93	123	113	101
Pointe-au-Pic	-	104	109	117	98	91	97
Sainte-Agnès	96	101	100	101	105	106	114
Saint-Fidèle	110	113	105	115	110	106	108
Saint-Hilarion	99	106	104	112	115	122	110
Saint-Irénée	97	100	104	97	103	105	102
Saint-Louis	91	104	101	96	100	100	106
Saint-Siméon	102	100	98	107	112	102	116
Saint-Urbain	98	98	106	103	107	102	104
<b>Total</b>	<b>99</b>	<b>101</b>	<b>101</b>	<b>102</b>	<b>107</b>	<b>103</b>	<b>102</b>

Sources : Recensements canadiens de 1871, 1881, 1891, 1901, 1911, 1921, 1931.

(1) URB à l'étude seulement.

Note : Aucune donnée disponible pour l'URB de Saint-Bernard. Le rapport de masculinité des URB de Cap-à-l'aigle et Rivière-du-Gouffre n'a pas été calculé puisque l'on observe aucun mariage avant 1930.

Les zones ombragées du tableau 3.4 représentent les écarts les plus éminents entre les hommes et les femmes (différence de 9 p. cent et plus). L'URB de Saint-Fidèle a la

particularité d'avoir un nombre relativement plus élevé d'hommes pour toute la durée de la période (1871 à 1931). On retrouve pour les années 1911 et 1921, les plus grands déséquilibres entre les sexes. Pour certaines URB le nombre d'hommes est parfois supérieur de 20 p. cent au nombre de femmes. C'est notamment le cas de l'URB de Petite-Rivière-Saint-François où l'on retrouve 123 hommes pour 100 femmes. Mis à part Baie-Saint-Paul, la population masculine est généralement plus importante que la population féminine dans chacune des unités résidentielles de base.

En somme, nous pouvons résumer l'histoire démographique de la population de Charlevoix en disant qu'elle a connu une croissance rapide de 1750 à 1840 pour ensuite se stabiliser dans son ensemble. Son économie étant basée sur l'exploitation agricole, la saturation des terres cultivables amena plusieurs familles à émigrer vers de nouveaux territoires ou vers les métropoles de Québec et Montréal. À la fin du 19<sup>ième</sup> siècle, les effectifs de Charlevoix sont excessivement touchés par cette émigration, ce qui pourrait expliquer le déséquilibre des sexes observé dans la plupart des URB.

### **3.2.2 Rimouski**

Le comté de Rimouski sied sur la chaîne des Appalaches, le long des basses terres de l'estuaire du golfe Saint-Laurent, au sud de ce dernier. Ses frontières du côté ouest entrecoupent les comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata. Les comtés de Matane,

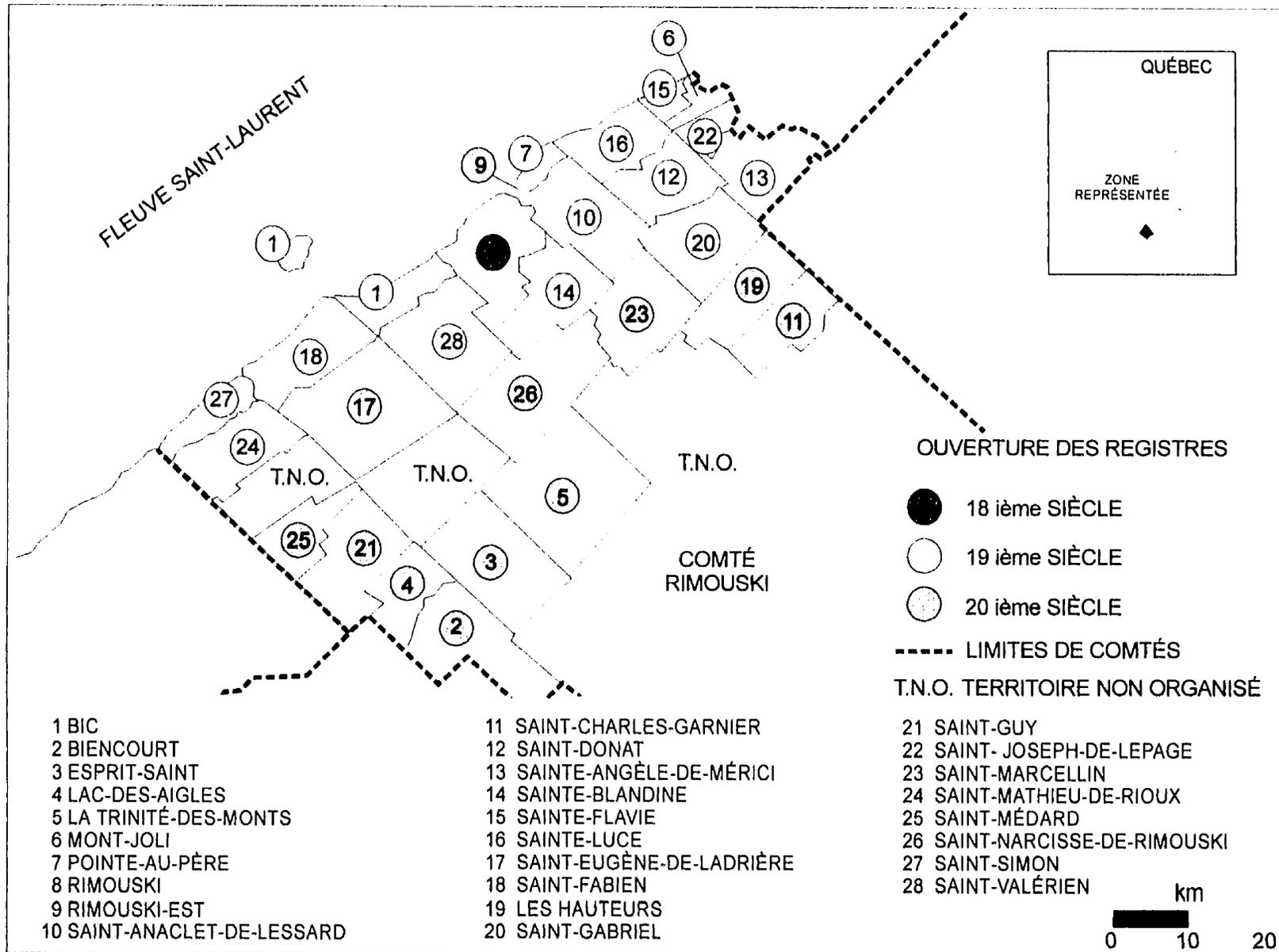
Matapédia et Bonaventure bornent le côté est. À ses extrémités sud, Rimouski s'étend jusqu'à la frontière de la province du Nouveau-Brunswick.

Ses meilleures terres agricoles se limitent aux abords du littoral. Les terres du plateau intérieur ne sont guère accommodantes pour l'agriculture puisque dans son ensemble la zone pédologique des Appalaches est constituée d'un sol acide (podzol) dont le taux d'humidité est défavorable à la végétation (Giroux et Joyal, 1984). De plus, le climat rigoureux de l'hiver qui s'étend sur une durée de cinq mois par année est une entrave importante à la culture agricole. En revanche, sa forêt mixte formée en majeure partie de conifères, de bouleaux blancs et d'érables s'avère une ressource économique de premier plan.

### **3.2.2.1 L'arrivée des premiers colons**

Les premiers colons tardèrent à s'installer dans le comté de Rimouski. La publicité promulguée par les comtés limitrophes de Matapédia et de Témiscouata favorisa la colonisation de ces derniers au détriment de Rimouski (Blanchard, 1935). De plus, l'omniprésence de l'hiver et l'absence de réseaux routiers adéquats retardèrent la colonisation dans tout le Bas-Saint-Laurent. La première paroisse à être fondée dans le comté fut Rimouski en 1701 (cf. carte 3.2). Ce n'est qu'au 19<sup>ième</sup> siècle que l'on assista à l'ouverture d'autres paroisses, une fois que le terroir de la Côte-du-Sud eut été comblé.

Carte 3.2  
 MARCHE DU PEUPEMENT, RIMOUSKI



Au cours de la première moitié du 19<sup>ième</sup> siècle, les paroisses de Saint-Simon (1836), Sainte-Luce (1842), Saint-Fabien (1848) et du Bic (1850) s'érigèrent le long du littoral, là où les meilleures terres abondent. À la fin du 19<sup>ième</sup> siècle et au début du 20<sup>ième</sup> siècle, de nouvelles paroisses s'ouvrirent sur le plateau de l'arrière-pays, à l'exception de Rimouski-Est situé près du littoral.

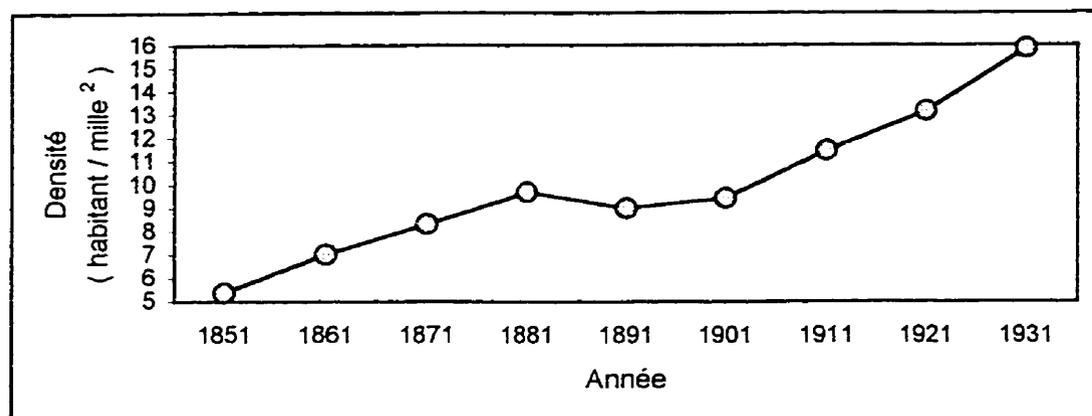
### **3.2.2.2 Dispersion de la population**

À l'instar du comté de Charlevoix, le comté de Rimouski subit une pression démographique qui s'accroît rapidement pour la période de 1921 à 1931 (cf. figure 3.7). De 5,37 hab/mi<sup>2</sup> qu'elle était en 1851, la densité de la population grimpa à 15,87 hab/mi<sup>2</sup> en 1931. Toutefois, l'augmentation de la densité n'a pas toujours été constante; entre 1871 et 1901, la densité se maintient à environ 9 habitants par mille carré.

Il y a lieu de croire que la hausse de la densité globale est davantage l'effet d'une natalité stable et d'une mortalité en baisse que d'une migration positive. Même si la colonisation de l'arrière-pays a eu pour effet de retarder l'émigration (Ramirez, 1991), le comté de Rimouski connaît un solde migratoire négatif à partir de 1871 (Fortin, Lechasseur et alii, 1993).

Figure 3.7

Évolution de la densité de la population dans Rimouski, 1851-1931



Source : Recensement canadien de 1931.

Note : La densité fait référence au territoire global et non à l'espace habité.

De façon générale, la pression démographique qui s'exerce sur les terres agricoles astreint les individus à diversifier l'économie régionale ou à s'installer dans d'autres territoires. Il se dégage de ces deux comportements, une croissance intermittente.

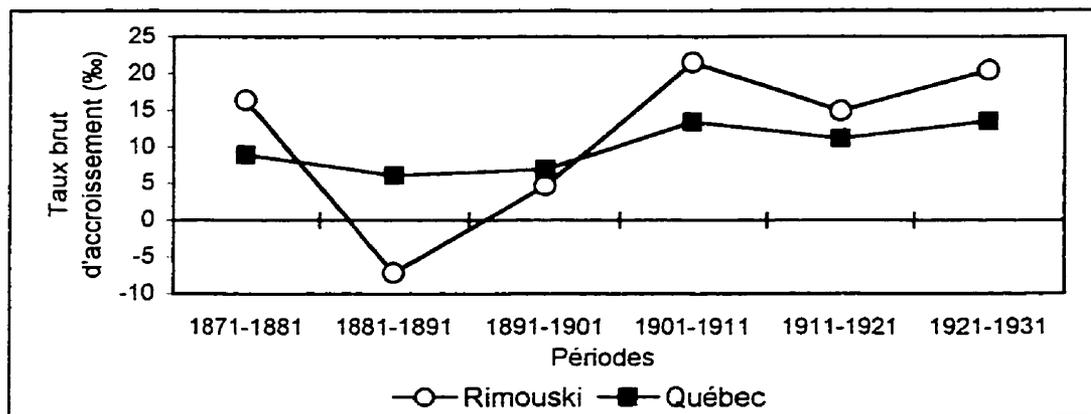
### 3.2.2.3 Urbanisation et croissance cyclique

La croissance de la population totale s'est effectuée à un rythme irrégulier. La figure 3.8 nous révèle qu'elle est devenue négative pendant la décennie 1881-1891. Les problèmes économiques et l'augmentation du chômage dans les années 1880 sont susceptibles d'avoir causé cette perte d'effectifs.

De toute évidence, la crise économique a motivé le départ de plusieurs familles vers les États-Unis. À elle seule, la région de la Côte-du-Sud a perdu plus de 3 000 personnes entre les années 1881 et 1891. Il faut également préciser que la fin de la construction du chemin de fer (Intercolonial) en 1876 a été responsable de la première crise d'émigration dans l'histoire du comté de Rimouski (Fortin, Lechasseur et alii, 1993).

Figure 3.8

Taux d'accroissement annuel moyen de la population de Rimouski et du Québec, 1871-1931



Source : Recensement canadien de 1931.

Note : Le taux d'accroissement annuel moyen (a) est calculé de la façon suivante :

$$a = (1/t)(Pt - Po) / ((Pt + Po)/2)$$

où t = nombre d'années durant la période.

Pt = population en fin de période.

Po = population en début de période.

La réduction des effectifs est également la résultante d'un accroissement de la mortalité et d'un freinage de la natalité qui s'accroissent entre les années 1881 et 1889-90 (Fortin, Lechasseur et alii, 1993). Ce n'est qu'au cours des décennies suivantes que la

croissance du comté de Rimouski adopte une image semblable à celle du Québec. Elle affiche même une valeur record de 20,5 p. mille entre 1901 et 1911. Le chemin de fer n'est sûrement pas étranger à cette hausse d'effectifs. Bien qu'il permette le départ de certains, le réseau ferroviaire favorise également l'arrivée d'investisseurs et d'ouvriers lorsque les conditions économiques sont plus saines. Il est par ailleurs à la source d'une impulsion urbaine au début du 20<sup>ième</sup> siècle.

Peu présente jusqu'en 1901, la population urbaine se développe considérablement à partir de 1911 où elle constitue plus de 20 p. cent de la population totale (cf. tableau 3.5). Cette large expansion du milieu urbain a proportionnellement ralenti la part démographique du monde rural, si bien qu'elle passe de 93,2 p. cent en 1871 à 67 p. cent soixante ans plus tard.

Tableau 3.5

Population rurale et urbaine de Rimouski, 1871-1931

<i>Année</i>	<i>Total</i>	<i>Population</i>			
		<i>Rurale</i>		<i>Urbaine</i>	
		<i>N.A.</i>	<i>%</i>	<i>N.A.</i>	<i>%</i>
1871	17 396	16 210	93,2	1 186	6,8
1881	20 247	18 120	89,5	2 127	10,5
1891	18 809	16 638	88,5	2 171	11,5
1901	19 701	17 075	86,7	2 626	13,3
1911	23 951	18 713	78,1	5 238	21,9
1921	27 520	19 324	70,2	8 196	29,8
1931	33 151	22 202	67,0	10 949	33,0

Sources : Recensements canadiens de 1871, 1881, 1891, 1901, 1911, 1921, 1931.

### 3.2.2.4 Des composantes homogènes

L'étude des lieux de naissance de la population rimouskoise nous révèle qu'au recensement de 1871, 17 280 personnes (99,36 p. cent) sont nées en sol québécois (cf. tableau 3.6). Les autres lieux de naissance les plus importants sont les autres provinces canadiennes avec 33 individus (0,19 p. cent), l'Irlande avec 29 individus (0,17 p. cent) et l'Écosse avec 27 individus (0,16 p. cent). En 1931, la proportion de personnes nées au Québec (98,51 p. cent) diminue faiblement, aux dépens de celles qui sont nées aux États-Unis (0,85 p. cent) et dans les autres provinces canadiennes (0,54 p. cent).

Tableau 3.6

Classification de la population de Rimouski selon le lieu de naissance, 1871 et 1931

<i>Lieu de naissance</i>	<i>1871</i>		<i>1931</i>	
	<i>N.A.</i>	<i>%</i>	<i>N.A.</i>	<i>%</i>
Québec	17 280	99,33	32 656	98,51
Autres provinces canadiennes	33	0,19	179	0,54
États-Unis	6	0,03	281	0,85
Angleterre	14	0,08	15	0,05
Irlande	29	0,17	0	0,00
Écosse	27	0,16	1	0,00
Allemagne	1	0,01	0	0,00
France	1	0,01	10	0,03
Autres	5	0,03	9	0,03
<b>Total</b>	<b>17 396</b>	<b>100,00</b>	<b>33 151</b>	<b>100,00</b>

Sources : Recensements canadiens de 1871 et 1931.

Quant aux autres lieux de naissance, ils sont moins bien représentés qu'en 1871 sauf pour le cas de la France où ils passent de 0,01 p. cent à 0,03 p. cent.

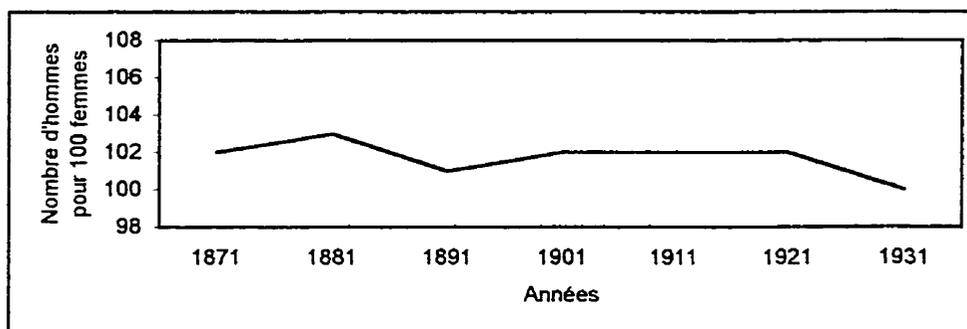
Pour ce qui est de la pratique religieuse, le catholicisme est présent dans plus de 95 p. cent de la population au cours de la période de 1871 à 1931. Mis à part les Catholiques, on retrouve quelques Méthodistes et Presbytériens. Bien que l'homogénéité soit moins forte que dans le comté de Charlevoix, la proportion d'individus natifs du Québec et pratiquant le catholicisme est notable.

### 3.2.2.5 Le rapport de masculinité

La mise en scène du tissu urbain et les irrégularités du rythme de croissance nous amènent à nous interroger sur la composition numérique des sexes.

Figure 3.9

Rapport de masculinité dans la population de Rimouski, 1871-1931



Source : Recensement canadien de 1931.

L'examen de la figure 3.9 nous permet de constater que les hommes sont en général plus nombreux que les femmes pour la période de 1871 à 1931. L'écart numérique entre les hommes et les femmes est cependant minime. C'est au recensement de 1881 que l'écart est le plus important avec 103 hommes pour 100 femmes. L'émigration féminine dans les industries de manufactures aux États-Unis et l'immigration masculine dans le comté causée en partie par la construction du chemin de fer et l'ouverture d'usines forestières pourraient être la cause du surnombre masculin (Ouellet, 1976; Weil, 1989).

#### **3.2.2.6 La structure par âge**

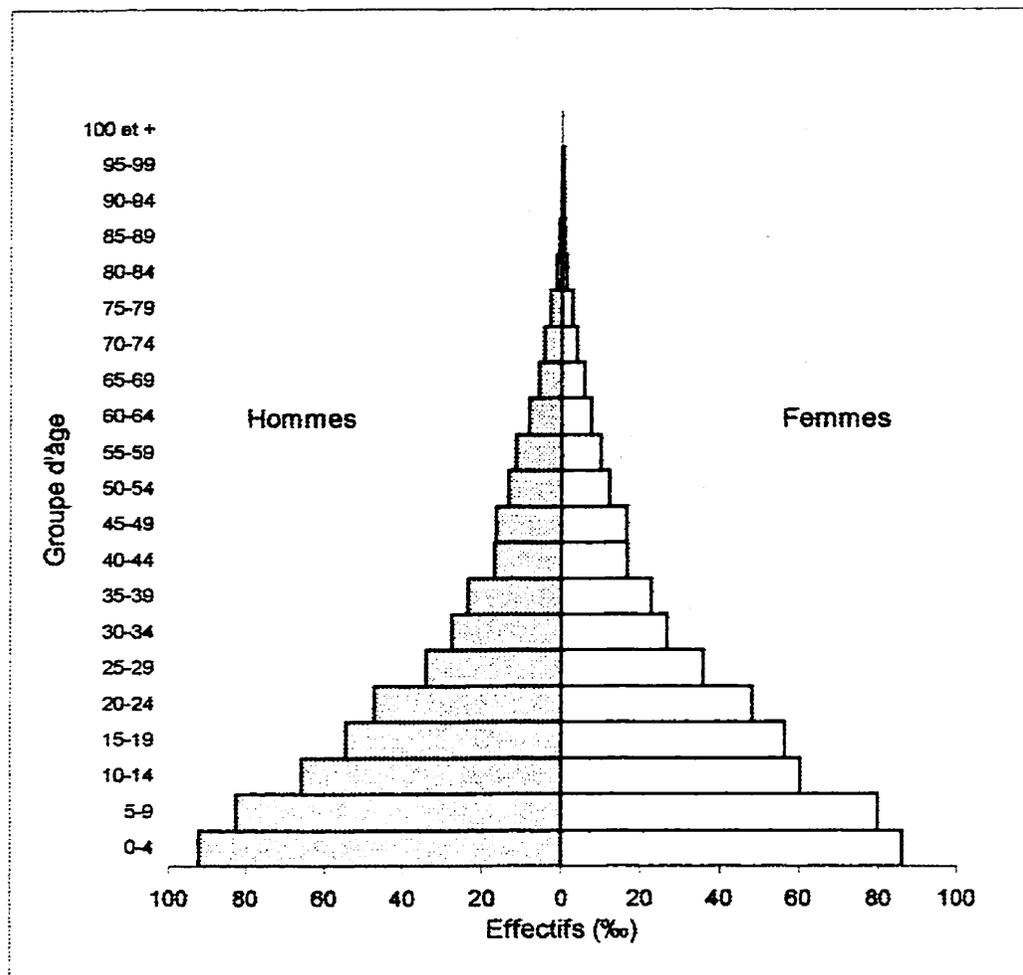
Comme dans la plupart des colonies de l'époque, la population de Rimouski est constituée d'une majorité de jeunes (cf. figure 3.10). Le groupe des 0-19 ans représente à lui seul 57,67 p. cent de la population avec 19 480 individus, comparativement au groupe des 20-59 ans qui englobe 37,83 p. cent de la population.

Les 60 ans et plus constituent moins de 5 p. cent de l'ensemble des effectifs. Compte tenu de l'allure de la pyramide, il appert que le profil de la population de Rimouski en 1881 est très jeune. Si on examine la pyramide des âges cinquante ans plus tard, nous retrouvons une fois de plus une population jeune (cf. figure 3.11) même si la proportion des 0-19 ans (55,72 p. cent) est légèrement moindre qu'en 1881.

La pyramide de 1931 permet de mettre en évidence une dissymétrie des sexes pour les 45 ans et plus. Il y a un plus grand nombre d'hommes que de femmes, ce qui pourrait être dû à la mortalité maternelle. Il se pourrait fort bien que la sur-masculinité soit aussi le fruit d'une immigration plus importante chez les hommes. Comme il a été observé dans Charlevoix, les hommes après le milieu du 18<sup>ème</sup> siècle ont tendance à migrer plus souvent seul qu'en famille (Jetté, Gauvreau et Guérin, 1991).

Figure 3.10

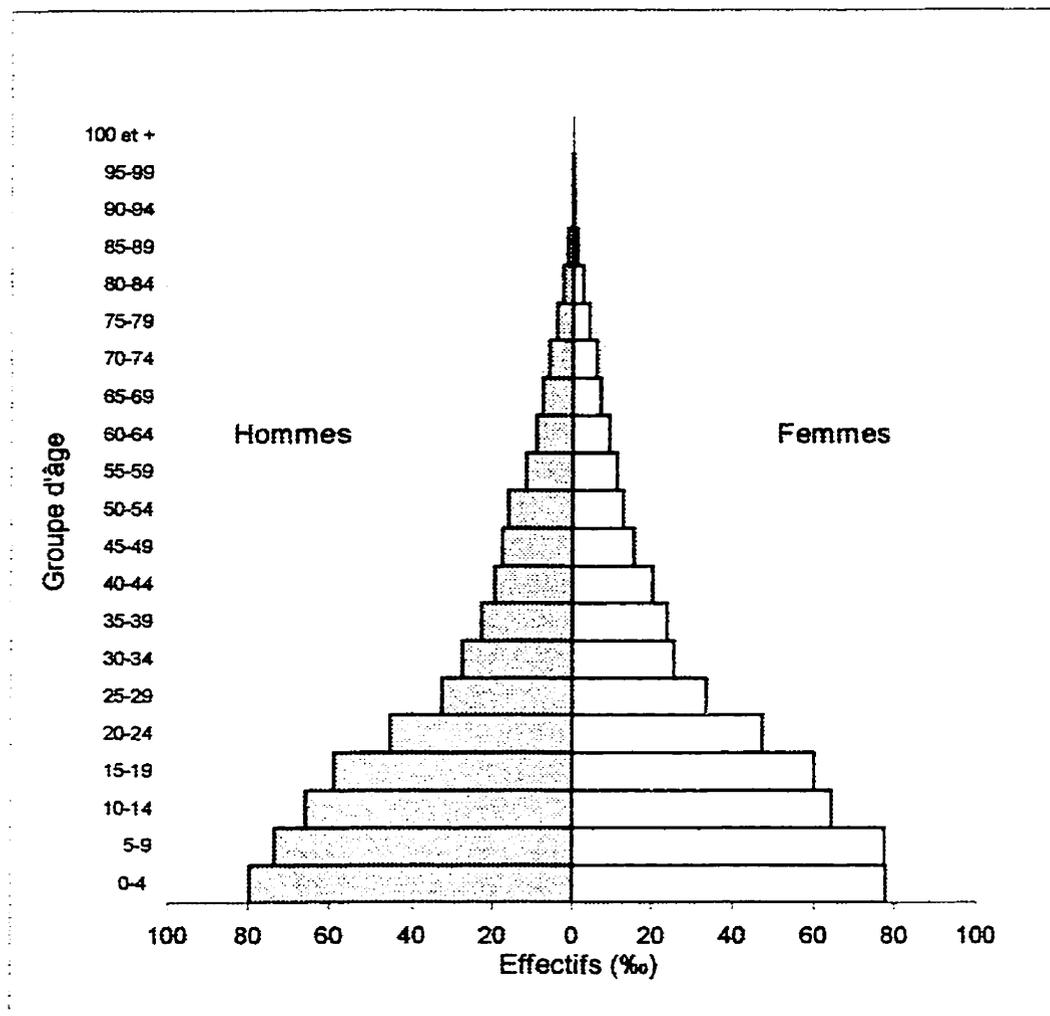
## Pyramide des âges de Rimouski en 1881



Source : Recensement canadien de 1881.

Figure 3.11

## Pyramide des âges de Rimouski en 1931



Source : Recensement canadien de 1931.

### 3.2.2.7 La population des unités résidentielles de base (URB)

De façon générale, on constate que les unités résidentielles de base de Rimouski ont connu une augmentation de leurs effectifs entre 1871 et 1931 (cf. tableau 3.7). C'est le cas

notamment des URB de Rimouski, Mont-Joli et Saint-Angèle qui doublent leur population en l'espace de soixante ans. À l'inverse, les URB de Sainte-Luce et Saint-Simon affichent une perte d'effectifs pour la même période<sup>36</sup>.

En 1931, Rimouski (8 326 personnes) se démarque des autres URB. À elle seule, l'unité résidentielle de Rimouski représente plus de 25 p. cent de la population totale du comté. L'URB de Mont-Joli est la deuxième en importance numérique, représentant 14 p. cent de la population totale. Il faut toutefois préciser que l'URB de Mont-Joli comprend les paroisses de Sainte-Flavie et de Saint-Joseph-de-Lepage. Il est probable que ces paroisses n'ont pas connu les mêmes taux de croissance.

Bien que la majorité des URB ont augmenté leurs effectifs, certaines d'entre elles ont affiché un bilan négatif. Entre autres, la population du Bic qui était la deuxième en importance lors du recensement de 1871 (au point de vue de ses effectifs) se situe au quatrième rang au recensement de 1931 avec seulement 2 290 individus, accusant une perte nette de 598 personnes. En examinant le rapport de masculinité de l'URB du Bic (tableau 3.8), la perte d'effectifs semble avoir causé un léger déséquilibre des sexes en 1931 (102 hommes pour 100 femmes).

---

<sup>36</sup> La baisse d'effectif dans l'URB du Bic s'explique par la fondation de l'URB de Saint-Vélérien qui faisait partie de l'URB du Bic avant 1871.

Tableau 3.7

## Évolution de la population des URB de Rimouski, 1871-1931

<i>URB</i>	<i>POPULATION EN</i>						
	<i>1871</i>	<i>1881</i>	<i>1891</i>	<i>1 901</i>	<i>1911</i>	<i>1921</i>	<i>1931</i>
Bic	2 888	2 772	1 990	2 047	2 037	2 100	2 290
Les Hauteurs	-	-	-	-	-	726	990
Mont-Joli <sup>(1)</sup>	2 221	2 524	2 439	2 383	3 210	3 987	4 924
Pointe-au-Père	-	-	324	305	426	343	458
Rimouski	4 029	3 903	3 317	3 785	5 556	6 387	8 326
Saint-Anaclet	1 173	1 437	942	928	1 302	1 435	1 597
Saint-Donat	819	914	760	802	922	1 189	1 347
Sainte-Angèle	715	1 199	1 231	1 361	1 693	1 593	1 990
Sainte-Blandine	-	500	595	844	1 255	1 364	1 550
Sainte-Luce	1 774	1 567	1 375	1 235	1 270	1 405	1 496
Saint-Fabien	1 695	1 816	1 994	1 989	1 981	2 182	2 426
Saint-Gabriel <sup>(2)</sup>	-	975	1 184	1 485	1 787	1 870	1 817
Saint-Marcellin <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-	369
Saint-Mathieu	896	1 175	846	893	842	781	858
Saint-Narcisse	-	-	-	-	-	460	483
Saint-Simon	1 186	1 266	998	798	766	805	905
Saint-Valérien	-	199	814	846	904	893	995
Autres Parties	-	-	-	-	-	-	330
<b>Total</b>	<b>17 396</b>	<b>20 247</b>	<b>18 809</b>	<b>19 701</b>	<b>23 951</b>	<b>27 520</b>	<b>33 151</b>

Sources : Recensements canadiens de 1871, 1881, 1891, 1901, 1911, 1921, 1931.

(1) Les paroisses de Sainte-Flavie et de Saint-Joseph-de-Lepage y sont incluses.

(2) Les paroisses de Saint-Marcellin et de Saint-Gabriel sont comptées ensemble.

L'analyse du rapport de masculinité pour les autres unités résidentielles de base nous révèle également des déséquilibres considérables entre les hommes et les femmes. Les URB de Pointe-au-Père, Sainte-Blandine, Saint-Gabriel, Saint-Marcellin, Saint-Valérien et

Saint-Mathieu sont celles où on retrouve des écarts supérieurs à 15 p. cent. En 1911 on dénombre pour l'URB de Saint-Mathieu, 122 hommes pour 100 femmes. À Pointe-au-Père au recensement de 1921, on retrouve 78 hommes pour 100 femmes.

Tableau 3.8

Rapport de masculinité dans les URB de Rimouski, 1871-1931

<i>URB</i>	<i>Nombre d'hommes pour 100 femmes</i>						
	<i>1871</i>	<i>1881</i>	<i>1891</i>	<i>1901</i>	<i>1911</i>	<i>1921</i>	<i>1931</i>
Bic	100	101	104	103	100	103	102
Les Hauteurs	-	-	-	-	-	106	103
Mont-Joli <sup>(1)</sup>	95	99	101	102	102	94	96
Pointe-au-Père	-	-	95	110	<sup>(2)</sup>	78	87
Rimouski	102	98	87	89	98	97	93
Saint-Anaclet	106	101	103	100	105	111	107
Saint-Donat	109	106	107	101	104	105	102
Sainte-Angèle	108	112	108	109	101	107	109
Sainte-Blandine	-	116	115	114	110	111	105
Sainte-Luce	90	99	101	109	98	98	102
Saint-Fabien	112	112	105	102	101	99	100
Saint-Gabriel <sup>(2)</sup>	-	117	112	116	106	109	109
Saint-Marcellin <sup>(2)</sup>	-	-	-	-	-	-	117
Saint-Mathieu	108	102	106	109	122	116	110
Saint-Narcisse	-	-	-	-	-	113	107
Saint-Simon	104	100	103	101	102	100	97
Saint-Valérien	-	119	105	97	104	106	111
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>103</b>	<b>101</b>	<b>102</b>	<b>102</b>	<b>102</b>	<b>100</b>

Sources : Recensements canadiens de 1871, 1881, 1891, 1901, 1911, 1921, 1931.

(1) Les paroisses de Sainte-Flavie et de Saint-Joseph-de-Lepage y sont incluses.

(2) Les paroisses de Saint-Marcellin et de Saint-Gabriel sont comptées ensemble.

À l'opposé les URB de Bic et de Saint-Simon sont les seules à conserver un équilibre entre les sexes. Il n'y a pas de distinction entre les paroisses anciennes et celles qui ont été ouvertes plus récemment. L'URB de Rimouski (ouverte en 1701) par exemple affiche des écarts aussi importants que ceux de Saint-Valérien qui a été ouverte 184 ans plus tard.

Nous pouvons retenir de cette succession de chiffres, que le comté de Rimouski a connu un développement modéré jusqu'au 19<sup>ième</sup> siècle. Ce n'est qu'à partir de 1840 que la croissance s'accélère au point de multiplier l'ouverture de nouvelles paroisses le long du littoral. Le phénomène de saturation a poussé la population à développer les industries de la pêche et de la forêt si bien qu'on assista au début du 20<sup>ième</sup> siècle à la construction de plusieurs scieries dont le moulin Price à proximité de la ville de Rimouski (Blanchard, 1935). Malgré toute la diversité économique (les industries du meuble, fonderie, pâtes à papier et les scieries) de ce comté, les creux économiques seront en partie responsables d'une migration négative à partir de la deuxième moitié du 19<sup>ième</sup> siècle.

### **3.3 Conclusion**

Nous retiendrons deux points majeurs de cette partie historique. Tout d'abord, les grandes vagues de migration vers les États-Unis combinées au phénomène de transition démographique, caractérisé par un ralentissement de la natalité et de la mortalité, ont pu jouer un rôle perturbateur dans le processus de recherche d'un conjoint. À cet effet, le départ vers les contrées américaines a probablement une part de responsabilité en ce qui a

trait au déséquilibre des sexes s'observant dans les paroisses des comtés de Charlevoix et Rimouski. Ces propos doivent toutefois être pris comme une supposition puisque les données concernant le départ des Canadiens français vers le nord-est américain ne nous permettent pas de connaître l'origine précise des émigrants. De plus, le déséquilibre des sexes peut être la conséquence de plusieurs autres facteurs.

Le deuxième point à retenir concerne les particularités démographiques des deux comtés. D'abord, nous observons pour Charlevoix une stagnation de la population à partir du milieu du 19<sup>ième</sup> siècle, tandis que les effectifs de Rimouski connaissent une croissance analogue à celle du Québec, donnant très tôt un caractère urbain à la ville de Rimouski. Ces deux comtés ont malgré tout des points communs : ce sont deux régions qui connaissent une migration négative en dépit de la croissance observée dans Rimouski. Assez curieusement, on retrouve un rapport de masculinité relativement stable dans les deux comtés. Par contre, l'analyse par unités résidentielles de base nous révèle des disparités importantes entre le nombre d'hommes et de femmes selon les URB et les périodes. Le prochain chapitre nous permettra, entre autres, de voir la façon dont se manifestent ces différences dans les aires de recrutement matrimonial.

## **CHAPITRE IV**

### **LE CHOIX DU CONJOINT**

Dans ce chapitre, nous présenterons les résultats de recherche sur le choix du conjoint et sur l'évolution saisonnière des mariages dans les comtés de Charlevoix et Rimouski. L'analyse est décortiquée en cinq parties, renfermant chacune un aspect particulier. Dans l'ordre, nous porterons un regard sur l'évolution quinquennale de l'exogamie, l'évolution décennale des typologies matrimoniales, la présence de l'endogamie dans les milieux rural et urbain, l'identification des aires de recrutement des conjoints exogames, pour enfin terminer avec le mouvement saisonnier des mariages.

Tout au long de la présentation des résultats, nous essayerons de percevoir les facteurs qui ont pu agir ou influencer les modèles matrimoniaux. Comme il a été mentionné dans les chapitres antérieurs, plusieurs composantes interagissent sur le choix d'un conjoint. Quoiqu'il en soit, nous reposerons *a priori* notre argumentation sur les principales motivations ayant conditionné les modèles matrimoniaux prévalant dans chacun des milieux. En l'occurrence, nous délaierons les explications d'ordre individuel (psychologique) ou familial (alliance stratégique) qui en soit constitueraient un *travail de Titan*.

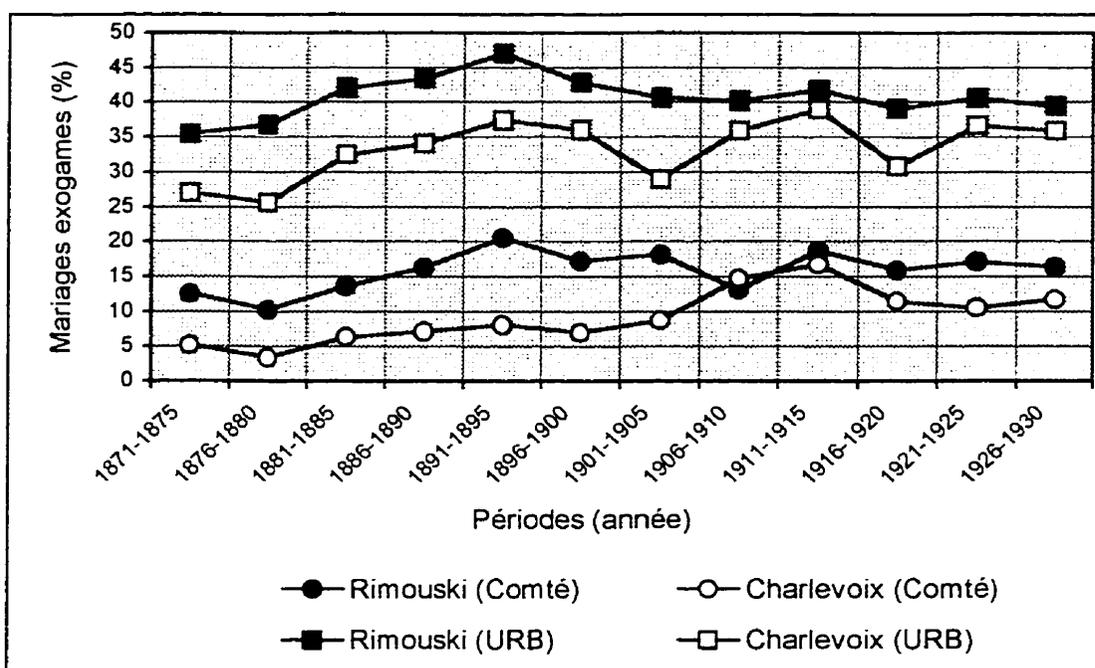
#### **4.1 L'évolution quinquennale de l'exogamie**

L'examen des unions exogames par tranches quinquennales nous permet de relever des fluctuations importantes survenues tout au long de la période à l'étude.

Au premier abord, on remarque à partir de la figure 4.1 que le taux d'exogamie est plus élevé à l'échelle des unités résidentielles de base qu'à l'échelle de comté. Ce résultat n'est guère surprenant puisque le scénario contraire est théoriquement inconcevable. Par contre, les écarts entre les deux échelles spatiales sont considérables. Pour le comté de Rimouski, les échelles de comté et d'unité résidentielle de base affichent des écarts exogamiques variant de 23 à 27 p. cent. On retrouve des écarts similaires pour le comté de Charlevoix, variant entre 19 et 29 p. cent. Ce qui apparaît clairement dans ces écarts, c'est que le recrutement des conjoints exogames à l'échelle des URB est circonscrit en grande partie à l'intérieur des limites de comté. Le faible taux d'exogamie à l'échelle de comté laisse supposer à première vue que le marché matrimonial des comtés de Charlevoix et Rimouski répond aux besoins des personnes en quête d'un partenaire. Or, nous ne pouvons prétendre que ce constat reflète entièrement la réalité. Pour qu'il en soit ainsi, il faudrait connaître la proportion d'individus célibataires ou veufs, qui ont quitté le comté pour convoler à l'extérieur du celui-ci. En l'absence de mouvements migratoires importants, ce qui n'est pas le cas pour les comtés de Charlevoix et Rimouski, la fréquence de ce comportement (mariages hors du comté) serait sans doute négligeable. Mais en raison de l'émigration marquée dans les comtés comme Rimouski et Charlevoix, où l'émigration a sévi en particulier durant les grandes vagues migratoires vers les États-Unis et le Saguenay, nous devons nuancer l'idée que le marché matrimonial de ces deux comtés soit « autosuffisant ».

Figure 4.1

Évolution quinquennale des mariages exogames selon les échelles de comté et d'URB pour les comtés de Charlevoix et Rimouski (1871-1930)



Sources : Tableaux A.1, A.2, A.3 et A.4 (en annexe).

Note : Mariages unissant deux célibataires seulement.

Une deuxième évidence concerne les écarts entre les deux comtés. Exception faite de la période de 1906-1910 et ce à l'échelle de comté seulement, les unions exogames sont relativement plus nombreuses pour le comté de Rimouski que pour le comté de Charlevoix, et plus particulièrement avant l'année 1906. Il est probable que le mouvement colonisateur qui s'étend jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans le comté de Rimouski explique en partie cet écart de l'endogamie entre les deux comtés. De plus, le phénomène de la saturation des

terres, se manifestant plus hâtivement dans Charlevoix que dans Rimouski, a pu minimiser l'arrivée d'étrangers dans Charlevoix.

Afin de mieux apprécier l'évolution de l'exogamie, nous essayerons de faire ressortir les principaux flux qui la caractérisent en considérant séparément chacun des comtés. De cette façon, nous pourrions apporter un peu plus de précision sur les événements qui ont pu jouer un rôle perturbateur dans ces deux comtés.

#### **4.1.1 Le cas de Rimouski**

À l'échelle du comté, l'évolution des mariages exogames pour Rimouski est caractérisée par deux sommets et deux creux considérables. Après être descendues à leur plus bas niveau durant la période de 1876-1880, les unions exogames ont augmenté graduellement jusqu'à 20 p. cent entre 1891 et 1895. Cette augmentation des unions dont l'un ou les deux conjoints proviennent de l'extérieur coïncide avec un taux d'accroissement pratiquement nul dans le comté de Rimouski. De plus, les vagues migratoires des Québécois vers les États-Unis sont très élevées durant cette période (supra), ce qui aurait pu provoquer une insuffisance dans le marché matrimonial et conséquemment élargir le recrutement à d'autres lieux.

À l'échelle des unités résidentielles de base, le comté de Rimouski présente un taux d'exogamie supérieur à 35 p. cent pour l'ensemble de la période (1871-1930). L'exogamie croît considérablement en début de période pour atteindre son plus haut plafond (45 p. cent) entre les années 1891 et 1895. Après quoi l'exogamie se stabilise aux alentours de 40 p. cent au cours des périodes suivantes. Cette période de fixité coïncide avec deux phénomènes. D'une part, elle correspond à la diminution de l'émigration des Québécois vers les États-Unis, phénomène qui a pu contenir ou du moins diminuer l'émigration des Rimouskois. D'autre part, la population de Rimouski a enregistré un taux d'accroissement positif à partir des années 1890, après une courte période de décroissance.

#### **4.1.2 Le cas de Charlevoix**

Dans le comté de Charlevoix, l'évolution des unions exogames est beaucoup plus saccadée. À l'échelle des unités résidentielles de base, les unions exogames chutent à deux reprises. Après avoir connu une croissance modérée lors des périodes quinquennales de 1876 à 1895, les unions exogames ont chuté sous les 30 p. cent entre 1901 et 1905. Toutefois, durant les deux périodes quinquennales qui suivirent, l'exogamie a grimpé jusqu'à 39 p. cent, seulement 3 p. cent de moins que dans les URB de Rimouski pour la même période. Cette période de croissance des unions exogames correspond aux travaux ferroviaires reliant Québec au comté de Charlevoix. L'apport de main-d'œuvre en partie étrangère a pu favoriser certaines unions exogames. En contrepartie, la fin de la

construction du chemin de fer (1919) correspond à une diminution des unions exogames. Cet événement n'est certainement pas seul responsable de la fluctuation de l'exogamie, mais il a probablement joué un rôle important. La deuxième chute (1916-1920), tout comme la première (1901-1905), ne perdure pas puisqu'au cours de la période suivante (1921-1925), l'exogamie augmente de nouveau pour enfin se stabiliser à environ 35 p. cent.

À l'échelle du comté, les unions avec un étranger représentent moins de 10 p. cent des unions pour les périodes s'étalant de 1871 à 1905. De 1906 à 1910, le taux d'exogamie atteint 15 p. cent, soit 2 p. cent de plus que pour le comté de Rimouski. Cette période est la seule où on retrouve un taux d'exogamie plus élevé dans Charlevoix que dans Rimouski. Ici encore, la construction du chemin de fer pourrait expliquer cette hausse de l'exogamie. Tout comme pour le comté de Rimouski, l'exogamie dans Charlevoix tend à se stabiliser lors des deux périodes les plus récentes (1921-1925 et 1925-1930).

L'examen de l'évolution de l'exogamie nous amène à nous interroger sur le type d'union exogame qui prévaut dans ces deux comtés. La prochaine partie nous aidera à les différencier tout en prenant en considération les deux échelles d'analyse.

## 4.2 Les typologies matrimoniales

Dans cette section, nous examinerons la répartition des mariages pour les cinq typologies matrimoniales selon l'échelle du comté et celle de l'unité résidentielle de base. L'analyse des typologies matrimoniales tient compte des mariages et des remariages. Nous terminerons l'examen des typologies matrimoniales en comparant le corpus dont le lieu de résidence était connu au corpus pour lequel nous avons attribué le lieu de résidence du père au lieu inconnu du conjoint. Cette comparaison vise simplement à nous donner un aperçu des résultats que l'on aurait obtenus si nous avions choisi d'utiliser la règle d'attribution<sup>37</sup>.

### 4.2.1 Le cas de Rimouski

La proportion de l'endogamie à l'échelle de comté est relativement élevée (cf. tableau 4.1 & tableau 4.2). Nous en avons indirectement pris connaissance dans la partie précédente. Ainsi, pour les mariages unissant deux célibataires, l'endogamie est de 84,2 p. cent pour la période de 1871 à 1930. En subdivisant l'analyse en trois périodes de vingt ans, nous nous apercevons que l'endogamie est plus forte (86,9 p. cent) pour la période la plus ancienne (1871-1890) comparativement aux deux périodes plus récentes (1891-1910 & 1911-1930) où elle atteint à peine 83 p. cent.

---

<sup>37</sup> Pour plus de détails voir le chapitre 2.

Parmi les unions exogames, la proportion de mariages uxoriocaux (A B A) devient de plus en plus élevée en fin de période, passant de 10,3 p. cent durant la période de 1871-1890 à 16,3 p. cent entre 1911 et 1930. Les types virilocal (A A B), néolocal (B A A) et néolocal distinct (A B C), déjà très marginaux en début de période, représentent un total inférieur à 1 p. cent des unions en fin de période. La prédominance du type uxoriocaux pour les unions exogames s'explique par la coutume voulant que le mariage doit être célébré dans la paroisse de l'épouse. Nous avons vu au premier chapitre que cette coutume est fortement appuyée par l'Église catholique, et qu'il fallait une bonne raison pour y déroger.

Tableau 4.1

Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires  
pour le comté de Rimouski, 1871-1930

Typologies	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
				A	A	A	919	86,9	786	82,8	1 048
A	A	B	16	1,5	10	1,1	6	0,5	32	1,0	
A	B	A	109	10,3	140	14,8	206	16,3	455	13,9	
B	A	A	10	0,9	8	0,8	3	0,2	21	0,6	
A	B	C	4	0,4	5	0,5	0	0,0	9	0,3	
<b>Total</b>				<b>1 058</b>	<b>100,0</b>	<b>949</b>	<b>100,0</b>	<b>1 263</b>	<b>100,0</b>	<b>3 270</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.  
(2) Lieu de résidence de l'homme.  
(3) Lieu de résidence de la femme.

En comparant les typologies matrimoniales unissant deux célibataires aux unions unissant au moins un veuf (cf. tableau 4.2), on remarque que les mariages entre deux célibataires ont un taux d'endogamie (84,2 p. cent) supérieur aux trois autres types d'union.

Tableau 4.2

Mariages endogames et exogames selon l'état matrimonial des conjoints pour le comté de Rimouski, 1871-1930

	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	CE - CE <sup>(4)</sup>		CE - VE <sup>(5)</sup>		VE - CE <sup>(6)</sup>		VE - VE <sup>(7)</sup>	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Typologies	A	A	A	2 753	84,2	88	83,0	295	76,2	137	79,2
	A	A	B	32	1,0	3	2,8	2	0,5	1	0,6
	A	B	A	455	13,9	13	13,2	87	22,5	33	19,1
	B	A	A	21	0,6	1	0,9	1	0,3	1	0,6
	A	B	C	9	0,3	0	0,0	2	0,5	1	0,6
<b>Total</b>				<b>3 270</b>	<b>100,0</b>	<b>106</b>	<b>100,0</b>	<b>387</b>	<b>100,0</b>	<b>173</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage
- (2) Lieu de résidence de l'homme.
- (3) Lieu de résidence de la femme.
- (4) Mariage entre deux célibataires.
- (5) Mariage entre un célibataire et une veuve.
- (6) Mariage entre un veuf et une célibataire.
- (7) Mariage entre un veuf et une veuve.

Ce sont les unions entre un veuf et une célibataire qui affichent le taux d'endogamie le plus bas (76,2 p. cent). Pour les quatre types d'union (célibataire-célibataire, célibataire-veuve, veuf-célibataire, veuf-veuve), les mariages exogames sont majoritairement de type uxoriocal.

À l'échelle des unités résidentielles de base(cf. tableau 4.3), l'endogamie ne dépasse guère les 60 p. cent. C'est durant la période de 1891-1910 qu'elle atteint son plus bas niveau avec un taux de seulement 57,2 p. cent. Quant aux mariages exogames, ils sont majoritairement de type uxori-local.

Tableau 4.3

Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour l'ensemble des URB de Rimouski, 1871-1930

	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Typologies	A	A	A	643	60,8	543	57,2	755	59,8	1 941	59,4
	A	A	B	26	2,5	13	1,4	9	0,7	48	1,5
	A	B	A	352	33,3	372	39,2	490	38,8	1 214	37,1
	B	A	A	24	2,3	11	1,2	5	0,4	40	1,2
	A	B	C	13	1,2	10	1,1	4	0,3	27	0,8
<b>Total</b>				<b>1 058</b>	<b>100,0</b>	<b>949</b>	<b>100,0</b>	<b>1 263</b>	<b>100,0</b>	<b>3 270</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.  
 (2) Lieu de résidence de l'homme.  
 (3) Lieu de résidence de la femme.

Tout comme nous l'avons observé à l'échelle de comté, les trois autres typologies exogames se marginalisent à travers le temps de telle sorte qu'elles totalisent moins de 2 p. cent des unions lors de la période de 1911 à 1930.

Si on considère les unions dont au moins un des conjoints n'est pas célibataire, nous sommes en mesure de constater que les mariages unissant un veuf et une veuve présentent

la plus grande proportion d'unions exogames (cf. tableau 4.4). Pour l'ensemble de la période, le taux d'exogamie est supérieur à 53 p. cent.

Tableau 4.4

Mariages endogames et exogames selon l'état matrimonial des conjoints pour l'ensemble des URB de Rimouski, 1871-1930

	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	CE - CE <sup>(4)</sup>		CE - VE <sup>(5)</sup>		VE - CE <sup>(6)</sup>		VE - VE <sup>(7)</sup>	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Typologies	A	A	A	1 941	59,4	63	59,4	188	48,6	81	46,8
	A	A	B	48	1,5	3	2,8	8	2,1	4	2,3
	A	B	A	1 214	37,1	35	33,0	183	47,3	84	48,6
	B	A	A	40	1,2	3	2,8	4	1,0	2	1,2
	A	B	C	27	0,8	2	1,9	4	1,0	2	1,2
<b>Total</b>				<b>3 270</b>	<b>100,0</b>	<b>106</b>	<b>100,0</b>	<b>387</b>	<b>100,0</b>	<b>173</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.
- (2) Lieu de résidence de l'homme.
- (3) Lieu de résidence de la femme.
- (4) Mariage entre deux célibataires.
- (5) Mariage entre un célibataire et une veuve.
- (6) Mariage entre un veuf et une célibataire.
- (7) Mariage entre un veuf et une veuve.

Ce résultat pourrait être attribuable aux faibles probabilités qu'un veuf recrute une veuve dans une même unité résidentielle de base. Les individus qui constituent le marché matrimonial étant pour la plupart des célibataires, il est normal que le recrutement de conjoints unissant un veuf et une veuve s'étende à d'autres lieux. Bref, les mariages exogames tant à l'échelle de comté qu'à l'échelle de l'unité résidentielle de base sont en grande partie de type uxori-local, et ce peu importe l'état matrimonial des conjoints au

moment du mariage. En d'autres termes, la majorité des mariages exogames sont célébrés dans la paroisse de la femme, conformément à la coutume.

#### 4.2.2 Le cas de Charlevoix

En dépit de la hausse systématique des unions exogames, la proportion des mariages unissant deux conjoints domiciliés dans le comté de Charlevoix demeure relativement élevée (cf. tableau 4.5). L'endogamie pour l'ensemble de la période est de 91,4 p. cent, comparativement à 84,2 p. cent pour le comté de Rimouski.

Tableau 4.5

Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires  
pour le comté de Charlevoix, 1871-1930

			1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930		
			N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	
Typologies	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>								
	A	A	A	1 538	94,5	926	90,3	829	87,4	3 293	91,4
	A	A	B	13	0,8	8	0,8	10	1,1	31	0,9
	A	B	A	75	4,6	83	8,1	104	11,0	262	7,3
	B	A	A	1	0,1	6	0,6	5	0,5	12	0,3
	A	B	C	1	0,1	2	0,2	1	0,1	4	0,1
<b>Total</b>			<b>1 628</b>	<b>100,0</b>	<b>1 025</b>	<b>100,0</b>	<b>949</b>	<b>100,0</b>	<b>3 602</b>	<b>100,0</b>	

Source : Fichier de population BALSAC.

(1) Lieu du mariage.

(2) Lieu de résidence de l'homme.

(3) Lieu de résidence de la femme.

Pour les unions exogames, le type uxori-local est également dominant dans le comté de Charlevoix. Il augmente graduellement aux dépens des unions endogames passant de 4,6 p. cent pour la première période (1871-1890) à 11 p. cent pour la dernière période (1911-1930). Les types viri-local, néolocal et néolocal distinct sont encore plus faiblement représentés dans le comté de Charlevoix qu'ils l'étaient dans celui de Rimouski.

Tableau 4.6

Mariages endogames et exogames selon l'état matrimonial des conjoints pour le comté de Charlevoix, 1871-1930

	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	CE - CE <sup>(4)</sup>		CE - VE <sup>(5)</sup>		VE - CE <sup>(6)</sup>		VE - VE <sup>(7)</sup>	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Typologies	A	A	A	3 293	91,4	82	94,3	318	87,6	78	79,6
	A	A	B	31	0,9	1	1,1	6	1,7	3	3,1
	A	B	A	262	7,3	4	4,6	39	10,7	16	16,3
	B	A	A	12	0,3	0	0,0	0	0,0	0	0,0
	A	B	C	4	0,1	0	0,0	0	0,0	1	1,0
Total				3 602	100,0	87	100,0	363	100,0	98	100,0

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.
- (2) Lieu de résidence de l'homme.
- (3) Lieu de résidence de la femme.
- (4) Mariage entre deux célibataires.
- (5) Mariage entre un célibataire et une veuve.
- (6) Mariage entre un veuf et une célibataire.
- (7) Mariage entre un veuf et une veuve.

Les mariages entre un veuf et une veuve ont un taux d'endogamie similaire à celui observé dans le comté de Rimouski (cf. tableau 4.6). Pour seulement 79,6 p. cent de ces

unions, les deux conjoints ont comme domicile le comté de Charlevoix au moment du mariage.

Pour les mariages unissant un célibataire et une veuve, le taux d'endogamie atteint pratiquement 95 p. cent. Ce type d'union est celui où l'endogamie est la plus accrue. Fait à considérer dans le cas des remariages, nous ne retrouvons aucune union de type néolocal et seulement une mariage néolocal distinct (mariage entre un veuf et une veuve).

À l'instar du comté de Rimouski, les mariages unissant un veuf et une célibataire affichent une exogamie plus élevée que pour les mariages unissant un célibataire et une veuve. Strictement sur ce plan et toute proportion gardée, les veuves sont en quelque sorte moins mobiles que les veufs quant au recrutement d'un conjoint célibataire.

Comme nous l'avons observé antérieurement, la proportion de l'endogamie à l'échelle de l'unité résidentielle de base est beaucoup moindre qu'à l'échelle de comté. En plus de constater que l'endogamie diminue avec le temps, le tableau 4.7 met en évidence la forte proportion d'union uxorilcales. Cette proportion s'intensifie avec le temps mais demeure inférieure au taux observé pour les unités résidentielles de base de Rimouski.

Tableau 4.7

Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour  
l'ensemble des URB de Charlevoix, 1871-1930

Typologies	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
				A	A	A	1 147	70,5	675	65,9	613
A	A	B	35	2,1	9	0,9	11	1,2	55	1,5	
A	B	A	428	26,3	328	32,0	316	33,3	1 072	29,8	
B	A	A	14	0,9	11	1,1	6	0,6	31	0,9	
A	B	C	4	0,2	2	0,2	3	0,3	9	0,2	
<b>Total</b>				<b>1 628</b>	<b>100,0</b>	<b>1 025</b>	<b>100,0</b>	<b>949</b>	<b>100,0</b>	<b>3 602</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.  
(2) Lieu de résidence de l'homme.  
(3) Lieu de résidence de la femme.

En tenant compte des remariages, les unions entre un veuf et une veuve ont un taux d'endogamie de beaucoup inférieur à ceux des autres types d'union (cf. tableau 4.8). À tel point que la différence entre les mariages unissant un veuf et une veuve et ceux unissant deux célibataires atteint pratiquement 20 p. cent pour l'ensemble de la période (1871-1930). Ce sont les mariages unissant deux célibataires qui affichent le plus haut taux d'endogamie, soit 66,6 p. cent.

Tableau 4.8

Mariages endogames et exogames selon l'état matrimonial des conjoints pour l'ensemble des URB de Charlevoix, 1871-1930

	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	CE - CE <sup>(4)</sup>		CE - VE <sup>(5)</sup>		VE - CE <sup>(6)</sup>		VE - VE <sup>(7)</sup>	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Typologies	A	A	A	2 413	66,6	54	62,1	201	55,1	46	46,9
	A	A	B	57	1,7	1	1,1	14	3,9	4	4,1
	A	B	A	1 090	30,3	28	32,2	143	39,7	46	46,9
	B	A	A	31	1,0	2	2,3	3	0,8	0	0,0
	A	B	C	11	0,4	2	2,3	2	0,6	2	2,0
<b>Total</b>				<b>3 602</b>	<b>100,0</b>	<b>87</b>	<b>100,0</b>	<b>363</b>	<b>100,0</b>	<b>98</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.
- (2) Lieu de résidence de l'homme.
- (3) Lieu de résidence de la femme.
- (4) Mariage entre deux célibataires.
- (5) Mariage entre un célibataire et une veuve.
- (6) Mariage entre un veuf et une célibataire.
- (7) Mariage entre un veuf et une veuve.

En résumé, l'observation des typologies matrimoniales dans Charlevoix permet de remarquer une configuration similaire à celle du comté de Rimouski. L'endogamie a tendance à diminuer dans le temps au profit des mariages de type uxori-local. Ce régime matrimonial est relativement plus important pour les mariages unissant un veuf et une veuve, quelle que soit l'échelle utilisée.

### 4.2.3 Comparaison des corpus 1 et 2

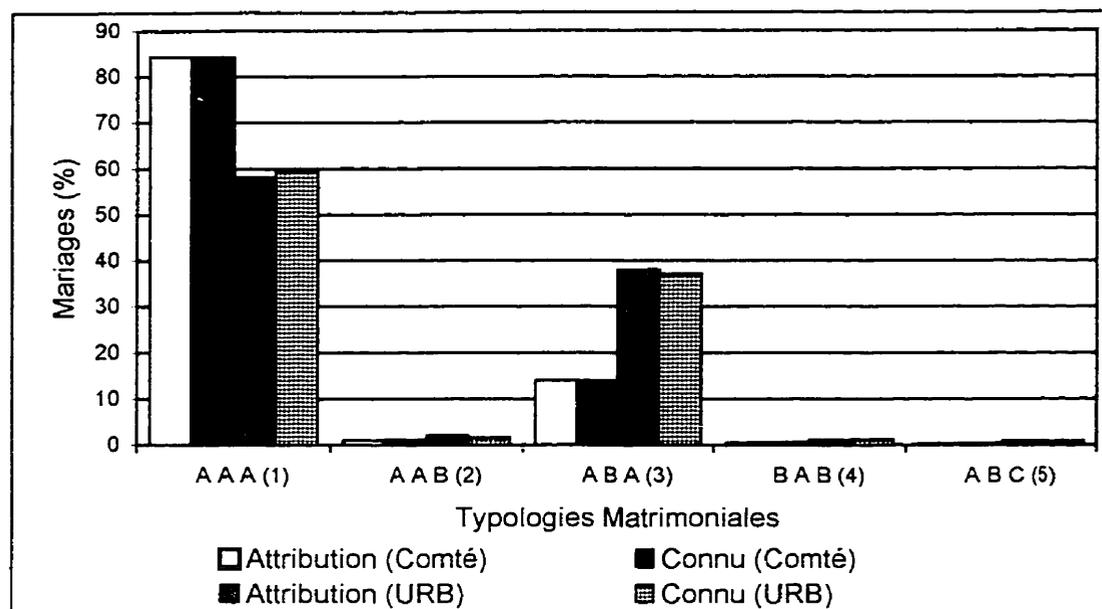
Au risque de se répéter, les résultats obtenus précédemment sont basés strictement sur les mariages dont le lieu de résidence des conjoints est connu. À cet effet, nous avons éliminé de l'enquête tous les mariages dont le lieu de résidence d'au moins un conjoint était inconnu. Rappelons que le premier corpus totalise 3602 unions pour le comté de Charlevoix et 3270 unions pour celui de Rimouski.

En attribuant au conjoint dont le lieu de résidence est inconnu le lieu de résidence du père, notre corpus totalise 7708 mariages pour le comté de Charlevoix et 6026 mariages pour celui de Rimouski. Ce deuxième corpus comprend ainsi tous les mariages du corpus 1 en plus des mariages pour lesquels nous avons dû utiliser la règle d'attribution.

Nous avons cru intéressant de comparer les résultats pour chacun des corpus afin de percevoir les différences qu'a pu introduire la méthode d'attribution. Nous avons restreint les termes de cette comparaison aux mariages unissant deux célibataires puisque ces derniers représentent la grande majorité des mariages

Figure 4.2

Comparaison des proportions des typologies matrimoniales du corpus dont le lieu de résidence des conjoints est connu<sup>(a)</sup> et du corpus obtenu à l'aide de la méthode d'attribution<sup>(b)</sup> dans Rimouski, 1871-1930



Sources : Tableaux 4.1, 4.3, et A.5, A.6 (en annexe).

(a) Totalise 3270 mariages entre célibataires dont le lieu de résidence des conjoints est connu.

(b) Totalise 6026 mariages entre célibataires obtenus par l'addition des mariages (2756) soumis à la règle d'attribution (voir chapitre 2) aux 3270 mariages de (a).

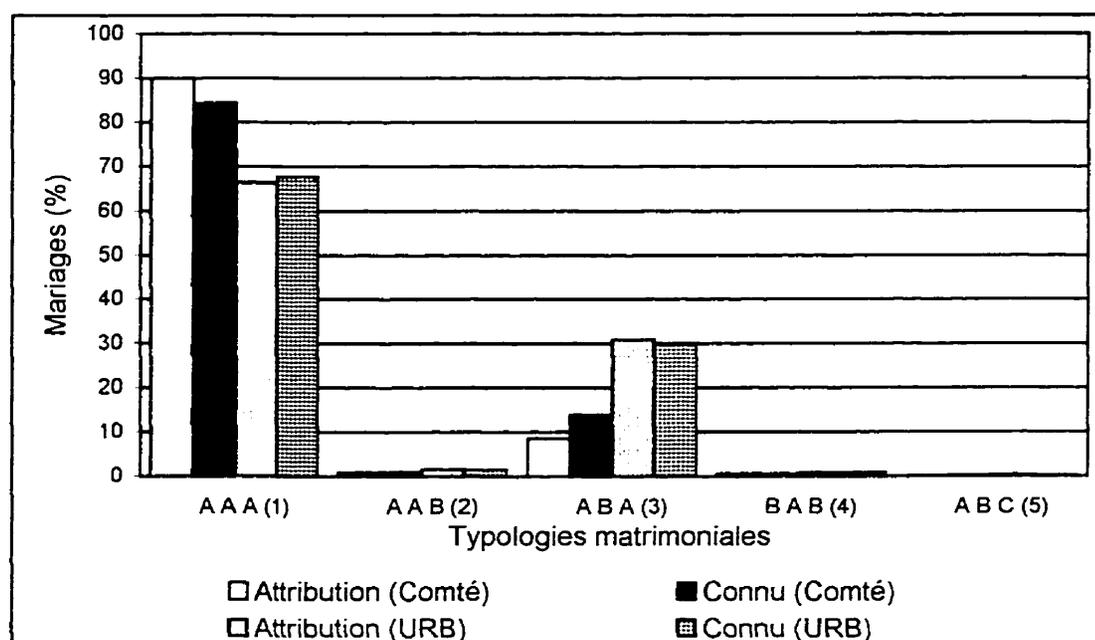
- (1) Union endogame.
- (2) Union exogame de type virilocal.
- (3) Union exogame de type uxrilocal.
- (4) Union exogame de type néolocal.
- (5) Union exogame de type néolocal distinct.

Dans le comté de Rimouski, la comparaison des deux corpus ne présente pas de variations considérables pour chacune des typologies matrimoniales (cf. figure 4.2). À l'échelle de comté, les écarts sont pratiquement nuls. À l'échelle de l'unité résidentielle de base, les écarts entre les deux corpus sont un peu plus apparents qu'à l'échelle de comté mais ils demeurent tout de même négligeables.

Les écarts entre les deux corpus sont un peu plus marqués pour le comté de Charlevoix (cf. figure 4.3). Bien que les résultats obtenus pour les typologies virilocale (A A B), néolocale (B A A) et néolocale distinct (A B C) soient pratiquement les mêmes pour chacun des corpus, les types endogames et uxoriocaux présentent certaines différences à l'échelle de comté.

Figure 4.3

Comparaison des proportions des typologies matrimoniales du corpus dont le lieu de résidence des conjoints est connu<sup>(a)</sup> et du corpus obtenu à l'aide de la méthode d'attribution<sup>(b)</sup> dans Charlevoix, 1871-1930



Sources : Tableaux 4.5, 4.7 et A.7, A.8 (en annexe).

(a) Totalise 3602 mariages entre célibataires dont le lieu de résidence des conjoints est connu.

(b) Totalise 7708 mariages entre célibataires obtenus par l'addition des mariages (4106) soumis à la règle d'attribution (voir chapitre 2) aux 3602 mariages de (a).

(1) Union endogame.

(2) Union exogame de type virilocal.

(3) Union exogame de type uxoriocal.

(4) Union exogame de type néolocal.

(5) Union exogame de type néolocal distinct.

À l'échelle de comté, la méthode d'attribution (corpus 2) ajoute environ 5 p. cent aux unions endogames, au détriment des unions exogames de type uxori-local. À l'échelle de l'unité résidentielle de base, les écarts sont moindres et à la limite négligeables. Néanmoins, la méthode d'attribution (corpus 2) diminue légèrement la proportion d'unions endogames au profit des unions exogames de type uxori-local.

À la lumière de ces résultats, l'application de la règle d'attribution introduit quelques différences dans l'analyse des typologies matrimoniales. Afin de minimiser l'altération des résultats que peut induire la méthode d'attribution, nous avons préféré conserver, pour le reste de l'analyse, strictement les mariages dont le lieu de résidence est connu.

#### **4.3 L'endogamie pour chacune des unités résidentielles de base**

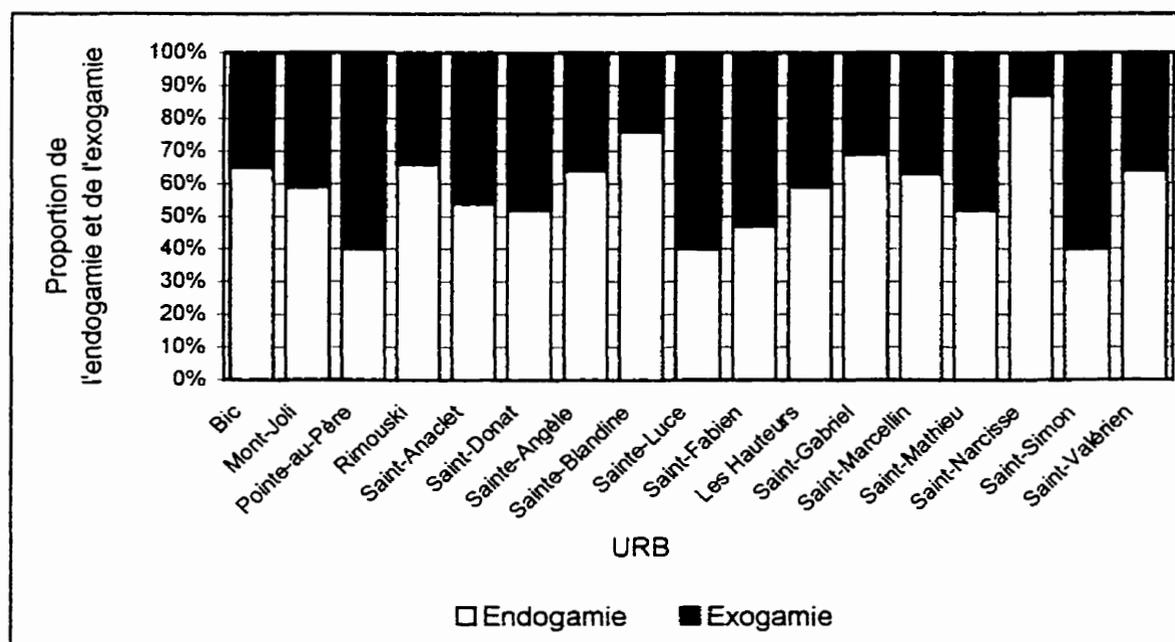
La faible endogamie que nous avons observée à l'échelle des unités résidentielles de base nous amène à nous questionner sur les proportions de l'endogamie pour chacune d'entre elles. Par le biais de certaines composantes démographiques, dont l'équilibre des sexes et les effectifs, nous allons essayer d'expliquer les dissemblances qui caractérisent la proportion d'endogamie retrouvée dans chacune des unités résidentielles de base.

### 4.3.1 Endogamie et exogamie dans les URB de Rimouski

La figure 4.4 met en évidence la proportion endogamique très contrastée entre chacune des unités résidentielles de base de Rimouski. Ainsi, certaines d'entre elles affichent une endogamie qui tourne aux alentours de 80 p. cent et d'autres au contraire n'atteignent pas la barre des 50 p. cent. Ce sont les URB de Pointe-au-Père, Sainte-Luce et Saint-Simon qui ont les plus faibles taux d'unions endogames, soit à peine 40 p. cent des mariages totaux.

Figure 4.4

Endogamie et exogamie pour les URB de Rimouski, 1871-1930



Source : Tableau A.9 (en annexe).

Le contexte de déséquilibre des sexes pourrait être un facteur explicatif des fluctuations. Par exemple, les trois unités résidentielles de base mentionnées précédemment ont dans l'ensemble une population féminine plus imposante que celle masculine. Cette surféminité a probablement été un moteur attractif pour les jeunes hommes en quête d'une conjointe. Dans un contexte où la coutume voulait que le mariage soit célébré dans la paroisse de l'épouse (Mathieu et alii, 1981), la surféminité pourrait fort bien augmenter la proportion des unions exogames.

À l'opposé, une forte endogamie pourrait s'expliquer par la surmasculinité<sup>38</sup> du marché matrimonial. Ce scénario se confirme pour l'URB de Saint-Narcisse qui affiche le plus haut taux d'endogamie avec plus de 85 p. cent des mariages et un capital masculin très accru (113 hommes pour 100 femmes en 1921, et 107 en 1931). Dans la mesure où les mariages sont le plus souvent célébrés dans l'URB de la femme (uxorilocalité), il est donc plus probable que l'endogamie soit élevée pour les URB dont le nombre de femmes est inférieur au nombre d'hommes. Il faut toutefois préciser dans le cas de Saint-Narcisse que le nombre d'unions étudié se restreint à seulement 15 mariages. Conséquemment, ce résultat peut être affecté par l'effet du petit nombre.

La plupart des URB affichant une endogamie élevée se caractérisent par un surplus d'hommes. C'est le cas notamment des URB de Sainte-Blandine, Sainte-Angèle et Saint-

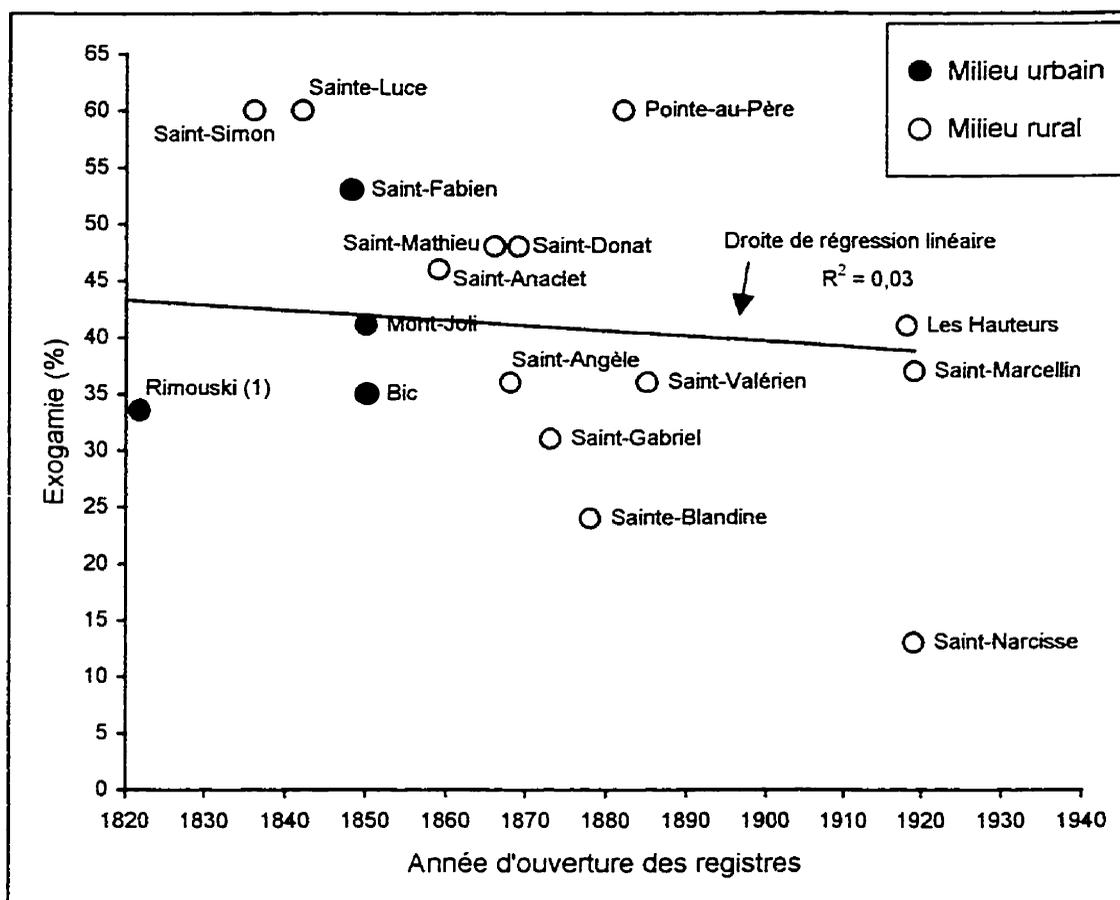
---

<sup>38</sup> Il faut noter qu'un surplus d'hommes dû à l'immigration pourrait plutôt entraîner une hausse de l'exogamie.

Gabriel pour lesquels on observe des taux d'endogamie et un rapport de masculinité élevés. Les URB de Rimouski et Bic ont elles aussi une endogamie élevée, mais à l'encontre des trois URB précédentes, leur population respective n'est pas affectée par une surmasculinité éminente.

Figure 4.5

Répartition des URB de Rimouski selon l'exogamie et l'année d'ouverture des registres



Sources : Tableaux 2.6 et A.9 (en annexe).

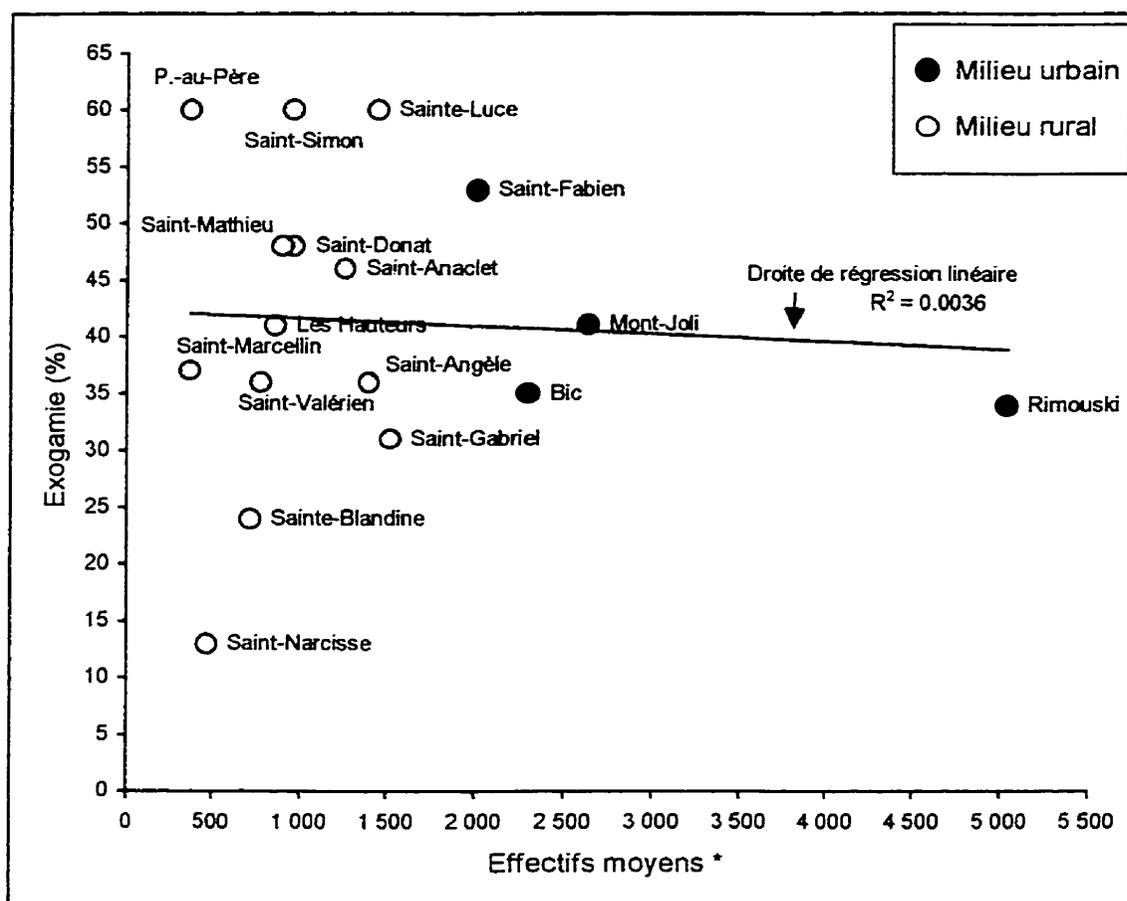
(1) L'URB de Rimouski a été ouverte en 1701.

Par contre, le caractère endogame de Rimouski et du Bic pourrait s'expliquer par l'ancienneté de ces deux populations. La figure 4.5 met en relation l'ancienneté des unités résidentielles de base et le taux d'exogamie. De toute évidence, le lien entre ces variables est plutôt faible ( coefficient de corrélation,  $r = 0.17321$  ), mais les résultats nous révèlent tout de même que l'exogamie tend à augmenter avec l'ancienneté de la paroisse. L'une des explications les plus plausibles pourrait être l'excès d'hommes dans les URB nouvellement colonisées. Quant à la forte exogamie retrouvée dans les URB colonisées de longue date, elle serait attribuable à leur rôle attractif. La plupart d'entre elles constituent des points d'ancrage pour l'arrivée d'étrangers et de marchandise. Les possibilités de rencontre avec les étrangers s'en trouvent alors augmentées. On doit toutefois préciser que les valeurs extrêmes peuvent influencer substantiellement la dépendance de ces deux variables.

Cela nous amène à nous interroger sur la possibilité d'une relation entre le taux d'exogamie et la taille de la population (cf. figure 4.6). Selon l'hypothèse que nous avons formulée au premier chapitre, nous devrions nous attendre à ce que les unités résidentielles de base les plus peuplées aient un taux d'exogamie très faible. Contrairement aux résultats attendus, l'éparpillement des points nous laisse entrevoir une absence de liens ( coefficient de corrélation,  $r = 0,06$  ). Pour les milieux ruraux, les URB affichent autant de faibles que de fortes proportions d'exogamie. Les milieux urbains n'échappent pas non plus à cette inconstance même si toutefois la variation de l'exogamie se situe dans un intervalle moins extrême.

Figure 4.6

Répartition des URB de Rimouski selon l'exogamie et les effectifs moyens, 1871-1930



Sources : Tableaux 3.7 et A.9 (en annexe).

\*  $PM = P_{(1871)} + P_{(1881)} + \dots + P_{(1931)} / 7$

Néanmoins, force est de constater que l'ensemble des URB urbaines présentent un taux d'endogamie supérieur à celui de l'ensemble des URB rurales (cf. tableau 4.9). Les plus grands écarts entre les deux types de milieux se retrouvent à la période la plus ancienne de l'étude, soit celle de 1871 à 1890. Les écarts diminuent considérablement pour

la période de 1891 à 1910 (écart moyen de 3 p. cent). Ce rapprochement est davantage attribuable à une baisse de l'endogamie en milieu urbain qu'à une hausse de l'exogamie en milieu rural.

Tableau 4.9

Endogamie dans les URB urbaines et rurales de Rimouski, 1871-1930

URB	1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930	
	N.A. <sup>(1)</sup>	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Bic	119	92	29	50	73	47	221	65
Saint-Fabien	6	55	2	33			8	47
Mont-Joli	38	56	64	58	109	61	211	59
Rimouski	150	66	122	63	264	67	536	66
<b>Total urbain</b>	<b>313</b>	<b>72</b>	<b>217</b>	<b>58</b>	<b>446</b>	<b>62</b>	<b>976</b>	<b>64</b>
Saint-Anaclet	96	60	68	47	100	54	264	54
Sainte-Blandine	12	92	54	75	21	72	87	76
Saint-Donat	26	55	11	44	6	55	43	52
Sainte-Angèle	60	62	106	67	102	63	268	64
Sainte-Luce	40	41	18	42	19	36	77	40
Pointe-au-Père	4	33	3	43	7	44	14	40
Saint-Gabriel			22	69			22	69
Saint-Valérien	7	86	7	50			14	59
Les Hauteurs					29	59	29	59
Saint-Marcellin					12	63	12	63
Sait-Mathieu	43	53	17	49			60	52
Saint-Narcisse					13	87	13	87
Saint-Simon	42	39	20	43			62	40
<b>Total rural</b>	<b>330</b>	<b>53</b>	<b>326</b>	<b>55</b>	<b>309</b>	<b>57</b>	<b>965</b>	<b>55</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

(1) Nombre absolu de mariages endogames.

L'amélioration des moyens de communication, l'exode rural et le contexte socio-économique plus favorable en milieu urbain ont pu, sous leurs effets combinés, provoquer l'augmentation de conjoints étrangers. Les impératifs économiques sont très souvent des facteurs qui conditionnent les types d'union (Ségalen, 1972; Lebrun, 1975).

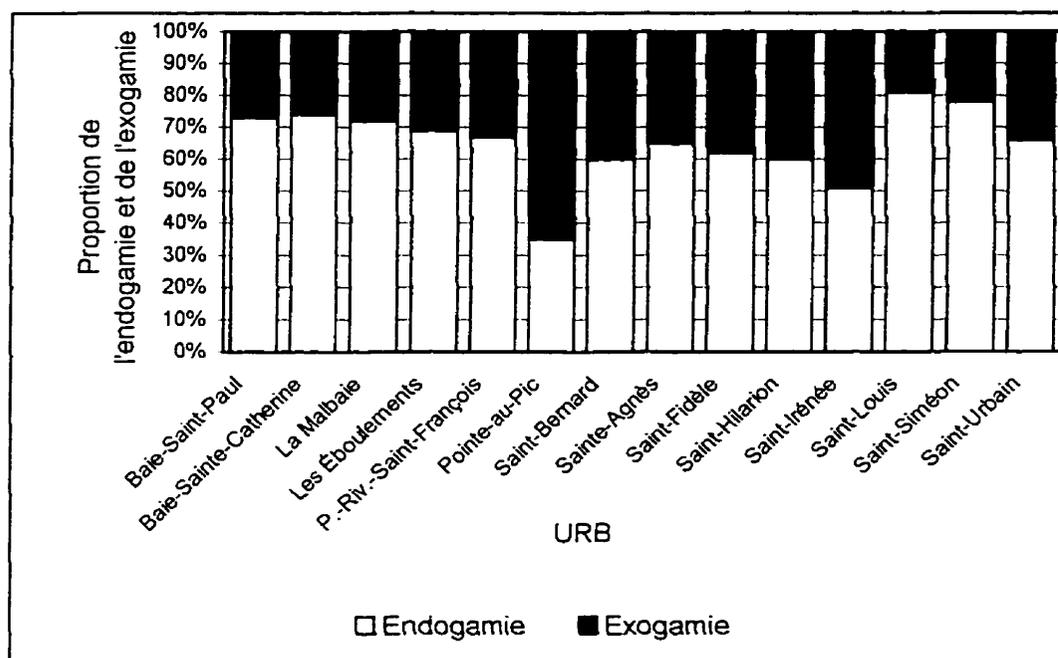
#### **4.3.2 Endogamie et exogamie dans les URB de Charlevoix**

À l'image des unités résidentielles de base du comté de Rimouski, celles de Charlevoix présentent des taux d'endogamie très inégaux, variant de 35 à 81 p. cent (cf. figure 4.7). Avec seulement 35 p. cent de unions endogames, l'URB de Pointe-au-Pic enregistre le plus faible taux d'endogamie.

À l'opposé, le taux d'endogamie le plus élevé (81 p. cent) se retrouve chez les insulaires de Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres traduisant ainsi une forte cohésion sociale ou un certain isolement géographique. Pour les unités résidentielles de base restantes, le taux d'endogamie varie dans l'intervalle de 50 à 78 p. cent.

Figure 4.7

## Endogamie et exogamie pour les URB de Charlevoix, 1871-1930



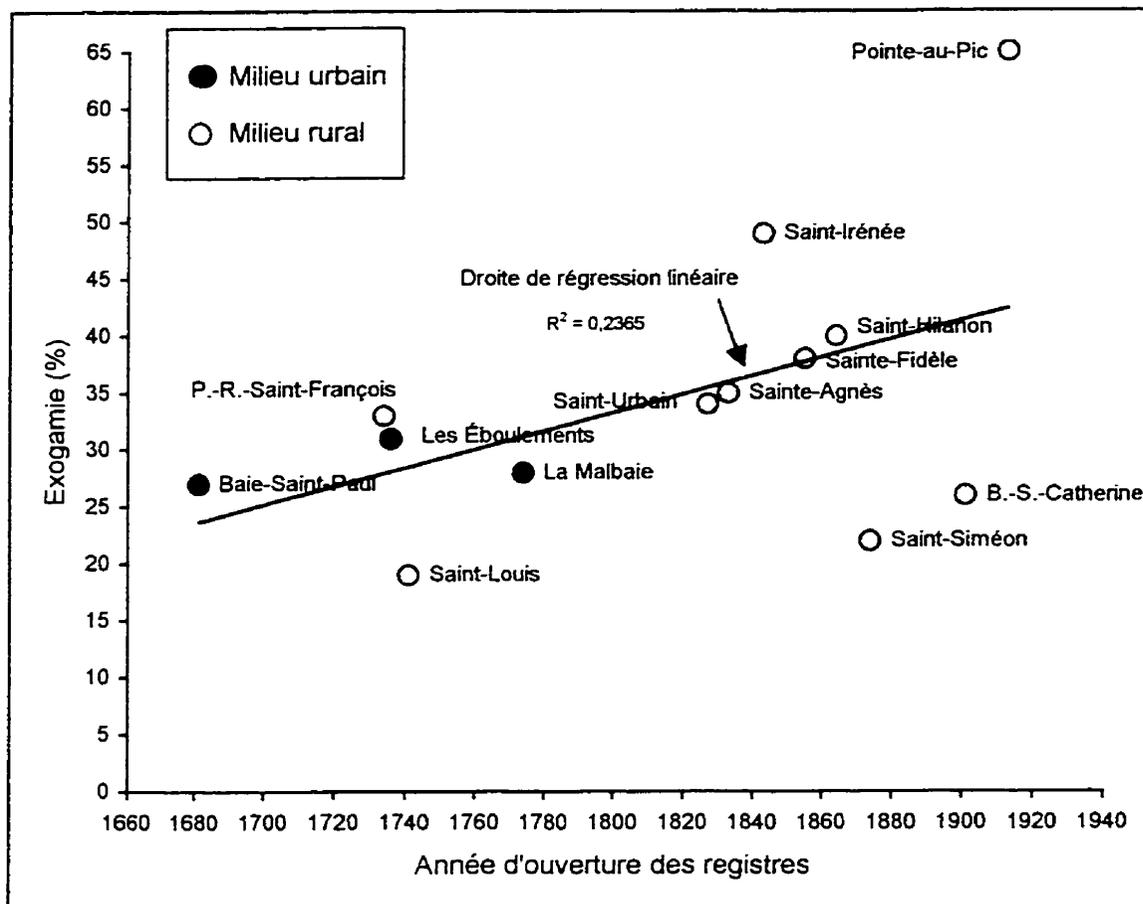
Source : Tableau A.10 (en annexe).

Note: Malgré le fait que la paroisse de Saint-Bernard fut fondée officiellement après 1931, nous observons tout de même des mariages célébrés (par desserte) dans cette paroisse avant 1931.

En examinant l'ancienneté et le taux d'exogamie des URB (cf. figure 4.8), nous observons une corrélation diamétralement opposée à celle obtenue dans Rimouski. Cette fois-ci, les unités résidentielles de base qui ont récemment été colonisées ont tendance à avoir une forte exogamie (coefficient de corrélation,  $r = 0.48631$ ) tandis que les paroisses les plus anciennes sont pour ainsi dire davantage fermées à la venue de conjoints étrangers. Le marché matrimonial en déséquilibre dans les localités récemment colonisées pourrait expliquer que l'exogamie y est plus accrue que dans les milieux plus anciens.

Figure 4.8

Répartition des URB de Charlevoix selon l'exogamie et l'année d'ouverture des registres

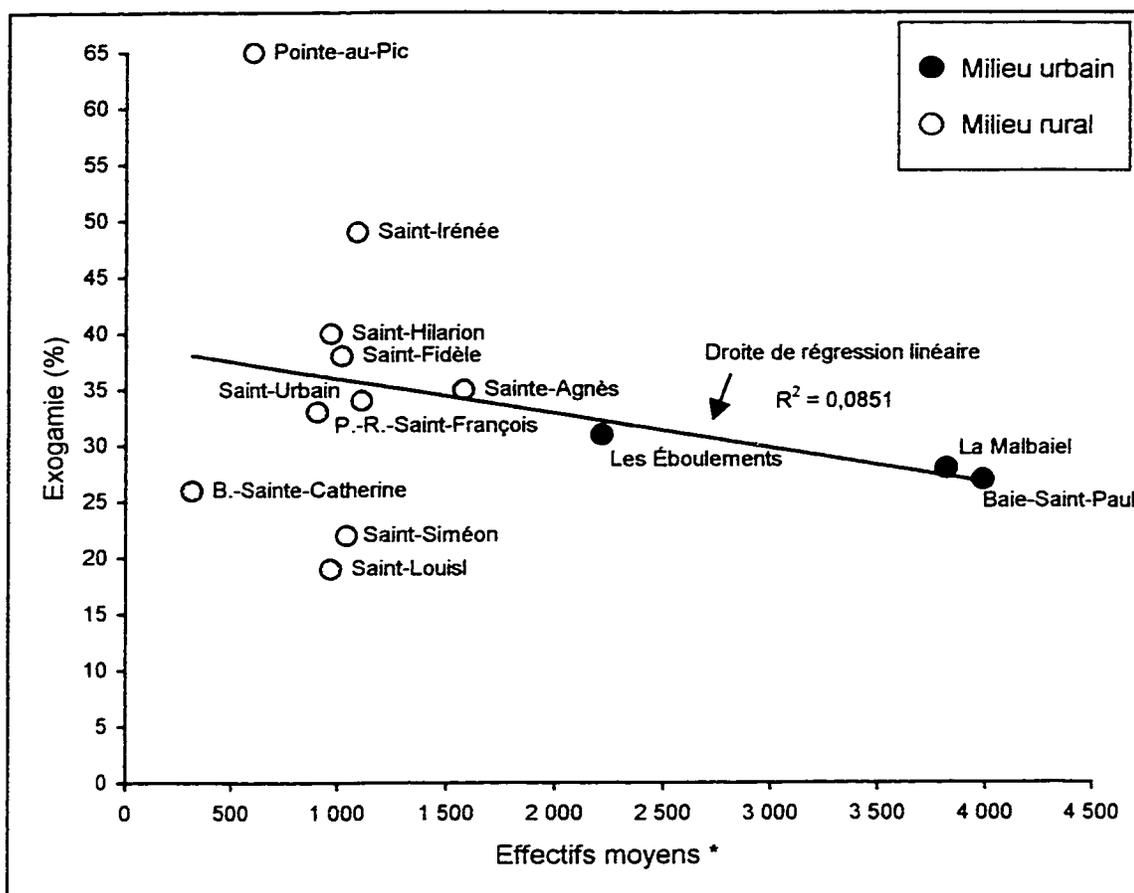


Sources : Tableaux 2.5 et A.10 (en annexe).

Le parallèle entre l'endogamie et le rapport de masculinité est beaucoup moins apparent. Les deux unités résidentielles de base qui montrent une surmasculinité excessive (Saint-Fidèle et Saint-Hilarion) n'ont pas pour autant un taux d'endogamie se démarquant des autres URB ayant une surmasculinité plus modeste.

Figure 4.9

Répartition des URB de Charlevoix selon l'exogamie et les effectifs moyens, 1871-1930



Sources : Tableaux 3.3 et A.10 (en annexe).

Note : L'URB de Saint-Bernard est absente du calcul puisque l'effectif moyen n'était pas disponible.

\*  $PM = \frac{P_{(1871)} + P_{(1881)} + \dots + P_{(1931)}}{7}$

En revanche, la corrélation entre les effectifs moyens et le taux d'exogamie est un peu plus visible. Sur la figure 4.9, le coefficient de corrélation ( $r = 0.2917$ ) témoigne d'une certaine dépendance entre les deux variables : plus les effectifs sont nombreux, moins l'exogamie est importante. Ce résultat correspond en tout point à l'idée selon

laquelle « une endogamie élevée n'est praticable qu'au sein d'un gros village » (Vu Tien Khang & Sévin, 1977 : 64). Les unités résidentielles de base réduites en termes d'effectifs et dont le marché matrimonial est restreint obligent à étendre le recrutement de conjoints à d'autres milieux afin d'éviter les mariages consanguins (Burguière et alii, 1986).

Si la taille de la population est déterminante pour l'endogamie, on doit s'attendre à observer des différences entre les milieux rural et urbain. L'examen du tableau 4.10 permet de constater que l'endogamie ne prévaut que très faiblement en milieu urbain. Pour chacune des trois périodes de vingt ans, l'écart moyen ne dépasse pas 5 p. cent, ce qui n'est guère significatif.

De prime abord, les nouvelles voix de communication, en particulier l'arrivée du chemin de fer dans les pôles de Baie-Saint-Paul et de La Malbaie au cours de la période de 1911 à 1930, ne semblent pas avoir provoqué une hausse des mariages exogames. Pour l'URB de Baie-Saint-Paul, l'endogamie a diminué de seulement 2 p. cent entre les périodes de 1891-1910 et de 1911-1930. Entre les mêmes périodes, l'endogamie a augmenté de 13 p. cent pour l'URB de La Malbaie.

Tableau 4.10

Endogamie dans les URB urbaines et rurales de Charlevoix, 1871-1930

URB	1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930	
	N.A. <sup>(1)</sup>	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
Baie-Saint-Paul	200	79	179	70	121	68	500	73
Les Éboulements	136	68	165	71	108	67	409	69
La Malbaie	326	73	33	60	151	73	510	72
<b>Total urbain</b>	<b>662</b>	<b>74</b>	<b>377</b>	<b>69</b>	<b>380</b>	<b>69</b>	<b>1 419</b>	<b>71</b>
Sainte-Agnès	118	73	10	48	51	56	179	65
P.-Riv.-Saint-François	48	70	15	63	21	66	84	67
Pointe-au-Pic					16	35	16	35
Saint-Bernard					3	60	3	60
Baie-Sainte-Catherine			13	72	4	80	17	74
Saint-Fidèle	42	57	90	66	50	60	182	62
Saint-Hilarion	76	62	84	56	73	62	233	60
Saint-Irénée	82	55	6	30	1	20	89	51
Saint-Louis	20	77	25	86	11	79	56	81
Saint-Siméon	67	80	23	72			90	78
Saint-Urbain	32	70	32	63	3	75	67	66
<b>Total rural</b>	<b>485</b>	<b>69</b>	<b>298</b>	<b>66</b>	<b>233</b>	<b>65</b>	<b>1 016</b>	<b>67</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

(1) Nombre absolu de mariages endogames.

#### 4.4 Les aires de recrutement des conjoints exogames à l'échelle de comté

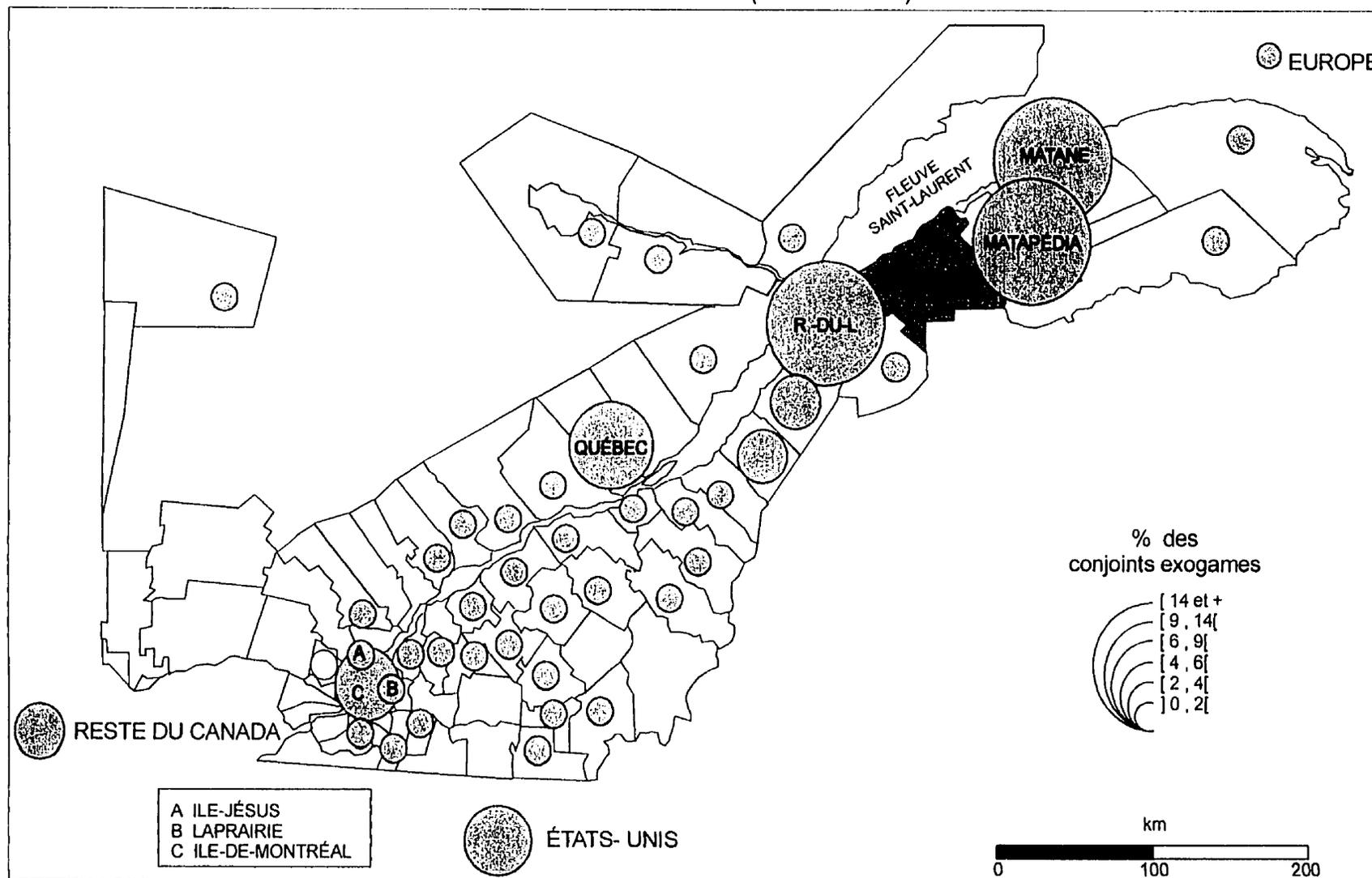
L'analyse de l'origine géographique des conjoints revêt une importance particulière puisqu'elle nous permet d'identifier des réseaux préférentiels de recrutement. Dans cette partie, nous considérerons d'abord le lieu de résidence des conjoints exogames au comté,

pour ensuite approfondir l'étude des réseaux en tenant compte des conjoints exogames pour les unités résidentielles de base.

#### **4.4.1 Les aires de recrutement des couples mariés dans Rimouski**

La présentation des lieux de résidence des conjoints exogames (cf. carte 4.1, tableaux 4.11 et A.11 en annexe) nous révèle que la majorité des conjoints proviennent des comtés limitrophes à celui de Rimouski. En fait, les comtés Rivière-du-Loup, Matapédia et Matane pourvoient plus de 56 p. cent des conjoints exogames. Les autres comtés qui fournissent plus de 2 p. cent des conjoints exogames sont, en ordre d'importance : Québec, Montréal, L'Islet et Kamouraska. Les lieux les plus significatifs de résidence des conjoints en dehors du Québec sont les États-Unis et les autres provinces du Canada. Ceux qui proviennent de l'Europe représentent moins de 2 p. cent des conjoints exogames. La carte 4.1 nous permet également de constater que la grande majorité des comtés du Québec ont fourni au moins un conjoint pour les mariages célébrés dans le comté de Rimouski entre 1871 et 1930.

Carte 4.1  
**DISTRIBUTION DES CONJOINTS EXOGAMES**  
**COMTÉ DE RIMOUSKI (1871 À 1930)**



Source: IREP, fichier BALSAC

Tableau 4.11

Distribution des conjoints exogames selon le lieu de résidence et la typologie matrimoniale pour le comté de Rimouski, 1871-1930

<i>Lieu de résidence</i>	<i>A<sup>(1)</sup> A<sup>(2)</sup> B<sup>(3)</sup></i>	<i>A B A</i>	<i>B A A</i>	<i>A B C</i>	<i>Total</i>	<i>%</i>
Limitrophe <sup>(4)</sup>	12	263	22	11	308	56,3
Est du Québec <sup>(5)</sup>	7	92	8	2	109	19,9
Ouest du Québec	4	70	6	1	81	14,8
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>23</b>	<b>425</b>	<b>36</b>	<b>14</b>	<b>498</b>	<b>91,0</b>
Extérieur du Québec	9	29	6	4	48	8,8
Inclassable <sup>(6)</sup>	0	1	0	0	1	0,2
<b>Total (conjoints exo.)</b>	<b>32</b>	<b>455</b>	<b>42<sup>(7)</sup></b>	<b>18<sup>(7)</sup></b>	<b>547</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.
- (2) Lieu de résidence de l'homme.
- (3) Lieu de résidence de la femme.
- (4) Comtés dont les frontières touchent celles de Rimouski.
- (5) N'inclut pas les comtés limitrophes.
- (6) Lieu de résidence impossible à classer. Son toponyme se confond entre deux lieux situés à l'extérieur du comté de Rimouski.
- (7) Il s'agit ici des **conjoints** exogames (les deux conjoints proviennent de l'extérieur), c'est pourquoi le total est deux fois supérieur aux **mariages** exogames du tableau 4.1.

En somme, 91 p. cent des conjoints exogames sont domiciliés au Québec au moment du mariage, dont plus de 76 p. cent dans l'est du Québec. Le rayon de recrutement se limite donc, dans la plupart des cas, à de courtes distances.

En considérant le lieu de résidence selon les typologies virilocale (A A B) et uxoricale (A B A), ce sont plus souvent les hommes (N.a. = 29) que les femmes

(N.a. = 9) qui proviennent de l'extérieur du Québec<sup>39</sup>. On peut traduire ce résultat en disant que les femmes sont moins enclines à franchir de longues distances pour recruter un conjoint. La demande de main-d'œuvre nécessitant davantage d'hommes que de femmes dans les colonies basées sur l'exploitation agricole et forestière, il est plus propice pour les hommes d'immigrer dans ces colonies. Il est fort probable qu'il en soit autrement pour les villes à forte concentration d'industries manufacturières.

#### **4.4.2 Les aires de recrutement des couples mariés dans Charlevoix**

Les résultats obtenus pour le comté de Charlevoix sont similaires à ceux de Rimouski. Les comtés limitrophes constituent dans 31,7 p. cent des cas le lieu d'origine des conjoints exogames (cf. carte 4.2, tableaux 4.12 et A.12 en annexe). Bien que la part des régions limitrophes est moindre que pour le comté de Rimouski, si on inclut le comté de Québec se situant à proximité de Charlevoix, la part des conjoints exogames provenant des comtés de Chicoutimi, Saguenay, Montmorency et Québec se situe au-delà de 50 p. cent.

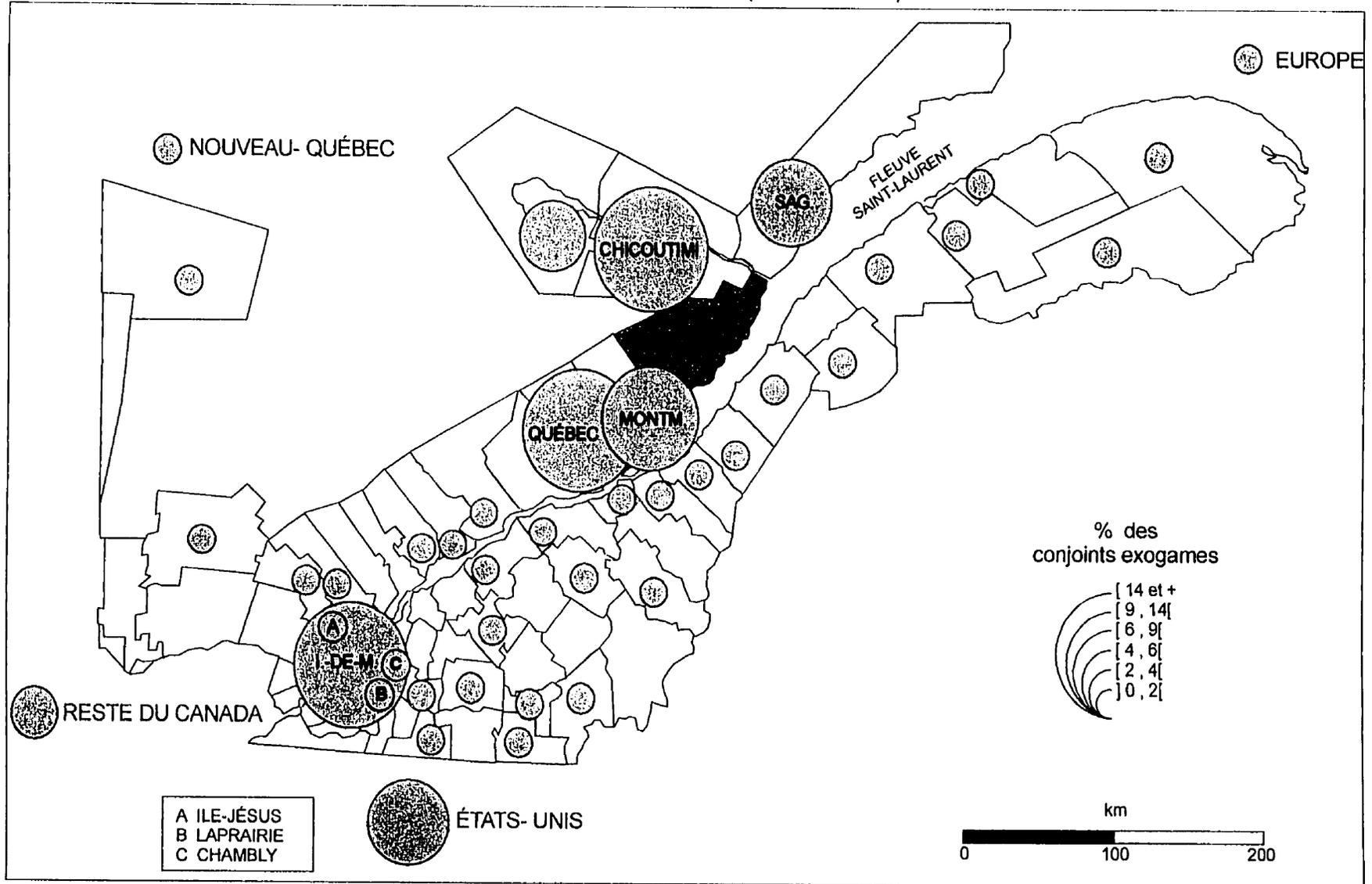
L'Ile-de-Montréal est également un berceau important de contingents exogames. Cette dernière constitue le comté de l'ouest du Québec qui fournit le plus de conjoints étrangers avec une proportion de près de 15 p. cent. L'agglomération de l'Ile-de-Montréal étant substantiellement plus importante en termes d'effectifs que les autres comtés de

---

<sup>39</sup> Il faut toutefois souligner que ce résultat est proportionnellement plus élevé chez les femmes exogames (9/32) que chez les hommes exogames (29/455).

Carte 4.2

### DISTRIBUTION DES CONJOINTS EXOGAMES COMTÉ DE CHARLEVOIX (1871 À 1930)



Source: IREP, fichier BALSAC

l'ouest, la forte probabilité qu'elle soit pourvoyeuse de conjoints exogames n'est pas inattendue.

Les comtés de l'ouest fournissent 24 p. cent des conjoints exogames dans Charlevoix (contre seulement 14,8 p. cent dans Rimouski). La plus grande proximité de Charlevoix par rapport aux comtés de l'ouest (plus particulièrement l'île de Montréal) pourrait être un facteur d'explication de ce résultat.

Tableau 4.12

Distribution des conjoints exogames selon le lieu de résidence et la typologie matrimoniale pour le comté de Charlevoix, 1871-1930

<i>Lieu de résidence</i>	<i>A<sup>(1)</sup> A<sup>(2)</sup> B<sup>(3)</sup></i>	<i>A B A</i>	<i>B A A</i>	<i>A B C</i>	<i>Total</i>	<i>%</i>
Limitrophe <sup>(4)</sup>	8	91	4	0	103	31,7
Est du Québec <sup>(5)</sup>	11	86	10	2	109	33,5
Ouest du Québec	8	57	8	5	78	24,0
<b>Ensemble du Québec</b>	<b>27</b>	<b>234</b>	<b>22</b>	<b>7</b>	<b>290</b>	<b>89,2</b>
Extérieur du Québec	4	27	2	1	34	10,5
Inclassable <sup>(6)</sup>	0	1	0	0	1	0,3
<b>Total (conjoints exo.)</b>	<b>31</b>	<b>262</b>	<b>24<sup>(7)</sup></b>	<b>8<sup>(7)</sup></b>	<b>325</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.
- (2) Lieu de résidence de l'homme.
- (3) Lieu de résidence de la femme.
- (4) Comtés dont les frontières touchent celles de Charlevoix.
- (5) N'inclut pas les comtés limitrophes.
- (6) Lieu de résidence impossible à classer. Son toponyme se confond avec deux autres lieux situés à l'extérieur du comté de Charlevoix.
- (7) Il s'agit ici des **conjoints** exogames (les deux conjoints proviennent de l'extérieur), c'est pourquoi le total est deux fois supérieur aux **mariages** exogames du tableau 4.5.

En regardant de plus près les différentes typologies matrimoniales, on discerne quelques différences entre les deux comtés. D'abord, près de 11 p. cent<sup>40</sup> des hommes du type uxori-local (A B A) proviennent de l'extérieur du Québec (6 p. cent seulement pour le comté de Rimouski). Du côté des femmes du type viri-local (A A B), cette proportion est plus faible dans Charlevoix que dans Rimouski, mais les nombres sont très faibles dans les deux cas.

L'une des similitudes apparentes aux deux comtés est la diversité spatiale des lieux de résidence des conjoints exogames, même si une bonne partie de ces lieux fournissent moins de 2 p. cent de ces conjoints. Cependant, les deux comtés ont des espaces de recrutement qui se situent la plupart du temps dans des comtés avoisinants. Les moyens de transport de l'époque et les coûts reliés au déplacement migratoire expliquent en partie la restriction des aires de recrutement aux comtés adjacents.

Il est intéressant de constater qu'il n'existe pratiquement pas d'échange entre le comté de Charlevoix et celui de Rimouski, en dépit de leur proximité maritime. Il semble donc que les voies fluviales n'aient pas joué un rôle important dans les échanges de conjoints puisque les réseaux matrimoniaux se retrouvent le plus souvent sur le même littoral pour chacun des comtés.

---

<sup>40</sup> Cette proportion des hommes est calculée seulement pour les unions uxori-locales puisque les types néo-local et néo-local distinct sont négligeables.

#### **4.5 Les aires de recrutement des conjoints exogames à l'échelle des URB**

L'analyse de la distribution spatiale des conjoints exogames à l'échelle de comté nous a démontré que ces conjoints proviennent de milieux rapprochés. Pour cause, les moyens de communication et les coûts que peuvent entraîner de longs trajets sont parfois des impératifs déterminants dans la quête d'un conjoint. Dans cette partie, la distribution spatiale des conjoints exogames entre chacune des URB pourrait fort bien se présenter sous un tout autre visage. Les échanges de tous ordres (commerciaux, familiaux) sont beaucoup plus fréquents entre les URB qu'ils ne le sont entre les comtés. En outre, le territoire se limitant au comté, les distances à parcourir pour atteindre une URB voisine dépassaient très rarement deux heures avec les moyens de transport de l'époque. L'examen des réseaux préférentiels de recrutement entre unités résidentielles de base nous éclairera davantage à ce propos.

Afin de ne pas trop alourdir l'analyse, signalons que nous ne tiendrons pas compte ici des typologies matrimoniales (la grande majorité des mariages exogames sont de type uxorilocal et conséquemment, ce sont généralement les hommes qui ont un lieu de résidence différent de celui de la célébration du mariage).

#### 4.5.1 Les aires de recrutement pour les URB de Rimouski

À la lumière des résultats présentés au tableau 4.13, le facteur géographique semble revêtir une importance particulière dans les échanges de conjoints. Dans la plupart des URB, le lieu de résidence des conjoints exogames se restreint aux URB situées à proximité. À titre d'exemple, pour l'unité résidentielle de base de Rimouski, les échanges de conjoints les plus considérables se font avec quatre URB environnantes (Bic, Saint-Anaclet, Sainte-Blandine et Sainte-Luce) dont seulement une d'entre elles (Sainte-Luce) n'est pas contiguë à Rimouski. Si dans certains cas, les échanges sont nombreux, dans d'autres cas les échanges sont pratiquement absents. Les URB du Bic et de Mont-Joli, notamment, n'entretiennent pratiquement pas de relations matrimoniales (ces deux lieux sont situés aux antipodes du comté). Ici, l'espacement géographique a pu compromettre les échanges de conjoints. Or, il existe plusieurs autres raisons non négligeables pouvant favoriser ou défavoriser les liens matrimoniaux entre les résidents de deux unités résidentielles de base. Hormis la proximité géographique, ce sont les relations commerciales et industrielles, les liens familiaux et les points de service (médecin, foire, etc.) qui sont autant d'agents motivant les échanges entre deux milieux. À l'opposé, les facteurs répulsifs<sup>41</sup> peuvent simplement résulter en une « vieille hostilité traditionnelle entre deux villages » (Tarrade, 1986 : 281).

---

<sup>41</sup> Le caractère attractif et répulsif des URB est basé strictement sur les échanges de conjoints au moment du mariage.

Évidemment, tous les échanges de conjoints, entre deux ou plusieurs milieux, se soldent en général par des gains ou des pertes. La diagonale du tableau 4.13 fait état du solde entre ceux étant mariés dans une autre URB et ceux étant venus se marier dans l'URB en question. Ainsi, l'URB de Saint-Anaclet enregistre le plus grand solde positif, soit 119 conjoints pour la période de 1871 à 1930. Pour les mariages célébrés à Saint-Anaclet, 185 conjoints avaient pour résidence une autre URB, tandis que 66 conjoints ayant comme résidence Saint-Anaclet ont convolé dans une autre URB. Les autres paroisses à enregistrer un solde positif considérable sont, par ordre d'importance : Sainte-Angèle (57), Rimouski (46), Saint-Simon (35) et le Bic (22).

Inversement, les soldes négatifs des URB de Saint-Gabriel (-82), Sainte-Blandine (-57), Saint-Fabien (-53) et Mont-Joli (-43) indiquent que ces URB sont perdantes dans leurs échanges matrimoniaux avec les autres URB<sup>42</sup>. Toutefois ces résultats ne signifient pas nécessairement que les populations des URB concernées subissent des pertes migratoires puisqu'il s'agit d'exogamie calculée à partir de la résidence des conjoints au moment du mariage. Or l'exogamie est dans plus de 90 p. cent des cas de type uxori-local et il a été observé, pour ce type d'unions, que les femmes ont pour habitude de déménager dans la paroisse de l'homme (Mathieu, 1981; Bouchard, 1989; Gauvreau, 1991). Ainsi, il est fort probable que les pertes que subissent certaines paroisses se transforment en fin de compte par un recrutement de conjoints et vice versa.

---

<sup>42</sup> Les nombres absolus doivent être interprétés avec réserve puisqu'il ne s'agit pas de l'ensemble des mariages.

Distribution des conjoints exogames selon le lieu du mariage et le lieu de résidence pour les URB de Rimouski, 1871-1930 (mariages de résidents du comté seulement)

Tableau 4.13

	Lieu de résidence		Lieu du mariage	
	Lieu de résidence		Lieu du mariage	
Bic	80	53	15	163
Mont-Joli	0	0	0	0
Pointe-au-Père	0	0	0	0
Rimouski	22	4	0	3
Saint-Anaclet	2	0	0	0
Saint-Donat	2	0	0	0
Sainte-Angèle	2	0	0	0
Sainte-Blandine	2	0	0	0
Sainte-Luce	2	0	0	0
Les Hauteurs	2	0	0	0
Saint-Gabriel	2	0	0	0
Saint-Marcellin	2	0	0	0
Saint-Mathieu	2	0	0	0
Saint-Narcisse	2	0	0	0
Saint-Simon	2	0	0	0
Saint-Valérien	2	0	0	0
Total	12	4	0	0
Bic	22	4	0	0
Mont-Joli	2	0	0	0
Pointe-au-Père	0	0	0	0
Rimouski	28	4	0	0
Saint-Anaclet	1	0	0	0
Saint-Donat	1	0	0	0
Sainte-Angèle	1	0	0	0
Sainte-Blandine	1	0	0	0
Sainte-Luce	2	0	0	0
Les Hauteurs	2	0	0	0
Saint-Gabriel	2	0	0	0
Saint-Marcellin	2	0	0	0
Saint-Mathieu	2	0	0	0
Saint-Narcisse	2	0	0	0
Saint-Simon	2	0	0	0
Saint-Valérien	2	0	0	0
Total	58	4	0	0

Source : Fichier de population BALSAC.

Note : La zone ombragée en diagonale est le solde matrimonial (total du lieu du mariage – total du lieu de résidence).

#### **4.5.2 Les aires de recrutement pour les URB de Charlevoix**

Les résultats obtenus dans Charlevoix (cf. tableau 4.14) indiquent que plusieurs unités résidentielles de base concluent entre elles un nombre notable d'échanges de conjoints. Les URB de La Malbaie, Les Éboulements et Sainte-Agnès sont celles pour lesquelles les flux d'échange sont très élevés pour toute la période de 1871 à 1930. Les plus petits nombres d'échanges retrouvés dans les URB de Saint-Bernard et de Baie-Sainte-Catherine sont davantage attribuables à l'ouverture récente de leurs registres qu'à une question d'isolat.

Les soldes positifs d'échanges de conjoints pour les URB de Saint-Hilarion (88), Les Éboulements (49) et de Saint-Fidèle (47) sont nettement supérieurs à ceux des autres URB. Par ailleurs, 9 URB sur 14 affichent un solde négatif.

Des deux principaux pôles de développement, Baie-Saint-Paul et La Malbaie, cette dernière entretient des échanges de conjoints avec les autres URB nettement plus élevés que pour Baie-Saint-Paul. Plus de 260 conjoints ont été échangés entre La Malbaie et les autres URB contre seulement 181 pour Baie-Saint-Paul. La position géographique de La Malbaie et le dynamisme économique pourraient expliquer cette différence; de plus, les URB

Tableau 4.14

Distribution des conjoints exogames selon le lieu du mariage et le lieu de résidence pour les URB de Charlevoix, 1871-1930 (mariages de résidents du comté seulement)

Lieu de résidence \ Lieu du mariage	Lieu de mariage														Total	
	Baie-Saint-Paul	La Malbaie	Les Éboulements	P.-Riv.-Saint-François	Saint-Bernard	Sainte-Agnès	Saint-Fidèle	Saint-Hilarion	Saint-Irénée	Saint-Louis	Saint-Siméon	Saint-Urbain	Total			
Baie-Saint-Paul	-21	0	7	15	17	0	0	0	8	1	7	3	5	0	17	80
Baie-Sainte-Catherine	0	5	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	5
La Malbaie	6	6	-4	8	3	11	0	37	32	3	14	2	8	2	2	132
Les Éboulements	34	0	10	49	4	2	0	6	2	19	45	4	1	7	7	134
P.-Riv.-Saint-François	11	0	0	1	-12	0	0	0	0	1	0	2	1	0	0	16
Pointe-au-Pic	1	0	17	0	1	4	0	1	0	0	0	0	0	1	0	21
Saint-Bernard	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	1
Sainte-Agnès	3	0	33	8	1	1	0	-36	5	7	13	0	1	11	83	
Saint-Fidèle	0	1	39	1	0	1	0	5	47	1	3	0	0	47	98	
Saint-Hilarion	24	0	8	24	1	1	0	38	1	88	24	1	0	21	143	
Saint-Irénée	6	0	16	24	0	1	0	17	1	11	-25	0	1	0	77	
Saint-Louis	2	0	1	2	1	0	0	0	0	0	0	0	-9	0	6	
Saint-Siméon	0	3	4	0	0	0	0	3	9	0	0	0	0	-45	0	19
Saint-Urbain	14	0	0	2	0	0	0	4	0	6	0	0	0	0	-32	26
Total	101	10	136	85	28	17	0	119	51	55	102	15	64	58		

Source : Fichier de population BALSAC.

Note : La zone ombragée en diagonale est le solde matrimonial (total du lieu du mariage -- total du lieu de résidence).

environnantes ont une population plus importante que celle des URB se situant à proximité de Baie-Saint-Paul.

## **NOTE TO USERS**

**Page(s) not included in the original manuscript are unavailable from the author or university. The manuscript was microfilmed as received.**

**143**

**This reproduction is the best copy available.**

**UMI**

#### 4.6 Le mouvement saisonnier des mariages

Il ne nous est pas donné de choisir le moment de notre naissance, et rarement celui de notre mort. Par contre, s'il est une date importante dans la vie d'un individu pour laquelle il a la liberté de choisir, c'est celle du mariage (Bourgeois, 1946). Nous verrons à travers l'analyse du mouvement saisonnier des mariages que les contraintes socio-économiques et religieuses ont pour effet de restreindre étroitement cette liberté de choix, du moins pour ceux qui observent les règles de la législation catholique.

Avant d'entamer l'analyse, précisons ce que sont les interdictions de l'Église communément appelées « temps clos ou règle romaine ». Ce sont des périodes durant lesquelles l'Église traditionnelle interdit la célébration de mariages, à l'exception de dispenses. L'un des temps clos les plus importants en terme de durée est le Carême qui dure 46 jours et s'échelonne du Mardi gras au jour de Pâques. Cette période couvre au moins deux mois (février-mars ou mars-avril) et parfois trois (février-mars-avril). Cette variabilité s'explique par le fait que la période de Carême dépend du jour de Pâques, qui se situe entre le 22 mars et le 25 avril. Le deuxième temps clos, celui de l'Avent, débute le premier dimanche suivant le 26 novembre et prend fin le 6 janvier, fête de l'Épiphanie.

Deux autres mois s'ajoutent à la période des temps clos sans pour autant être des mois interdisant la nuptialité. Il convient cependant de les décrire puisqu'ils ont pu jouer un rôle perturbateur. Ce sont le mois de la Vierge en août et le mois des célébrations

lémuriennes (commémoration des morts) se déroulant en mai. À cet effet, on retrouve pour la France du 19<sup>ième</sup> siècle de nombreux proverbes exprimant les mauvais présages d'un mariage au mois de mai. « *Noce de mai, noce de mort. Mois des fleurs, mois des pleurs. Au mois de mai ne se marient que les âmes. Les enfants conçus en mai auront les yeux rouges et seront fous* » (Bourgeois, 1946 : 639). Ces proverbes sont en quelque sorte des témoins populaires d'une croyance ancrée dans le rituel du mariage.

Suivant ces contraintes, on peut se demander si les règles catholiques ont vraiment influencé le choix de la saison du mariage dans le cas des populations de Charlevoix et de Rimouski, et dans quelle mesure cette tradition a évolué. Les figures tridimensionnelles 4.10 et 4.12 nous aideront à répondre à ces questions, en traduisant *topographiquement* le mouvement saisonnier des mariages pour les comtés de Charlevoix et Rimouski. Voyons d'abord comment entreprendre la lecture de ces deux figures.

Nous retrouvons en abscisse les soixante années à l'étude, s'étendant de 1871 à 1930. L'ordonnée présente les douze mois de l'année. Enfin, l'intensité des mariages, en nombres relatifs,<sup>43</sup> est représentée par un gradient de couleur formant un relief à l'image d'une carte topographique. Les couleurs froides (vert pâle, vert forêt, bleu ciel et bleu foncé) signifient qu'il y a de moins en moins de mariages. À l'opposé, les couleurs chaudes (jaune, orange et rouge) signifient qu'il y a un nombre de mariages de plus en plus grand.

---

<sup>43</sup> Les mariages ont été ramenés sur une base annuelle de 1200 mariages (100 mariages par mois) pour faciliter les comparaisons et afin de tenir compte du nombre variable de jours par mois.

Ce type de présentation nous permet de constater d'un seul coup d'œil l'évolution saisonnière des mariages pour les soixante années à l'étude.

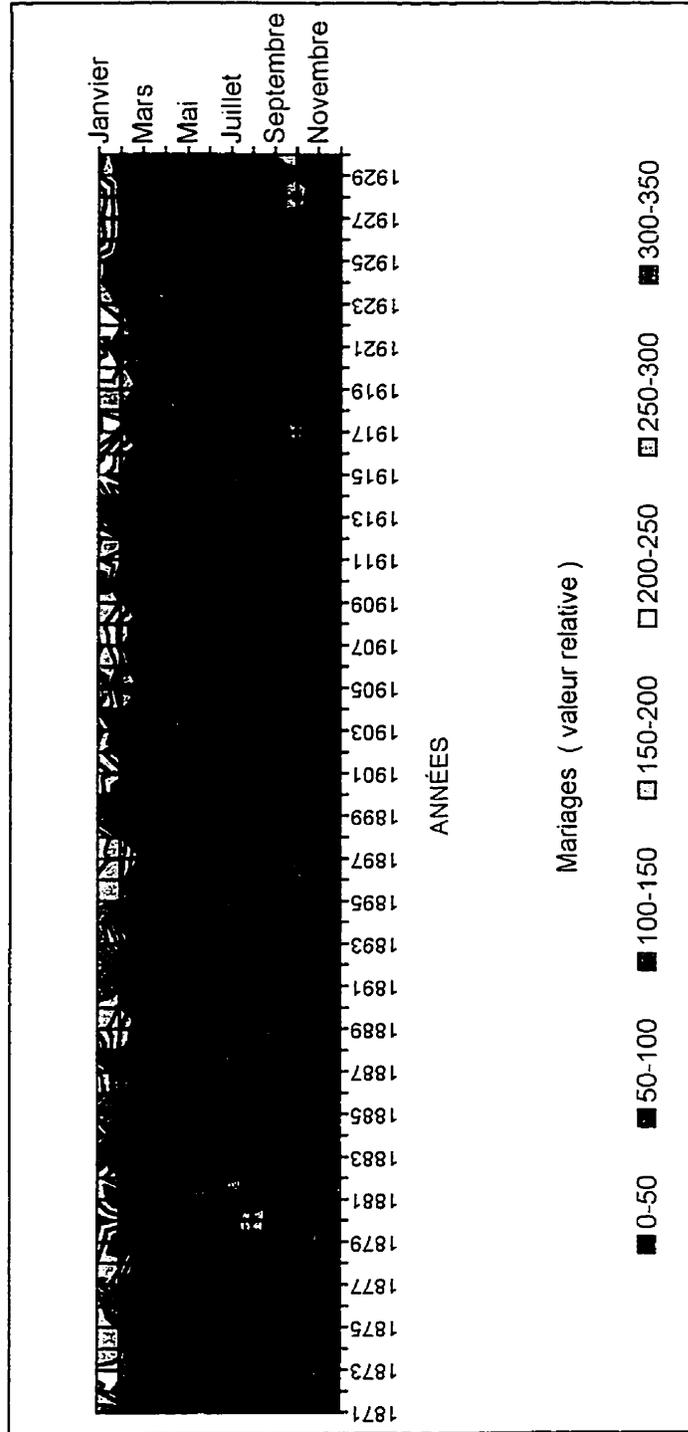
#### 4.6.1 Le temps du mariage dans Charlevoix

La présence des traditions religieuses de l'époque a modelé considérablement la distribution mensuelle des mariages dans le comté de Charlevoix. À cet égard, on retrouve très peu de mariages durant les temps clos, soit les mois de mars, avril et décembre. Cette quasi absence de mariages durant ces mois subsiste tout au long de la période. En plus du temps de l'Avent, la baisse des mariages en novembre et décembre s'expliquerait « en partie par l'effet des *chantiers* forestiers qui entraînaient, en hiver, les agriculteurs loin des villages » (Dumas et Péron, 1992 : 76).

Les mariages durant les mois de mai et de juin sont également peu nombreux, surtout à la fin du 19<sup>ième</sup> siècle. Il est difficile ici de préciser la source de ce comportement, mais il est probable que le cycle des travaux agricoles (labourage, semailles, etc.) et l'influence du symbolisme religieux que représente le mois de mai (mois des morts) en soient les grands responsables. Au début du 20<sup>ième</sup> siècle, l'augmentation graduelle mais très lente des mariages au cours des mois de mai à septembre serait attribuable aux

Figure 4.10

Mouvement saisonnier des mariages dans le comté de Charlevoix, 1871-1930  
 (Corpus de 9306 mariages)



disponibilités apportées par l'amélioration des techniques agricoles (Huot, 1991) et la présence accrue de professions à caractère industriel (Dumas et Péron, 1992).

Les deux principaux mois durant lesquels les individus convolent sont ceux de janvier et février. Ce comportement est toutefois moins intense à partir de 1915, au profit des mois de juillet à octobre durant lesquels les mariages se font plus nombreux. Nous avons aussi examiné la distribution mensuelle des mariages endogames et exogames. En ce qui concerne les mariages endogames<sup>44</sup>, le modèle observé est étroitement similaire à celui de l'ensemble des mariages. Les temps clos sont respectés et les mois de janvier et février sont ceux où on retrouve le plus grand nombre d'unions.

La distribution saisonnière des mariages exogames<sup>45</sup> dont au moins un des conjoints provient d'un autre comté que celui de Charlevoix nous a permis de constater des différences importantes lorsque comparée au modèle préconisé par les unions endogames. Bien que les temps clos soient toujours respectés, il est cependant possible de constater que les mariages s'effectuent autant durant les mois d'été, de mai à octobre, que durant les mois de janvier et février.

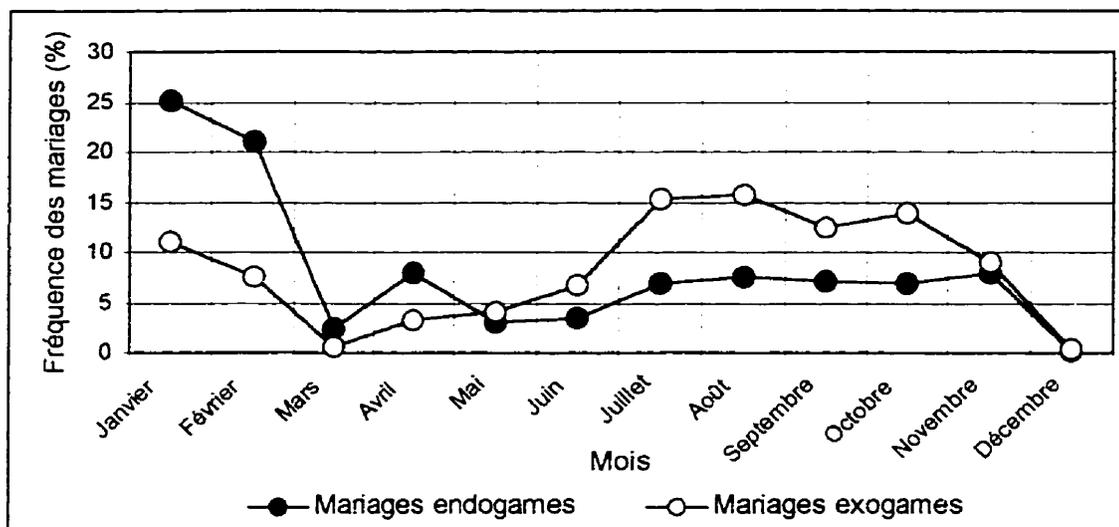
---

<sup>44</sup> Corpus de 3293 mariages entre deux célibataires.

<sup>45</sup> Corpus de 309 mariages entre deux célibataires.

Figure 4.11

Fréquence des mariages endogames et exogames selon le mois  
pour le comté de Charlevoix, 1871-1930



Source : Fichier de population BALSAC.

La figure 4.11 montre les écarts entre les unions de types endogame et exogame pour l'ensemble de la période. La proportion de mariages exogames est beaucoup moins importante que celle des mariages endogames pour les mois hivernaux de janvier et février. En revanche, les mois d'été sont plus populaires pour les unions exogames, en particulier les mois de juillet et août. Les conjoints en provenance d'un milieu étranger au comté de Charlevoix seraient en quelque sorte porteurs de nouveaux comportements quant au mois de la célébration du mariage. Cette interprétation doit cependant être considérée à titre hypothétique. L'analyse des mouvements saisonniers selon les catégories professionnelles permettrait sans doute une meilleure interprétation de ses résultats, mais les données que nous disposons au moment de l'étude ne nous permettaient pas d'invertir dans cette direction.

#### 4.6.2 Le temps du mariage dans Rimouski

Tout comme pour le comté de Charlevoix, les temps clos constituent une règle bien présente dans le comté de Rimouski. Les mariages au temps du Carême et de l'Avent sont minimes. Par contre, les sommets de janvier et février au début de la période étudiée (1871) connaissent une transition vers les mois d'août, septembre, octobre et plus intensément vers le mois de juillet, si bien que la pratique matrimoniale pour les mois hivernaux diminue considérablement à partir des années 1900. Cette période transitoire de la fin du 19<sup>ième</sup> siècle diffère du modèle de Charlevoix, qui tend à ne connaître que très tardivement un changement de comportement. Le modèle de Rimouski s'apparente à celui de la région du Saguenay étudiée par Marie-Josée Huot (1991), cette dernière région étant plus urbanisée et industrialisée que le comté de Charlevoix. L'absence de mariages pour les mois consacrés aux travaux agricoles, c'est-à-dire les mois de mai et juin, s'estompe plus rapidement que dans le comté de Charlevoix. Le type de profession à caractère plus industriel dans le comté de Rimouski pourrait en être la cause.

En considérant les distributions mensuelles des unions exogames et endogames à la figure 4.13, nous remarquons très peu de différences entre les deux types d'union, contrairement à ce qui était observé pour le comté de Charlevoix. La proportion d'unions exogames est légèrement plus élevée que celle des unions endogames pour les mois de janvier et de février, alors que les mariages de juillet sont un peu plus fréquents du côté des unions endogames.

Figure 4.12

Mouvement saisonnier des mariages dans le comté de Rimouski 1871-1930  
 (Corpus de 7441 mariages)

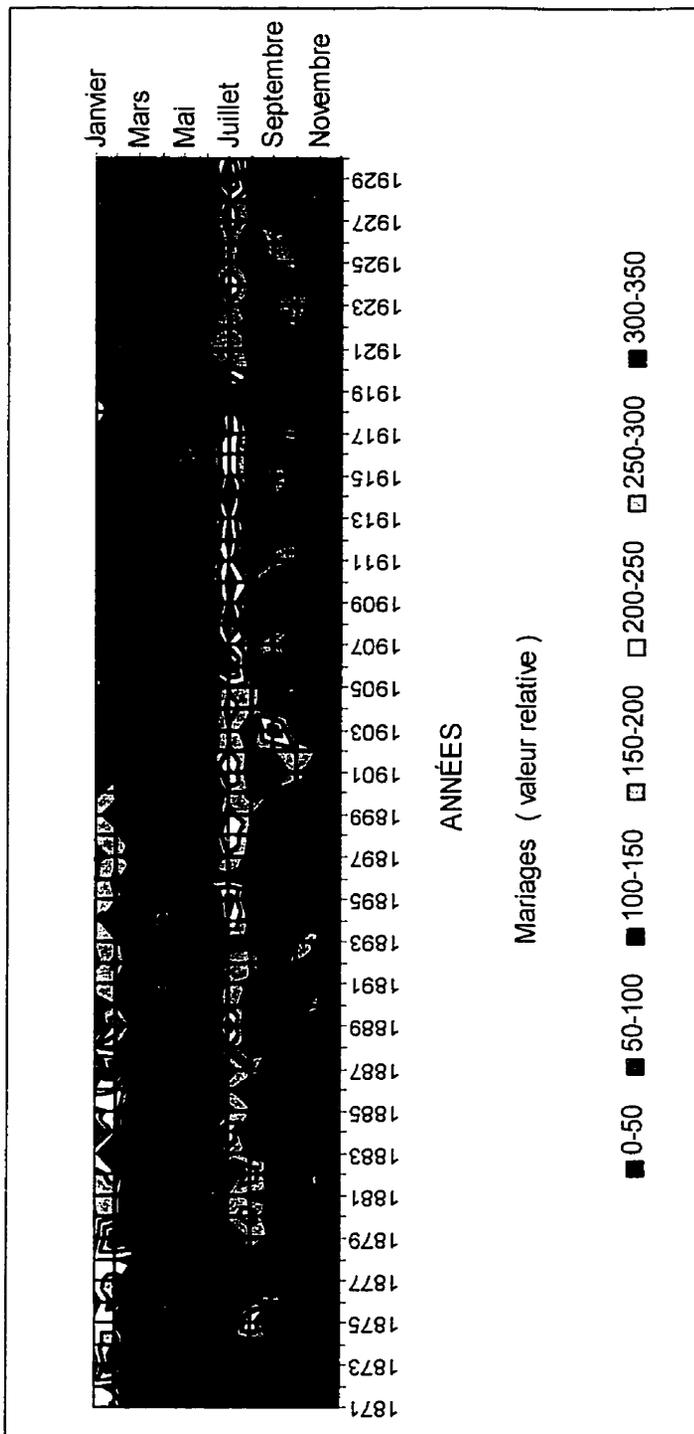
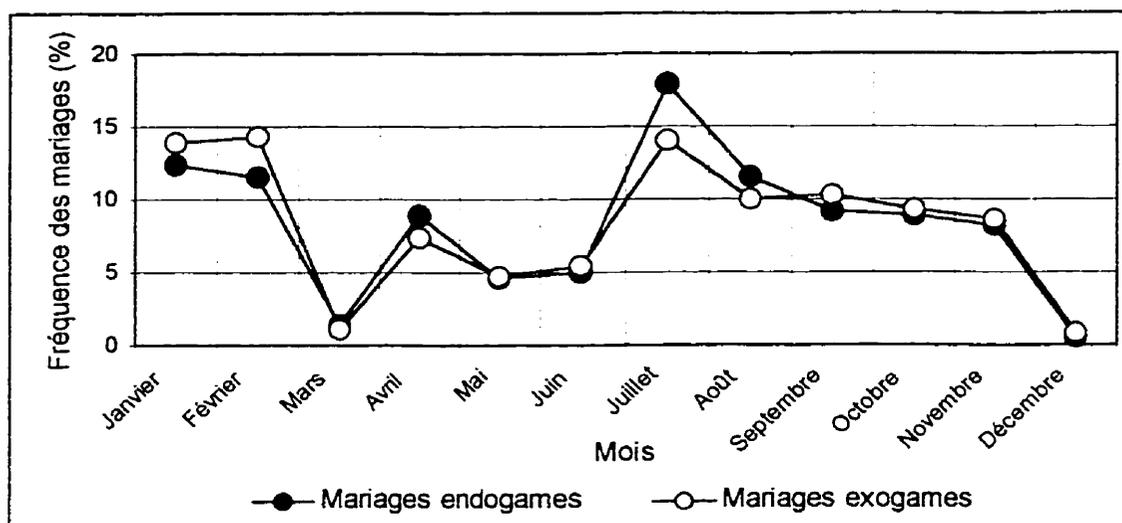


Figure 4.13

Fréquence des mariages endogames et exogames selon le mois  
pour le comté de Rimouski, 1871-1930



Source : Fichier de population BALSAC.

La comparaison des évolutions annuelles du mouvement saisonnier n'a fait ressortir aucune différence notable entre les deux modèles.

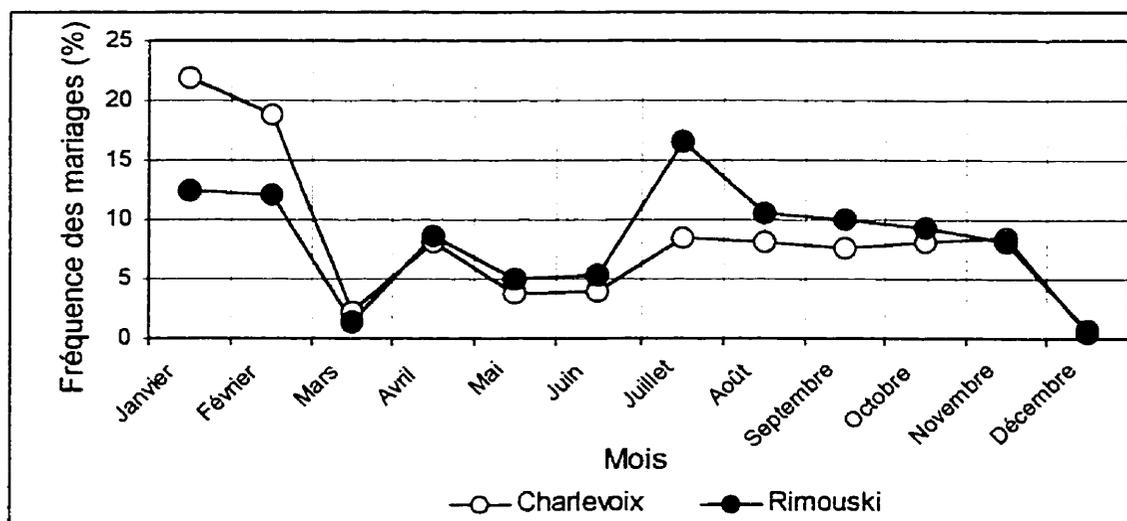
#### 4.6.3 Analyse différentielle

L'analyse du mouvement saisonnier des mariages pour les comtés de Charlevoix et Rimouski nous permet de faire ressortir deux éléments. Le premier élément met en contraste deux modèles bien différents : le modèle traditionnel de Charlevoix, résistant au changement de la pratique saisonnière des mariages, et le modèle de Rimouski en pleine métamorphose.

La figure 4.14 fait ressortir la fréquence mensuelle des mariages des deux comtés pour l'ensemble de la période. On remarque que la proportion des mariages pour les mois de janvier et février est beaucoup plus prononcée dans le comté de Charlevoix. À l'opposé, la proportion des mariages pour le mois de juillet est significativement plus élevée dans le comté de Rimouski. Les fréquences des mois correspondant aux temps clos, soient mars, avril, novembre et décembre, sont pratiquement égales entre les deux comtés, signe que les règles religieuses perdurent dans les deux milieux. L'intensité des mariages pour les autres mois (mai, juin, août, septembre et octobre) est légèrement plus importante dans le comté de Rimouski.

Figure 4.14

Fréquence des mariages selon le mois pour les comtés de Charlevoix et Rimouski, 1871-1930



Source : Fichier de population BALSAC.

Bref, la différenciation des modèles de Charlevoix et Rimouski s'opère principalement pour les mois de janvier, février et juillet. C'est la transition des habitudes du mariage en hiver pour le mois de juillet au cours du 20<sup>ième</sup> siècle qui fait la différence entre les deux modèles. Les autres mois tendent à conserver à peu près la même intensité pour chacun des comtés tout au long des soixante années à l'étude.

Le deuxième élément concerne la comparaison des modèles des deux comtés avec celui observé au temps de la Nouvelle-France (17<sup>ième</sup> et 18<sup>ième</sup> siècles). À cette époque, la majorité des mariages étaient célébrés aux mois d'octobre et novembre, laissant moins de place aux mois de janvier et février. Ce comportement était relié au grand flux naval du début de l'automne (Charbonneau et alii., 1987). Cette différence laisse supposer qu'il y a eu une phase de transformation entre le 18<sup>ième</sup> siècle et la période industrielle, dans la mesure où la pratique saisonnière des mariages dans les comtés de Charlevoix et Rimouski est représentative de celle de l'ensemble du Québec. Voilà autant de pistes qui mériteraient d'être explorées davantage.

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

La fin du 19<sup>ème</sup> siècle et le début du 20<sup>ème</sup> siècle, caractérisés par des bouleversements démographiques et socio-économiques, constituent une période intéressante pour l'observation des aires de recrutement des conjoints. Cette recherche, dont le dessein était de cerner quelques comportements démographiques liés au choix du conjoint, nous a permis de mettre en évidence certains indices pouvant expliquer une partie de la réalité matrimoniale de l'époque. Il convient d'en rappeler les principaux.

Les circonstances propices à la mobilité (chemin de fer, industrialisation, etc) des individus ont conduit le taux d'endogamie à une lente chute. Cette diminution à travers le temps n'est pas une caractéristique singulière aux comtés de Charlevoix et Rimouski. Ces résultats rejoignent assez fidèlement ceux des recherches menées en France et ailleurs (Sutter, 1958, Girard, 1981, Bouchard, 1989). Cette première observation tend à confirmer l'une de nos hypothèses de départ voulant que l'amélioration des moyens de communication favorise l'éclatement des communautés isolées.

Un autre trait particulier concerne la différence d'endogamie entre les deux comtés. À la vue de nos résultats, il découle que le marché matrimonial est plus ouvert aux étrangers dans le comté de Rimouski. À l'échelle de comté, l'endogamie est de 84 p. cent dans Rimouski contre 91 p. cent dans Charlevoix entre les années 1871 et 1930. Cette différence pourrait aussi s'expliquer par la distance séparant les paroisses des comtés de Charlevoix et Rimouski à celle des paroisses des comtés voisins. Les paroisses des comtés

voisins à celui de Charlevoix (Saint-Tite-des-Caps dans Montmorency et St-Firmin dans Saguenay) étant situées à une plus grande distance des paroisses charlevoisiennes que les paroisses de Matane, Matapédia et Rivière-du-Loup ne le sont de celles de Rimouski, il est normal de retrouver plus d'unions exogames dans le comté de Rimouski.

À l'échelle des unités résidentielles de base, celles de Rimouski affichent une endogamie de 59 p. cent contre 68 p. cent pour celles de Charlevoix. La pression démographique combinée à la saturation des terres charlevoisiennes, à une période relativement précoce, auraient contraint l'arrivée de conjoints étrangers. Ainsi, la migration négative de la plupart des URB de Charlevoix (Bouchard et alii, 1996) s'articulant dans un contexte économique difficile (Lahaise, 1994) sont autant de phénomènes en concomitance qui ont joué un rôle répulsif à l'égard des étrangers.

L'analyse des typologies matrimoniales a montré que les unions exogames de type uxori-local sont nettement dominantes par rapport aux types viri-local, néo-local et néo-local distinct. Ce résultat ne surprend guère puisque l'Église insistait pour que le mariage soit célébré dans la paroisse de l'épouse. Cette règle a pour ainsi dire été respectée tout au long de la période à l'étude. Les mariages de type viri-local, néo-local et néo-local distinct ne représentent pas plus de 4 p. cent de l'ensemble des unions, indépendamment de l'échelle utilisée.

Un troisième aspect de l'étude consistait à dresser un portrait de l'endogamie pour chacune des URB. Force est de constater que les unités résidentielles de base de Charlevoix et de Rimouski ont des proportions d'unions endogames très variables. Nous avons cru que ces variations auraient pu être le fruit d'un déséquilibre des sexes mais à la lumière de nos résultats, tout porte à penser que les excès d'hommes ou de femmes n'ont pas affecté de manière significative les proportions d'endogamie et d'exogamie. Par contre, l'analyse de l'exogamie en fonction de l'ancienneté de l'unité résidentielle de base a révélé une certaine relation entre les deux variables. Pour les URB de Rimouski, l'exogamie tend à augmenter avec l'ancienneté de l'unité résidentielle de base. Le scénario opposé se présente pour les URB de Charlevoix, où l'exogamie est plus élevée pour les URB qui ont été fondées récemment. Ces deux résultats antinomiques soulèvent plusieurs interrogations. Certaines hypothèses pourraient expliquer ces deux constatations. D'une part, on peut supposer que les localités neuves et en période de croissance attirent des conjoints étrangers, favorisant ainsi des unions exogames. *A contrario*, sous l'effet de la décroissance des vieilles unités résidentielles de base, les unions exogames pourraient indirectement se résorber en l'absence d'étrangers. Un autre élément à considérer pour les URB de longue date est l'équilibre du marché matrimonial, assuré par une population suffisamment nombreuse, tel qu'observé au Saguenay par Gérard Bouchard (1989). Il convient d'apporter ici une nuance puisque les vieilles localités n'ont pas nécessairement une population abondante. C'est le cas notamment de Petite-Rivière-Saint-François dans Charlevoix et de Saint-Simon dans Rimouski. Il en est de même pour l'affluence dans les anciennes localités. Bien que les voies de communication sont en règle générale plus développées dans les vieilles URB et

favorisent les échanges, certaines URB ne font pas partie d'un itinéraire que l'on peut qualifier de populaire malgré leurs moyens de communication avancés. L'unité résidentielle de Saint-Louis-de-l'Île-aux-Coudres en est un exemple éloquent. Quoiqu'il en soit, ces quelques facteurs viennent ici nuancer la corrélation entre l'ancienneté de la localité et le taux d'exogamie.

En faisant intervenir la taille des unités résidentielles de base, nous avons constaté une fois de plus des différences entre les URB de chacun des comtés. Pour les URB de Rimouski, la taille de la population ne semble pas influencer le taux d'exogamie. Pour Charlevoix, les unités résidentielles de base les plus importantes en terme d'effectif enregistrent les plus faibles taux d'exogamie et vice versa. Ce lien renforce ainsi l'hypothèse voulant que le marché matrimonial est suffisamment grand pour combler les besoins des conjoints.

Enfin, et comme nous l'avions prévu, les aires de recrutement matrimonial s'étendent généralement sur une courte distance, indépendamment des échelles utilisées. Les individus qui vont quérir un conjoint à l'extérieur du comté se limitent la plupart du temps aux comtés environnants. Les seuls lieux qui ne se situent pas aux limites des comtés de Charlevoix et de Rimouski et pour lesquels on retrouve un nombre considérable de conjoints exogames sont les grands centres de Montréal et Québec.

En ce qui concerne le mouvement saisonnier des mariages, deux modèles différents ont été constatés pour Charlevoix et Rimouski. Le modèle de Charlevoix est caractérisé par d'importantes proportions de mariages au cours des mois hivernaux de janvier et février. Les mois d'été occupés par les travaux agricoles, de même que les mois de l'Avent et du Carême, sont des périodes où les mariages sont pratiquement absents. A partir de 1915, les mariages aux mois de janvier et février sont moins intenses qu'au cours des années précédentes (1871-1915) si bien que les mois estivaux prennent une plus grande ampleur, sans pour autant devenir une coutume régulière. Dans le comté de Rimouski, le modèle diffère passablement. Les mois hivernaux de janvier et février sont les plus populaires en début de période mais à partir des années 1880, le mois de juillet devient le plus important. La différence entre le modèle de Charlevoix et celui de Rimouski serait en partie reliée au type de profession pratiqué. Les emplois reliés à l'industrie favoriseraient les mariages en été, laissant plus de temps libre que les travaux agricoles (Dechêne, 1974).

Une dernière analyse du mouvement saisonnier des mariages avait pour but de vérifier si le modèle des mariages exogames était le même que celui des mariages endogames. Les deux comtés présentent une fois de plus deux réalités discordantes. Pour Rimouski, les mouvements saisonniers des mariages endogames et exogames n'affichent pas de différences importantes. Dans Charlevoix, les mariages exogames présentent un modèle saisonnier qui ressemble davantage à celui de Rimouski avec, toute proportion gardée, plusieurs mariages dans les mois de juillet et août. L'apport de conjoints étrangers

pourrait expliquer les changements de comportement qui s'observent dans Charlevoix à partir de 1915.

Enfin, l'étude que nous venons de présenter suscite autant de questions qu'elle amène de réponses au sujet des caractéristiques des modèles entourant le choix du conjoint. On ne saurait déterminer les causes exactes qui ont façonné les modèles matrimoniaux pour chacun des comtés de Charlevoix et Rimouski, mais nous croyons tout de même que les résultats obtenus auront servi à améliorer nos connaissances sur quelques aspects de l'évolution des structures et des comportements matrimoniaux dans la population québécoise.

## BIBLIOGRAPHIE

- BARDET  
1986                      Jean-Pierre, CHARBONNEAU Hubert  
« Cultures et milieux en France et en Nouvelle-France : différenciation des comportements démographiques », dans Joseph Goy & Jean-Pierre Wallot, *Évolution et éclatement du monde rural. Structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, 17<sup>ième</sup>-20<sup>ième</sup> siècle*, Paris et Montréal, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales et Presses de l'Université de Montréal, pp. 75- 88.
- BLANCHARD  
1935                      Raoul  
*L'est du Canada français « province de Québec »*, Tome I, Montréal, Éd. Beauchemin, 366 p.
- BLANCHARD  
1960                      Raoul  
*Le Canada français, Province de Québec*, Montréal, Éd. Arthème-Fayard, 295 p.
- BLANCHET  
1992                      Didier, KESSLER Denis  
« La mobilité géographique, de la naissance au mariage », dans Jacques Dupâquier & Denis Kessler (sous la direction de), *La société française au 19<sup>ième</sup> siècle, Tradition, transition, transformation*, Paris, Editions Fayard, pp. 343-376.
- BOILARD  
1991                      Louise  
*La mobilité interne dans Charlevoix : la première moitié du 19<sup>e</sup> siècle*, UQAC, Mémoire de maîtrise (Études régionales), 142 p.
- BONNEUIL  
1992                      Noël  
« Démographie de la nuptialité au 19<sup>ième</sup> siècle », dans Jacques Dupâquier & Denis Kessler (sous la direction de), *La société française au 19<sup>ième</sup> siècle, Tradition, transition, transformation*, Paris, Éditions Fayard, pp. 83-119.

- BOUCHARD  
1987 Gérard  
*Les alliances conjugales au Saguenay, 1842-1921 : données complémentaires*, SOREP, Document II-C-136, 23p.
- BOUCHARD  
1989 Gérard  
« Les alliances conjugales au Saguenay. Paramètres géographiques et sociaux (1842-1921) », *Anthropologie et sociétés*, vol. 13, no 2, pp. 143-167.
- BOUCHARD  
1994 Gérard  
« Sur les stratégies de l'alliance dans le Québec rural (17<sup>e</sup> - 20<sup>e</sup> siècle). Plaidoyer pour un champ de recherche », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, no 3, pp. 349-375.
- BOUCHARD  
1992 Gérard & De BRAEKELEER Marc  
*Pourquoi des maladies héréditaires ? Population et génétique au Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Québec, Les Éditions du Septentrion, 172 p.
- BOUCHARD  
1991 Gérard, ROY Raymond, CASGRAIN Bernard, BOURQUE Mario  
« L'état civil saguenayen et la reconstitution automatique des familles à l'aide du système SOREP », dans Gérard Bouchard, Marc De Braekeleer & alii, *Histoire d'un génome. Population et génétique dans l'est du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 21-46.
- BOUCHARD  
1989 Gérard, GAUVREAU Danielle, ST-HILAIRE Marc  
*Projet "Dynamique de la population et transmission génétique au Saguenay" (rapport d'étape II et résultats provisoires)*, SOREP, Document II-C-132, 23 pages.

- BOUCHARD  
1996 Gérard, GAUVREAU Danielle, ST-HILAIRE Marc  
« La formation des espaces régionaux », dans Serge Courville,  
*Population et territoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp.  
65-78.
- BOUCHARD  
1997 Manon, BOURQUE Mario, GAUTHIER Josée, HAMEL Martine,  
HUOT Marie-Josée, ST-HILAIRE Marc, VILLENEUVE Josée  
*Liste des résidences du Québec : classement numérique*, IREP,  
Document I-C-173, 135 p.
- BOUCHOUATA  
1994 Abdelhaq  
*Étude anthropologique de La Vallée du Lavedan, choix du conjoint et  
patrimoine génétique, évolution du pool génique (1615-1989)*,  
Université Paul Sabatier (Toulouse), Thèse de doctorat  
(Anthropologie génétique), 224 p.
- BOURGEOIS  
1946 Jean  
« Le mariage, coutume saisonnière », *Population*, vol 4, no 1,  
pp. 623-642.
- BOZON  
1992 Michel  
« Sociologie du rituel du mariage », *Population*, vol 47, no 2, pp.  
409-434.
- BURGUIÈRE  
1986 André, KLAPISCH-ZUBER Christiane, SEGALEN Martine,  
ZONBEND Françoise  
*Histoire de la famille : le choc des modernités*, Tome 3, Paris, Ed.  
Armand Colin, 736 p.

- CASGRAIN  
1991 Bernard, HUBERT Michel, BOUCHARD Gérard, ROY Raymond  
« Structure de gestion et d'exploitation du fichier-réseau BALSAC »,  
dans Gérard Bouchard, Marc De Braekeleer & alii, *Histoire d'un  
génom. Population et génétique dans l'est du Québec*, Québec,  
Presses de l'Université du Québec, pp. 47-71.
- CHARBONNEAU Hubert  
1984 « Essai sur l'évolution démographique du Québec de 1534 à 2034. »  
*Cahiers québécois de démographie*, vol 13, no 1, pp. 5-22.
- CHARBONNEAU Hubert, DESJARDINS Bertrand, GUILLEMETTE André,  
1987 LANDRY Yves, LÉGARÉ Jacques, NAULT François  
*Naissance d'une population. Les Français établis au Canada au 17<sup>e</sup>  
siècle*, Paris, P.U.M. & P.U.F., 121 p.
- CHESNAIS Jean-Claude  
1986 *La transition démographique : étapes, formes, implications  
économiques*, Paris, Presses universitaires de France, 580 p.
- CHOJNACKA Helena  
1993 « La nuptialité dans les premières étapes de la transition  
démographique », *Population*, vol. 48, no 2, pp. 307-324.
- COLLARD Chantale  
1988 «Reproduction biologique et sociale : alliance, célibat et adoption  
dans une paroisse du littoral de Charlevoix (1900-1960) », dans  
Gérard Bouchard (dir.), *De la dynamique de la population à  
l'épidémiologie génétique*, Actes du symposium international  
SOREP tenu à Chicoutimi du 23 au 25 septembre 1987, sous la  
direction de Gérard Bouchard, Chicoutimi, SOREP, pp. 65-81.

- CORLAT  
1979 Benjamin  
*L'atelier et le chronomètre*, Paris, Éditions Christian Bourgois, 293 p.
- DECHÊNE  
1974 Louise  
*Habitants et marchands de Montréal au 17<sup>ième</sup> siècle*, Montréal, éd. PLON, 490 p.
- DUMAS  
1992 Jean, PÉRON Yves  
*Mariage et vie conjugale au Canada. La conjoncture démographique*, Division de la démographie, Statistique Canada, Ottawa, Publications officielles, Éditions Statistique Canada, 167 p.
- ETCHELECOU  
1991 André  
« Transition démographique et système coutumier dans les Pyrénées occidentales », *Population*, vol. 46, no 5 pp. 1249-1257.
- FORTIN  
1993 Jean-Charles, LECHASSEUR Antonio, MORIN Yvan, HARVEY Fernand, LEMAY Jacques, TREMBLAY Yves  
*Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (collection les régions du Québec), 862 p.
- GAFFIOT  
1936 Félix  
*Dictionnaire abrégé Latin-Français illustré*, Paris, Éditions Hachette, 720 p.
- GAUVREAU  
1991 Danielle  
*Québec, une ville et sa population au temps de la Nouvelle-France*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 232 p.

- GIRARD  
1981  
Alain  
*Le choix du conjoint : une enquête psycho-sociologique en France*,  
3<sup>ième</sup> édition, Paris, Presses Universitaires de France, 201 p.
- GIROUX  
1984  
Gaston , JOYAL Gaston  
*Géographie du Québec et du Canada*, Outremont, Éditions Lidec,  
685 p.
- GOUESSE  
1976  
Jean-Marie  
« Migrations féminines et mariages », *Annales de démographie  
historique*, pp. 319-339.
- GUÉRIN  
1988  
Michel  
*Peuplement et dynamique démographique de Charlevoix des origines  
à aujourd'hui*, Chicoutimi, UQAC, Mémoire de maîtrise (Études  
régionales), 343 p.
- HENRIPIN  
1989  
Jacques  
*Naître ou ne pas être*, Montréal, Éd. IQRC (Institut québécois de  
recherche sur la culture), 137 p.
- HENRIPIN  
1978  
Jacques, LAPIERRE-ADAMCYK Évelyne  
*Éléments de démographie (DMO 1000)*, Université de Montréal,  
Notes de cours (Département de démographie), 360 p.
- HENRIPIN  
1973  
Jacques, PÉRON Yves  
« La transition démographique de la province de Québec » dans  
Hubert Charbonneau (sous la direction de), *La population du  
Québec : études rétrospectives*, Montréal, Éditions du Boréal  
Express, pp. 23-44.

- HENRY  
1981 Louis  
« Le fonctionnement du marché matrimonial », dans Jacques Dupâquier et alii., *Mariage et remariage dans les populations du passé*, London, Toronto, Academic Press, pp. 191-198.
- HUOT  
1991 Marie-Josée  
*Les pratiques rituelles entourant le mariage dans les régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Charlevoix*, UQAC, Mémoire de maîtrise (Études régionales), 139 p.
- JETTÉ  
1989 René  
« La formation de la population de Charlevoix : données préliminaires », dans *De la dynamique de la population à l'épidémiologie génétique*, Actes du symposium international SOREP tenu à Chicoutimi du 23 au 25 septembre 1987, sous la direction de Gérard Bouchard, Chicoutimi, SOREP, pp. 61-64.
- JETTÉ  
1991 René  
*Traité de généalogie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 717 p.
- JETTÉ  
1991 René, GAUVREAU Danielle, GUÉRIN Michel  
« Aux origines d'une région : le peuplement fondateur de Charlevoix avant 1850 », dans Gérard Bouchard & Marc De Breakeleer & alii., *Histoire d'un génome : population et génétique dans l'est du Québec*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp. 76-106.
- LAHAISE  
1994 Robert  
*La fin d'un Québec traditionnel, 1914-1939*, Montréal, Éd. Exagone, 238 p.

- LAMAISON  
1979 Pierre  
« Les stratégies matrimoniales dans un système complexe de parenté : Ribennes en Gévaudan (1659 à 1830) », *Annales Économies Sociétés Civilisations*, vol. 34, no 4, pp. 721-743.
- LAROUCHE  
1997 Jeannette, BERGERON Lise  
*Estimation des baptêmes, mariages, sépultures du Québec, 1800-1991*, IREP, Document no. I-C-168, 68 p.
- LAVOIE  
1972 Yolande  
*L'émigration des Canadiens aux États-Unis avant 1930*, Québec, Les presses de l'Université de Montréal, 87 p.
- LAVOIE  
1981 Yolande  
*L'émigration des Québécois aux États-Unis de 1840 à 1930*, Documentation du conseil de la langue française, Québec, Éditeur officiel du Québec, 68 p.
- LEBOUTTE  
1987 René  
« Au carrefour des transitions : fécondité, niveau de vie et culture populaire », *Annales de démographie historique*, pp. 175-212.
- LEBRUN  
1975 François  
*La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions Armand Collin, 183 p.
- MATHIEU  
1987 Jacques  
« Mobilité et sédentarité : stratégies familiales en Nouvelle-France », *Recherches sociographiques*, vol. 28, nos 2-3, pp. 211-227.

- MATHIEU  
1981 Jacques, CYR Céline, DINEL Guy, POZZO Jeannine,  
ST-PIERRE Jacques  
« Les alliances matrimoniales exogames dans le gouvernement de  
Québec 1700-1760 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.  
35, no 1, pp. 3-32.
- MONIÈRE  
1977 Denis  
*Le développement des idéologies au Québec, des origines à nos  
jours*, Montréal, Éd. Québec/Amérique, 377 p.
- MORISSETTE  
1991 Jean  
« La consanguinité dans la population de Charlevoix (1680-1852) »,  
dans Gérard Bouchard & Marc De Breakeleer & alii. *Histoire d'un  
génom : population et génétique dans l'est du Québec*, Québec,  
Presses de l'Université du Québec, pp. 108-119.
- NAZ  
1946 Raoul, DE CLERCQ C., LEFEBVRE C., DURAND H.,  
CLAEYS BOUUAERT F., JOMBART É.  
*Introduction, Règles générales des personnes*, Tome 1, Livre 1 & 2,  
Paris, Éd. Letouzey & Ané, pp. 386-388.
- ORDRE  
1919 des Pères du Premier Concile Plénier de Québec  
*Appendice au Rituel Romain*, Québec, Éditions L'Action Sociale,  
278 p.
- ORDRE  
1874 & approbation de NN. SS. L'Archevêque et les Évêques de la  
province ecclésiastique de Québec, *Appendice au Rituel Romain*,  
Québec, Éditions J.-G. Delisle, 392 p.

- OUELLET  
1976                      Jacques  
« La venue du chemin de fer dans l'Est du Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, nos 3-4, pp. 14-19.
- PAQUET  
1964                      Gilles  
« L'émigration des Canadiens français vers la Nouvelle-Angleterre, 1879-1910 : prises de vue quantitative », *Recherches sociographiques*, vol 5, no 3, pp. 319-170.
- POUYEZ  
1983                      Christian, LAVOIE Yolande et alii  
*Les Saguenayens. Introduction à l'histoire des populations du Saguenay, 16<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> siècles*, Québec, Ed. Les Presses de l'Université du Québec, 386 p.
- RAMIREZ  
1991                      Bruno  
*Par monts et par vaux : migrants canadiens-français et italiens dans l'économie nord-atlantique, 1860-1914*, Montréal, Éditions du Boréal, 204 p.
- RECENSEMENT DU CANADA DE 1871, Ottawa, Éd. I. B. Taylor, 1873, vol. I & II.
- RECENSEMENT DU CANADA DE 1881, Ottawa, Éd. Maclean Roger & co., 1882, vol. I & II.
- RECENSEMENT DU CANADA DE 1891, Ottawa, Éd. S. E. Dawson., 1893, vol. I.
- RECENSEMENT DU CANADA DE 1901, Ottawa, Éd. S.E. Dawson., 1902, vol. I.



- SEGALEN  
1972  
Martine  
*Nuptialité et alliance : le choix du conjoint dans une commune de l'Eure*, (Mémoires d'anthropologie française), Paris, Éd. Maisonneuve & Larose, 146 p.
- SEGALEN  
1971  
Martine, JACQUART Albert  
« Choix du conjoint et homogamie », *Population*, vol. 26, no. 3, pp. 487-498.
- STANEK  
1988  
Oleg  
« Crise et colonisation dans l'est du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 29, nos 2-3, pp. 201-238.
- ST-HILAIRE  
1990  
Marc  
« La formation des populations urbaines au Québec : le cas du Saguenay aux 19<sup>ème</sup> et 20<sup>ème</sup> siècles, » *Cahier québécois de démographie*, vol. 20, no 1, pp. 1-35.
- ST-HILAIRE  
1996  
Marc  
*Peuplement et dynamique migratoire au Saguenay 1840-1960*, Université Laval, Thèse de doctorat (Géographie), 322 p.
- SUTTER  
1958  
Jean  
« Évolution de la distance séparant le domicile des futurs époux (Loir-et-Cher 1870-1954; Finistère 1911-1953) », *Population*, vol. 13, no 2, pp. 227-258.
- SUTTER  
1968  
Jean  
« Fréquence de l'endogamie et ses facteurs au 19<sup>e</sup> siècle », *Population*, vol. 23, no 2, pp. 303-324.

- TARRADE Jean  
1990 « Exogamie et endogamie dans les régions rurales du centre-ouest de la France au 18<sup>ième</sup> siècle », dans Joseph Goy & Jean-Pierre Wallot (sous la direction de), *Évolution et éclatement du monde rural*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 276-283.
- TREMBLAY Marc  
1988 Analyse démographique de la mobilité linguistique au Canada : aspects théoriques et incidences du phénomène dans le milieu familial, (no 22 de la Collection de thèses et mémoires du Département de démographie), Thèse de doctorat en démographie, Université de Montréal, 290 p.
- TREMBLAY Marc, HEYER Évelyne, SAINT-HILAIRE Marc  
1997 « Comparaisons intergénérationnelles de l'endogamie régionale au Saguenay », Colloque *Couples et conjugalité*, 65<sup>ième</sup> Congrès de l'ACFAS, Trois-Rivières.
- TROTIER Louis  
1967 « La genèse du réseau urbain du Québec » dans Marc-André Lessard & Jean-Paul Montminy (sous la direction de), *L'urbanisation de la société canadienne-française*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 23-32.
- VU TIEN KHANG Jacqueline, SÉVIN André  
1977 *Choix du conjoint et patrimoine génétique : étude de quatre villages du pays de Sault de 1740 à nos jours*, Paris, Éditions du CNRS, 157 p.

WEIL  
1989

François  
*Les Franco-Américains*, Paris, Éditions Belin, 251 p.

ANNEXE

Tableau A.1

Évolution quinquennale des mariages endogames et exogames à l'échelle de comté dans le comté de Rimouski (1871-1930).

Mariages	Périodes												
	1871-1875	1876-1880	1881-1885	1886-1890	1891-1895	1896-1900	1901-1905	1906-1910	1911-1915	1916-1920	1921-1925	1926-1930	1871-1930
Endogames	264	220	240	195	189	230	149	218	274	323	237	214	2753
%	87	90	86	84	79	83	82	87	81	84	83	84	84
Exogames	38	25	38	38	49	48	33	33	63	61	49	42	517
%	13	10	14	16	21	17	18	13	19	16	17	16	16
<b>Total</b>	<b>302</b>	<b>245</b>	<b>278</b>	<b>233</b>	<b>238</b>	<b>278</b>	<b>182</b>	<b>251</b>	<b>337</b>	<b>384</b>	<b>286</b>	<b>256</b>	<b>3270</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

Tableau A.2

Évolution quinquennale des mariages endogames et exogames à l'échelle de comté dans le comté de Charlevoix (1871-1930).

Mariages	Périodes												
	1871-1875	1876-1880	1881-1885	1886-1890	1891-1895	1896-1900	1901-1905	1906-1910	1911-1915	1916-1920	1921-1925	1926-1930	1871-1930
Endogames	513	336	354	335	238	186	293	209	194	233	161	241	3293
%	95	97	94	93	92	93	91	85	83	89	89	88	91
Exogames	28	12	24	26	21	14	28	36	39	30	19	32	309
%	5	3	6	7	8	7	9	15	17	11	11	12	9
<b>Total</b>	<b>541</b>	<b>348</b>	<b>378</b>	<b>361</b>	<b>259</b>	<b>200</b>	<b>321</b>	<b>245</b>	<b>233</b>	<b>263</b>	<b>180</b>	<b>273</b>	<b>3602</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

Tableau A.3

Évolution quinquennale des mariages endogames et exogames à l'échelle des unités résidentielles de base dans le comté de Rimouski (1871-1930).

Mariages	Périodes													
	1871-1875	1876-1880	1881-1885	1886-1890	1891-1895	1896-1900	1901-1905	1906-1910	1911-1915	1916-1920	1921-1925	1926-1930	1871-1930	
Endogames	195	155	161	132	126	159	108	150	196	234	170	155	1941	
%	65	63	58	57	53	57	59	60	58	61	59	61	59	
Exogames	107	90	117	101	112	119	74	101	141	150	116	101	1329	
%	35	37	42	43	47	43	41	40	42	39	41	39	41	
<b>Total</b>	<b>302</b>	<b>245</b>	<b>278</b>	<b>233</b>	<b>238</b>	<b>278</b>	<b>182</b>	<b>251</b>	<b>337</b>	<b>384</b>	<b>286</b>	<b>256</b>	<b>3270</b>	

Source : Fichier de population BALSAC.

Tableau A.4

Évolution quinquennale des mariages endogames et exogames à l'échelle des unités résidentielles de base dans le comté de Charlevoix (1871-1930).

Mariages	Périodes												1871-1930
	1871-1875	1876-1880	1881-1885	1886-1890	1891-1895	1896-1900	1901-1905	1906-1910	1911-1915	1916-1920	1921-1925	1926-1930	
Endogames	395	259	255	238	162	128	228	157	142	182	114	175	2435
%	73	74	67	66	63	64	71	64	61	69	63	64	68
Exogames	146	89	123	123	97	72	93	88	91	81	66	98	1167
%	27	26	33	34	37	36	29	36	39	31	37	36	32
<b>Total</b>	<b>541</b>	<b>348</b>	<b>378</b>	<b>361</b>	<b>259</b>	<b>200</b>	<b>321</b>	<b>245</b>	<b>233</b>	<b>263</b>	<b>180</b>	<b>273</b>	<b>3602</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

Tableau A.5

Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour l'ensemble des URB de Rimouski (1871-1930) avec l'application de la règle d'attribution

Typologies	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
				A	A	A	1 131	56,7	1 120	57,9	1 249
A	A	B	58	2,9	34	1,8	26	1,2	118	2,0	
A	B	A	748	37,5	736	38,0	810	38,6	2 294	38,1	
B	A	A	31	1,6	27	1,4	7	0,3	65	1,1	
A	B	C	25	1,3	19	1,0	5	0,2	49	0,8	
<b>Total</b>				<b>1 993</b>	<b>100,0</b>	<b>1 936</b>	<b>100,0</b>	<b>2 097</b>	<b>100,0</b>	<b>6 026</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.  
 (2) Résidence de l'homme.  
 (3) Résidence de la femme.

Tableau A.6

Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour le comté de Rimouski (1871-1930) avec l'application de la règle d'attribution

Typologies	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
				A	A	A	1 701	85,3	1 640	84,7	1 746
A	A	B	22	1,1	20	1,0	15	0,7	57	0,9	
A	B	A	253	12,7	257	13,3	331	15,8	841	14,0	
B	A	A	9	0,5	12	0,6	4	0,2	25	0,4	
A	B	C	8	0,4	7	0,4	1	0,0	16	0,3	
<b>Total</b>				<b>1 993</b>	<b>100,0</b>	<b>1 936</b>	<b>100,0</b>	<b>2 097</b>	<b>100,0</b>	<b>6 026</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.  
 (2) Résidence de l'homme.  
 (3) Résidence de la femme.

Tableau A.7

Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour l'ensemble des URB de Charlevoix (1871-1930) avec l'application de la règle d'attribution

Typologies	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
				A	A	A	1 679	71,2	1 726	65,3	1 711
A	A	B	52	2,2	37	1,4	36	1,3	125	1,6	
A	B	A	604	25,6	840	31,8	935	34,6	2 379	30,9	
B	A	A	19	0,8	31	1,2	13	0,5	63	0,8	
A	B	C	5	0,2	9	0,3	11	0,4	25	0,3	
<b>Total</b>				<b>2 359</b>	<b>100,0</b>	<b>2 643</b>	<b>100,0</b>	<b>2 706</b>	<b>100,0</b>	<b>7 708</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.  
 (2) Résidence de l'homme.  
 (3) Résidence de la femme.

Tableau A.8

Mariages endogames et exogames unissant deux célibataires pour le comté de Charlevoix (1871-1930) avec l'application de la règle d'attribution

Typologies	LM <sup>(1)</sup>	RH <sup>(2)</sup>	RF <sup>(3)</sup>	1871-1890		1891-1910		1911-1930		1871-1930	
				N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
				A	A	A	2 220	94,1	2 365	89,5	2 338
A	A	B	17	0,7	24	0,9	25	0,9	66	0,9	
A	B	A	117	5,0	225	8,5	321	11,9	663	8,6	
B	A	A	4	0,2	26	1,0	17	0,6	47	0,6	
A	B	C	1	0,0	3	0,1	5	0,2	9	0,1	
<b>Total</b>				<b>2 359</b>	<b>100,0</b>	<b>2 643</b>	<b>100,0</b>	<b>2 706</b>	<b>100,0</b>	<b>7 708</b>	<b>100,0</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.  
 (2) Résidence de l'homme.  
 (3) Résidence de la femme.

Tableau A.9

## Caractéristiques des URB de Rimouski, 1871-1931

URB	Effectifs moyens	Mariages (1871-1930)		
	1871-1931	Total	Endogames (%)	Exogames (%)
1 Bic	2 303	342	65	35
2 Mont-Joli	2 636	358	59	41
3 Pointe-au-Père	371	35	40	60
4 Rimouski	5 043	815	66	34
5 Saint-Anaclet	1 259	488	54	46
6 Saint-Donat	965	83	52	48
7 Sainte-Angèle	1 397	419	64	36
8 Sainte-Blandine	716	114	76	24
9 Sainte-Luce	1 446	192	40	60
10 Saint-Fabien	2 012	17	47	53
11 Les Hauteurs	858	49	59	41
12 Saint-Gabriel	1 520	32	69	31
13 Saint-Marcellin	369	19	63	37
14 Saint-Mathieu	899	116	52	48
15 Saint-Narcisse	472	15	87	13
16 Saint-Simon	961	154	40	60
17 Saint-Valérien	775	22	64	36
<b>Total</b>	<b>22 968</b>	<b>3270</b>	<b>55</b>	<b>45</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

Tableau A.10

## Caractéristiques des URB de Charlevoix, 1871-1931

URB	Effectifs moyens	Mariages (1871-1930)		
	1871-1931	Total	Endogames (%)	Exogames (%)
1 Baie-Saint-Paul	3 994	684	73	27
2 Baie-Sainte-Catherine	315	23	74	26
3 La Malbaie	3 823	708	72	28
4 Les Éboulements	2 218	595	69	31
5 P.-Riv.-Saint-François	907	125	67	33
6 Pointe-au-Pic	602	46	81	19
7 Saint-Bernard		5	60	40
8 Saint-Agnès	1 581	274	65	35
9 Saint-Fidèle	1 016	293	62	38
10 Saint-Hilarion	968	389	60	40
11 Saint-Irénée	1 090	174	51	49
12 Saint-Louis	967	69	81	19
13 Saint-Siméon	1 041	116	78	22
14 Saint-Urbain	1 111	101	66	34
<b>Total</b>	<b>19 632</b>	<b>3 602</b>	<b>68</b>	<b>32</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

Tableau A.11

Lieu de résidence des conjoints exogames dans Rimouski, 1871-1930

Lieux	A <sup>(1)</sup>	B <sup>(2)</sup>	A <sup>(3)</sup>	A A B	B A A	A B C	Total
Bonaventure			4	2	2	1	9
Matane			96	7	4	3	110
Matapédia			91	2	10	5	108
Rivière-du-Loup			71	1	6	2	80
Témiscouata			1	0	0	0	1
Beauce			1	0	0	1	2
Bellechasse			1	0	0	0	1
Charlevoix			1	0	0	0	1
Chicoutimi			2	0	0	0	2
Dorchester			1	0	0	0	1
Gaspé			6	0	0	0	6
Kamouraska			11	1	0	0	12
Lac-Saint-Jean			5	2	0	0	7
Lévis			11	0	2	0	13
L'Islet			6	0	0	0	6
Lotbinière			7	0	0	0	7
Montmagny			2	0	0	0	2
Portneuf			2	0	0	0	2
Québec			27	4	6	1	38
Saguenay			9	0	0	0	9
Abitibi			2	0	0	0	2
Arthabaska			1	0	0	0	1
Bagot			1	0	0	0	1
Champlain			6	0	0	0	6
Châteauguay			2	0	0	0	2
Compton			2	0	0	0	2
Deux-Montagnes			3	0	0	0	3
Drummond			1	0	0	0	1
Iberville			2	0	0	0	2
Ile-de-Montréal			22	3	4	0	29
Ile-Jésus			1	0	0	0	1
Laprairie			1	0	0	0	1
Maskinongé			8	0	0	0	8
Mégantic			2	0	0	0	2
Montcalm			1	0	0	0	1
Nicolet			0	0	0	1	1
Papineau			2	0	0	0	2
Richmond			1	0	0	0	1
Rouville			0	0	0	0	0
Saint-Hyacinthe			4	0	2	0	6
Saint-Jean			1	0	0	0	1
Saint-Maurice			2	0	0	0	2
Sherbrooke			0	1	0	0	1
Stanstead			1	0	0	0	1
Verchères			3	0	0	0	3
Yamaska			1	0	0	0	1
sous-total Québec			425	23	36	14	498
Manitoba			1	0	0	0	1
Nouveau-Brunswick			1	1	0	1	3
Ontario			11	2	2	0	15
Etats-Unis			16	5	4	3	28
Europe			0	1	0	0	1
Inclassable			1	0	0	0	1
Total			455	32	42	18	547

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.  
(2) Lieu de résidence de l'homme.  
(3) Lieu de résidence de la femme.

Tableau A.12

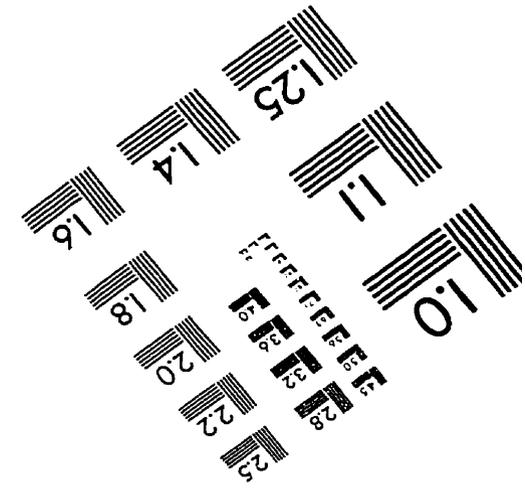
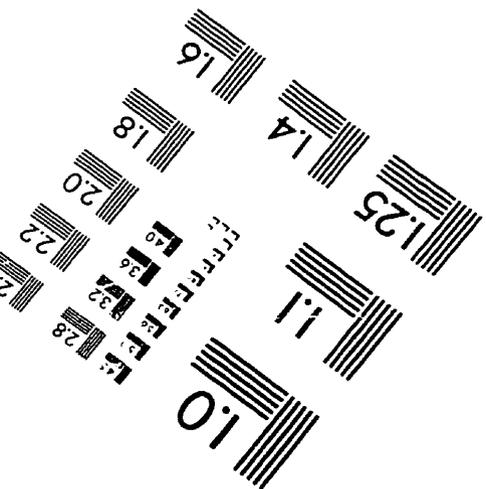
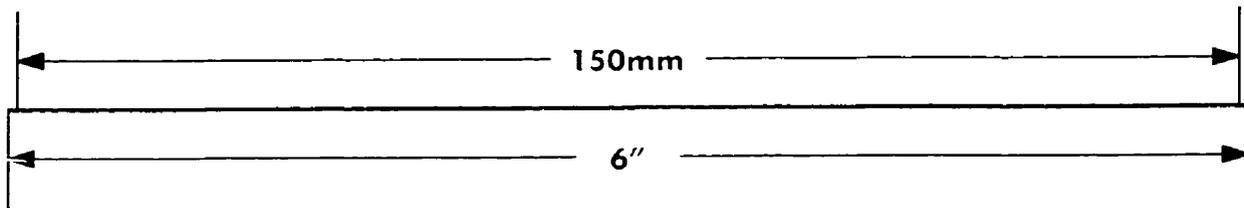
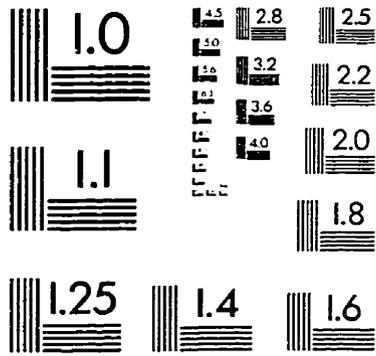
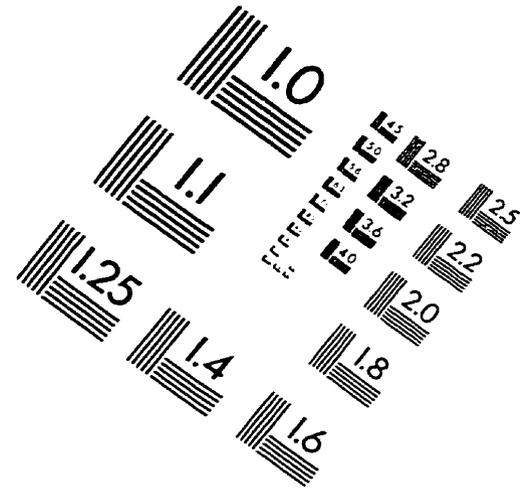
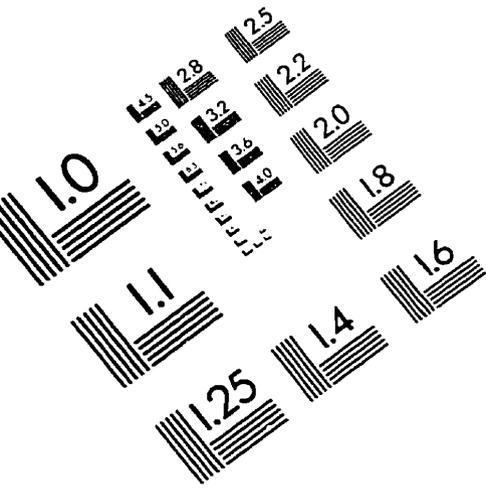
Lieu de résidence des conjoints exogames dans Charlevoix, 1871-1930

Lieux	A <sup>(1)</sup>	B <sup>(2)</sup>	A <sup>(3)</sup>	A A B	B A A	A B C	Total
Chicoutimi			49	2	0	0	51
Montmorency			26	4	2	0	32
Saguenay			16	2	2	0	20
Beauce			1	0	0	0	1
Bellechasse			1	0	0	0	1
Bonaventure			5	0	0	0	5
Gaspé			1	0	0	0	1
Kamouraska			4	0	0	0	4
Lac-Saint-Jean			13	1	0	0	14
Lévis			5	0	0	0	5
L'Islet			3	0	0	0	3
Lotbinière			1	0	0	0	1
Montmagny			6	0	0	0	6
Portneuf			0	0	0	0	0
Québec			42	9	10	2	63
Rimouski			1	1	0	0	2
Témiscouata			3	0	0	0	3
Abitibi			1	0	0	0	1
Chambly			2	0	0	0	2
Champlain			4	0	0	0	4
Compton			1	0	0	0	1
Drummond			2	0	0	0	2
Ile-de-Montréal			32	6	8	2	48
Ile-Jésus			1	0	0	0	1
Labelle			1	0	0	0	1
Laprairie			2	0	0	0	2
Maskinongé			1	0	0	0	1
Mégantic			2	0	0	0	2
Missisquoi			0	0	0	2	2
Montcalm			1	0	0	0	1
Nicolet			0	1	0	0	1
Rouville			1	0	0	0	1
Saint-Maurice			1	1	0	0	2
Shefford			1	0	0	0	1
Sherbrooke			1	0	0	1	2
Stanstead			1	0	0	0	1
Terrebonne			1	0	0	0	1
Nouveau-Québec			1	0	0	0	1
sous-total Québec			234	27	22	7	290
Alberta			0	0	0	0	0
Nouveau-Brunswick			1	0	0	0	1
Ontario			8	0	2	0	10
Etats-Unis			16	4	0	1	21
Italie			1	0	0	0	1
Ecosse			1	0	0	0	1
Inclassable			1	0	0	0	1
<b>Total</b>			<b>262</b>	<b>31</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>325</b>

Source : Fichier de population BALSAC.

- (1) Lieu du mariage.  
(2) Lieu de résidence de l'homme.  
(3) Lieu de résidence de la femme.

# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc  
1653 East Main Street  
Rochester, NY 14609 USA  
Phone: 716/482-0300  
Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved